



COMMUNE DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

Rapport de gestion pour l'exercice 2013



Fête du Lac

Législature 2011 – 2016

RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2013

Table des matières

Organigramme général

Introduction	pages	1
Chapitre I	Dicastère de M. le Syndic Edgar Schiesser	2 - 11
1. Administration générale		2 - 4
2. Infrastructures et Urbanisme		4 - 11
Chapitre II	Dicastère de M. Denis Favre	12 - 19
1. Finances		12 - 14
2. Travaux et routes		15 - 17
3. Assainissement		17 - 18
4. Domaines		19
Chapitre III	Dicastère de M. Luigi Mancini	20 - 31
1. Services Industriels		20 - 28
2. Bâtiments		28 - 29
3. Sociétés locales		30 - 31
Chapitre IV	Dicastère de Mme Christine Canu	32 - 53
1. Sécurité sociale		32 - 43
2. Affaires culturelles		44 - 47
3. Cultes		47 - 50
4. Police des constructions		51 - 53
5. Divers		53
Chapitre V	Dicastère de M. Daniel Crot	54 - 75
1. Instruction publique		54 - 65
2. Police		65 - 68
3. Contrôle des habitants		69 - 70
4. Service du feu		70 - 72
5. Protection civile		72
6. Sécurité sociale		73 - 75
7. Divers		75
Conclusion		76

Annexe : liste des abréviations

Schiesser Edgar
 Syndic
 Administration générale
 Infrastructures liées au
 développement durable
 Urbanisme

Greffe municipale
 MC Mme N. Pralong
 MC Mme K. Zumstein
 MC Mlle I. Masson (apprentie)

Service de réception
 Mme S. Wittmer

Favre Denis
 Finances
 Assainissement et Domaines
 Voirie

Mancini Luigi
 Services Industriels
 Bâtiments

Canu Christine
 Police des constructions
 Affaires sociales
 et culturelles
 Jeunesse

Crot Daniel
 Police
 SDIS
 Protection Civile
 Formation

Bourse communale
 MC Mme A.-S. Caccia, chef de service
 MC Mme D. Neumann (80%)
 Mme M. Campiche

Sociétés locales

Services Industriels
 MC Mme A.-S. Caccia, chef de service
 MC Mme D. Neumann (80%)
 MC M. B. Cand
 MC M. G. Donnet

Bureau Technique
 MC M. S. Auer, chef de service
 MC Mme K. Zumstein
 MC Mme N. Zurich (39.55%)

Ecoles
 M. A. Nikles

Bibliothèque
 Mme C. Gonzalez Tornare

Police administrative
 MC M. J.-M. Cornu

**Service de voirie,
 parcs et promenades**
 Ra M. M. Barraud
 Ra M. D. Bernaschina
 Ra M. G. Donnet
 Ra M. S. Chevalley
 Ra M. B. Pahud
 Ra M. C. Botré
 Ra M. M. Salhi (30%)
 Ra Mlle S. Panchaud (apprentie)
 Ra M. V. Kern (apprenti) jusqu'au 30.06.2013
 M. A. De Oliveira dès le 18.11.2013

Bâtiments
 MC M. B. Cand
 PZ M. D. Stäger jusqu'au 30.11.2013
 PZ M. F. Flüeler dès le 01.11.2013
 MC Mme S. Wittmer
 PZ Mme C. Cand (40%)
 Mme L. Hassler
 Mme M. Dubach

Mamans de jour
 Mme M.-D. Progin

SDIS
 Cdt J.-L. Blanchard

Contrôle des habitants
 MC Mme M. Cuche
 MC Mme D. Pittet (10%)

Préposés et Inspecteurs
 Culture champs: M. O. Joyet préposé agricole dès 01.01.05
 Inspecteur bétail: M. D. Corbaz

Fonction à plein temps (100%)
 Personnel auxiliaire
 MC Maison de Commune
 Ra "Le Raffort"
 PZ Complexe de Prazqueron



**Au Conseil communal
de Romanel-sur-Lausanne**

RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2013

Introduction

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Le rapport de gestion 2013 couvre la deuxième année complète de la législature 2011 – 2016 (*fin de la législature au 30 juin 2016*).

Le Conseil communal a adopté en 2012 deux nouveaux règlements (Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux et Règlement communal sur la gestion des déchets) qui ont permis, dès le 1^{er} janvier 2013, l'encaissement de deux taxes importantes pour l'équilibre de nos finances communales et, pour le deuxième, provoqué une grande incidence sur le quotidien de nos concitoyens.

- **Règlement communal sur la gestion des déchets (chap. 2.1)**

Valorsa indique que, suite à l'introduction de la **taxe au sac**, les tonnages des déchets incinérables firent d'emblée une chute de moitié, qui s'est maintenue tout au long des 12 mois. Une première analyse donne 3 clés explicatives. Premièrement, le tri s'est affiné. Si les citoyens triaient déjà globalement bien, la population des bourgs et des villes a amélioré son geste de tri de 20 %. Effet qui se reflète dans l'augmentation des tonnages en déchetterie et que Valorsa a retrouvé dans l'autopsie des poubelles. Deuxièmement, un certain ralentissement économique au niveau européen a fait fléchir de 10 % la production de déchets en Suisse. Effet qui se retrouve dans toutes les usines d'incinération suisses. Troisièmement, les déchets des entreprises, grandes et petites, du primaire ou du tertiaire, ont été définitivement traités de manière privée, sortis des déchets communaux, tant dans la collecte que dans les déchetteries.

Si elle salue le côté positif de l'introduction de cette taxe, il est surtout à relever que la Municipalité est très préoccupée, particulièrement après le week-end, par l'état de désolation des écopoints, consécutif à la négligence et aux incivilités d'une minorité d'habitants et d'entreprises de notre village, voire provenant d'autres communes. Le personnel du service de voirie a dû être assermenté pour procéder à l'ouverture des sacs non-conformes.

- **Urbanisme**

Depuis maintenant plusieurs années, le développement de notre village, pour au moins les deux prochaines décennies, a été également en permanence à l'ordre du jour, avec des dossiers lourds, examinés dans le cadre du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM) (www.lausanne-morges.ch), dont l'objectif est de garantir et améliorer le cadre de vie d'une part importante de la population vaudoise, et du Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL) (www.sdn.ch), qui fixe les grandes lignes d'un développement.

En décembre 2013 a été lancée l'étude du **Plan Directeur Localisé intercommunal (PDLi) « Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne »**, par lequel les Municipalités de Romanel-sur-Lausanne et de Lausanne souhaitent mettre en valeur une portion de leur territoire communal. Le Plan Directeur localisé permet d'élaborer une « idée d'aménagement » réaliste, qui permettra d'adapter en conséquence le Plan Directeur Communal (PDCom) et le Plan Général d'Affectation (PGA). Le PDLi, instrument à caractère stratégique, impose uniquement les règles nécessaires pour garantir l'intérêt public, en réservant autant de souplesse que possible pour les autorités et les constructeurs.

Les pages suivantes vous donnent, dans le détail et par dicastère, les très nombreux sujets qui ont retenu, séance après séance, l'attention de la Municipalité durant l'année.

CHAPITRE I**Dicastère de M. le Syndic Edgar SCHIESSER****1. Administration générale****2. Infrastructures et Urbanisme**

Effectif :	Greffes municipal :	1 secrétaire municipale	Mme N. Pralong
		1 secrétaire	Mme K. Zumstein
		1 apprentie de commerce	Mme Ilona Masson

1. Administration générale**1.1. Séances de Municipalité**

L'Autorité exécutive a tenu 48 séances ordinaires, dont 35 incorpore. Elle a traité 836 points, soit en moyenne 17 par séance, notés au procès-verbal.

La Vice-présidence a été assurée par M. D. Favre jusqu'au 30 juin 2013, puis par et Mme C. Canu dès le 1^{er} juillet 2013.

1.2. Demandes de bourgeoisie

La Municipalité a transmis au Canton ses décisions d'octroi de la bourgeoisie de Romanel-sur-Lausanne pour :

Naturalisation ordinaire :	décision de la Municipalité du
- Mme Nevrije Bijlali	18.02.2013
- Mme Nadine Deschamps	25.03.2013
- M. et Mme Ramadan et Kadrushe Pajaziti	20.05.2013
- M. Onur Demircan	20.05.2013

Naturalisation facilitée pour les étrangers nés en Suisse :

Décision d'octroi de bourgeoisie communale, pour	décision de la Municipalité du
- Mlle Nadine Simoes Fernandes	08.07.2013
- Mme Stefania Marcone	22.07.2013
- M. Gabriel Barros Martins Prisca	23.09.2013
- M. Pablo Fernandez	11.11.2013
- Mlle Sara De Jesus Gomes	16.12.2013

Naturalisation facilitée pour les jeunes étrangers de la 2^{ème} génération :

- M. Vitalij Dejkin	17.09.2013
---------------------	------------

1.3. Offres d'emploi

Nous avons enregistré et répondu à 49 offres spontanées d'emploi concernant les services de l'administration, de la voirie et des bâtiments.

1.4. Préfecture

Le Préfet, M. Serge Terribilini, est venu visiter l'Administration communale le 25 novembre 2013. Une check-liste des différents points qu'il souhaitait aborder a été dûment complétée à cet effet.

1.5. Réunion des Syndics du District et Forum des Exécutifs

La rencontre entre Syndics et Préfets de Lausanne a eu lieu le 25 avril 2013, à Prilly.

1.6. Lausanne Région - Secteur Nord

Deux séances ont eu lieu en date du 6 juin 2013 et du 7 novembre 2013.

Le rapport d'activités de Lausanne Région est disponible sur le site Internet :

http://www.lausanneregion.ch/documents/rapport_lr_final-ind.pdf

1.7. Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants venus s'installer à Romanel s/L. entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012 ont été reçus par la Municipalité, le mercredi 30 mai 2013, en présence du Président du Conseil communal, des représentants des Paroisses et du GSL.

Selon la formule intitulée : « Les nouveaux habitants visitent la Commune en famille et à pied », les invités ont été reçus à la Villageoise, puis ont visité divers bâtiments communaux, avant de se retrouver à la salle polyvalente de Prazqueron pour y partager le verre de l'amitié.

1.8. Nouveaux citoyens

Les nouveaux citoyens et jeunes étrangers nés en 1994 ont été reçus le 25 mars 2013 à la Petite Charrue. Ce sont 19 jeunes filles et jeunes gens qui ont répondu à notre invitation. Ils se sont vu offrir l'ouvrage "La Suisse mode d'emploi".

1.9. Nonagénaires

La Municipalité a décidé, dès 2005, de porter à **fr. 800.--** la somme proposée aux nonagénaires de la Commune de Romanel-sur-Lausanne, en abandonnant toute autre proposition de cadeau, et d'offrir en supplément le journal correspondant au jour et à l'année de naissance de la personne fêtée.

En 2013, les personnes suivantes ont été fêtées :

- Mme Veneranda Dall'Aglio
- Mme Léonie Pache
- M. Stefan Kalbermatten
- M. Raymond Borgnana

1.10. Invitations et échanges

Réception des mandataires : jeudi 5 septembre 2013, à 19h00, à la Petite Charrue.

Il a été répondu à l'invitation de la Municipalité du Mont-sur-Lausanne, pour partager un repas le 17 juin 2013.

De plus, de nombreuses personnes ont été reçues et nous avons répondu à plusieurs invitations, selon nos disponibilités.

1.11. Cours, journées d'études, séminaires

Les membres du personnel ont suivi des cours et/ou assisté à des journées d'études ou séminaires divers, en fonction de leur activité.

1.12. Informatique

Dans le cadre du Préavis municipal No 56 2010 intitulé "Remplacement du matériel informatique", le parc de machines et de serveurs a été renouvelé en avril 2013. Nous avons acquis 2 serveurs, 15 postes de travail et 1 accès Internet. Un serveur prend en charge la gestion des utilisateurs, de la messagerie, du réseau et des sauvegardes; le deuxième serveur est dédié aux applications "métier". Un service de messagerie, permettant un accès à distance à chaque boîte aux lettres, a été mis en place. La sécurité de notre système informatique a été renforcée par l'installation d'un système de sauvegarde adapté à nos besoins et par la mise en place d'un pare-feu, d'un anti-virus centralisé et d'un filtre anti-spams centralisé également. Une convention de services a été conclue avec Ixion Services SA en date du 12 avril 2013, ceci afin de garantir le bon fonctionnement du parc informatique.

Tous les employés communaux possèdent dès à présent un profil, ainsi qu'un accès à la messagerie.

1.13. Site Internet

Le site Internet de la Commune est accessible depuis le 12 avril 2001. Il a totalement été réorganisé en automne 2009, sans que les rubriques disponibles soient modifiées. Il a été complété par de nouvelles rubriques, notamment avec des informations sur les séances du Conseil communal. Le but de cette refonte était de permettre un meilleur suivi par les différents collaborateurs de l'Administration communale, qui pourront intervenir directement pour apporter très rapidement les dernières modifications.

Le site permet aux habitants d'obtenir des informations sur, entre autres, diverses procédures administratives, les coordonnées des différents services de l'Administration, des entreprises, des sociétés locales. Quelques règlements communaux et les numéros du Romanel Info sont également disponibles. Informations ponctuelles (offres d'emploi, votations).

2. Infrastructures et urbanisme

2.1. Infrastructures, aménagement du territoire, dossiers généraux

Schéma Directeur Nord Lausanne

Les travaux du Schéma Directeur du Nord Lausannois ont été poursuivis tout au long de l'année. Quatre séances ordinaires du GROFIL (Groupe de Pilotage) ont été tenues les 4 avril, 29 mai, 3 septembre et 21 novembre 2013.

Dès le 1^{er} juillet 2011 (début de la législature 2011-2016), M. Jean-Pierre Sueur, Syndic du Mont-sur-Lausanne, a été désigné comme Président; MM. Raymond Bron, Syndic de Cugy, et Louis Savary, Syndic de Cheseaux-sur-Lausanne, sont Vice-présidents. M. Jacques Baudet est Chef de projet du SDNL dès le 1^{er} novembre 2008 (poste à 80 % jusqu'au 31 décembre 2010, qui a été porté à 90% dès le 1^{er} janvier 2011). Le Président, les deux Vice-présidents et le Chef de projet, forment le Bureau exécutif du SDNL.

Le Syndic en charge de l'urbanisme représente la Commune de Romanel-sur-Lausanne au GROFIL, remplacé en cas d'absence par sa suppléante, Mme la Municipale Christine Canu.

Exposition Nord Lausannois 2030

Une manifestation importante intitulée «Exposition Nord Lausannois 2030», destinée à donner aux visiteurs une vision globale de l'Agglomération Lausanne-Morges, le Nord lausannois et Centre Lausanne, présentant ses projets majeurs, en collaboration avec les secteurs de l'Est, de l'Ouest et de Région Morges, a eu lieu le samedi 25 mai 2013. A cette occasion, 15 projets ont été présentés pour construire l'avenir de l'Agglomération Lausanne-Morges, et une reproduction géante au sol de dite agglomération. Trois tables rondes thématiques et une visite virtuelle des projets ont été également organisées. Enfin, plus d'un millier de participants étaient présents pour entendre, point d'orgue de la journée, **Madame Doris Leuthard, Conseillère fédérale**.

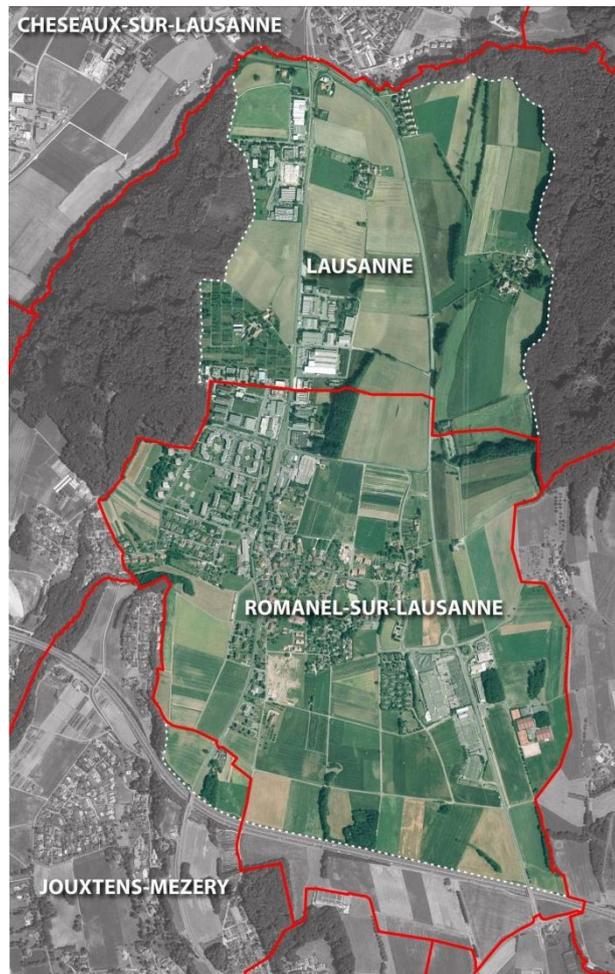
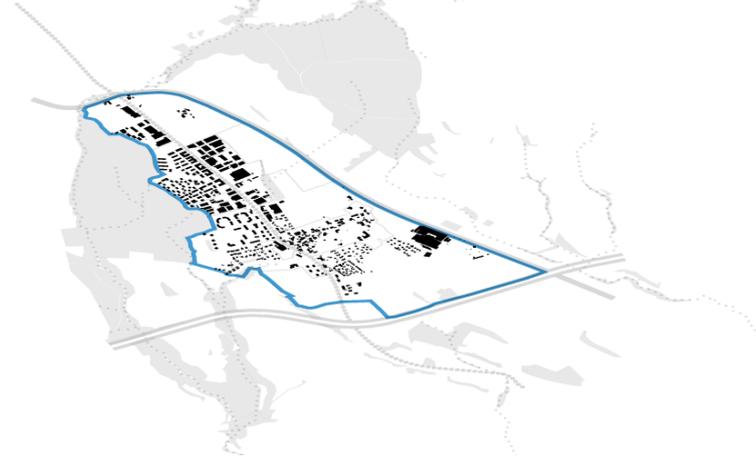
L'ensemble des chantiers et des projets du SDNL sont expliqués sur le site www.sdn.ch. Le **rapport d'activité du SDNL** est également disponible sur ce site. Il a aussi été remis aux membres des corps délibérants des 12 communes concernées.

ARLB dans la plateforme du Nord lausannois

Beaucoup de communes sont en relation avec l'Aéroport Lausanne-Blécherette (ARLB) et l'intégration de cette société dans le GROFIL permet de faciliter les échanges entre les communes et l'aéroport. Cela permet aussi à l'ARLB de se tenir informé des grands projets en cours, ainsi qu'à venir dans le Nord lausannois. Une collaboration entre le SDNL et l'ARLB ne peut être que fructueuse, s'agissant d'une infrastructure de transports importante dans le cadre des développements à venir dans le périmètre du SDNL, et comme partenaire de la promotion économique de la région.

PDL Intercommunal

Lausanne-Vernand - Romanel-sur-Lausanne



Le Conseil communal a octroyé un crédit d'étude pour l'élaboration d'un Plan Directeur Localisé intercommunal (PDLi) sur le périmètre du Chantier 1, et plus spécifiquement sur l'entier du territoire de notre Commune. Il présente les avantages suivants :

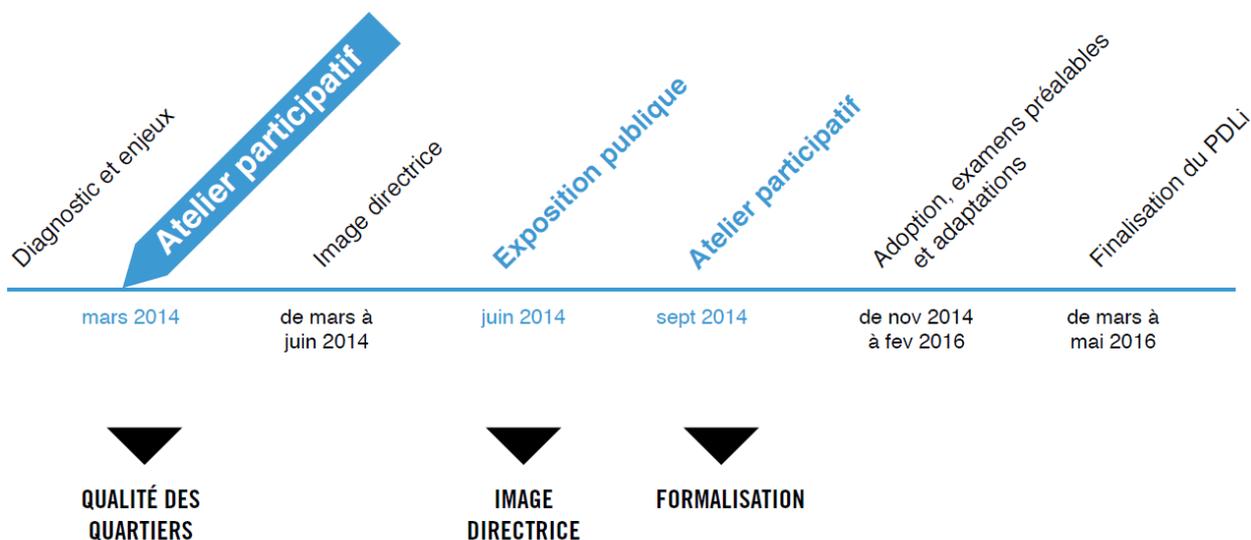
- il intègre les Conseils communaux à la décision et respecte ainsi le processus démocratique ;
- il place les Communes de Lausanne et de Romanel-sur-Lausanne sur le même niveau décisionnel ;
- il consolide durablement la planification du périmètre intercommunal du Chantier 1 ;
- il induit une réflexion sur un périmètre intercommunal de plus de 400 hectares ;
- il tient compte de l'évolution de tout ce qui l'entoure ;
- il bénéficie de l'expérience accumulée lors de l'étude du Chantier 1 ;
- il bénéficie d'autres Chantiers d'études et de nombre d'études ou portions d'études déjà réalisées ;
- il détermine les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement du périmètre à court, moyen et long terme (transports individuels, transports publics, mobilité douce, aménagements publics et infrastructures sociales), ainsi qu'une recherche concertée de leur financement (Confédération, Canton, Communes, tiers) ;
- il intègre le LEB dans la réflexion au sujet de son mode de fonctionnement à terme ;
- la Commune de Romanel-sur-Lausanne profite de la démarche pour actualiser son Plan Directeur communal et son Plan Général d'Affectation au plus tard à l'horizon 2018 (directives du Grand Conseil et du Conseil d'Etat) ;
- son financement bénéficie d'un effet d'échelle et de cofinancements ;
- il intègre toute la problématique d'une décharge de matériaux d'excavation (DMEX) prévue à Vernand ;
- il bénéficie de remarques constructives formulées dans le cadre d'une analyse de son périmètre, cela dans le cadre du Chantier d'étude 4a du SDNL « Stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage » ;
- il intégrera les concepts généraux et particuliers formulés par l'étude du Chantier 2 du SDNL « Etude stratégique d'accessibilité multimodale » ;
- il proposera un concept d'implantation et d'intégration du « Site d'intérêt cantonal, Marais/Sauge » (cf. PADE "Politique d'Appui au Développement Economique de l'Etat de Vaud") sur ce périmètre particulier, qui sera repris dans le Chantier d'étude 3bc ;
- il permettra de vérifier l'intégration de l'avant-projet en cours PQ Pré-Jaquet ;
- il permettra de vérifier l'intégration de l'avant-projet en cours PPA Brit ;
- Il permettra de vérifier l'intégration de l'avant-projet en cours PPA Camarès ;
- Il intégrera l'étude des circulations à l'Ouest de la voie LEB entre Camarès et le Lussex, diligentée par la Commune de Romanel-sur-Lausanne, sur demande du SDNL ;
- il intégrera l'étude des besoins en infrastructures scolaires et enfance (Harmos) menée par le SDNL dans les périmètres ASIGOS et AJENOL ;
- il traitera de l'aménagement des espaces publics, chapitre faible de l'étude du Chantier 1 ;
- il permettra d'intégrer, le cas échéant, les projets de renaturation de la Pétause, du Petit-Flon, du Lavaux, du Torcou et du ruisseau de Broye, pour autant que cela représente un intérêt prépondérant ;
- il bénéficiera d'éléments d'analyse dans le cadre de l'étude en cours des détournements des débits de pointe des ruisseaux de Broye et des Baumettes, bassin versant Mèbre amont ;
- il intégrera la nouvelle politique cantonale en matière d'installations commerciales à forte fréquentation (ICFF).

Le **cahier des charges** pour le mandataire chargé d'établir le PDLi a été adopté le 5 juillet 2013 par l'ensemble des membres du Groupe Décisionnel (GD) et du Groupe Technique (GT), représentant les entités suivantes :

- **La Commune de Romanel-sur-Lausanne**
- **La Commune de Lausanne**
- **Le SDT pour l'Etat de Vaud**
- **Le Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL),**
- **La Commune boursière du Mont-sur-Lausanne.**

Le mandat a fait l'objet d'une mise en concurrence, selon les règles et principes du droit des marchés publics. Le 27 septembre 2013, les partenaires susmentionnés ont confié le mandat à **URBAPLAN SA**, qui assure la Direction (M. Igor Andersen), la coordination de projet et opère comme répondant principal.

La séance de lancement de l'étude a eu lieu le 18 décembre 2013. Le planning est le suivant :



En respect des buts et contenus définis dans l'article 38b de la LATC et des documents directeurs supérieurs, le mandataire retenu doit :

- coordonner les résultats des études réalisées et en cours ;
- coordonner les options prises dans le cadre d'avant-projets et de projets de planification cantonales et communales en cours dans le périmètre ;
- réaliser les études complémentaires utiles ;
- traduire les orientations stratégiques en intégrant toutes les mesures utiles ;
- tenir compte des remarques pertinentes et constructives formulées par la population et les associations à l'occasion de la consultation publique du chantier 1 de décembre 2009, ainsi que lors des ateliers participatifs.

Du PDL au Plan Directeur communal et Plan Général d'Affectation

Suite à la ratification du Plan Directeur cantonal au 1^{er} août 2008 par le Grand Conseil, les communes faisant partie du périmètre d'agglomération ont directive de refaire leurs Plans Généraux d'Affectation et leurs Plans Directeurs communaux dans les 5 à 10 ans. Le Plan Directeur Localisé intercommunal (PDLi) servira de base pour l'élaboration, dès l'automne 2014, du nouveau Plan Directeur communal. Dans la foulée, le Plan Général d'Affectation sera également mis en chantier.

PALM – Projet d'Agglomération Lausanne – Morges

Le dynamisme économique de la région Lausanne-Morges, créatrice d'emplois, est la raison principale du futur accroissement démographique. Selon les prévisions statistiques, pas moins de 43'000 emplois seront créés dans la région d'ici 2030 et environ 69'000 habitants s'installeront dans le périmètre. Sur cette base, la planification territoriale du PALM envisage, voire anticipe, les futurs besoins en logements, en transports et en équipements.

Quatre règles prévalent en faveur d'un développement urbain au cœur de l'agglomération :

- L'utilisation des surfaces urbanisées permet de tirer profit et de mieux rentabiliser des parcelles déjà aménagées (énergies, canalisations, routes, etc.) lors de constructions, d'agrandissements, de transformations ou de rénovations. Ces zones sont pour la plupart déjà équipées.
- La concentration de l'urbanisation dans des endroits appropriés garantit une bonne accessibilité en transports publics (emplacements bien intégrés); elle modère ainsi les trajets pendulaires de véhicules privés.

- La construction ou la transformation de bâtiments augmente la qualité des espaces urbains, notamment dans les secteurs problématiques au plan environnemental. Chaque intervention donne l'occasion d'améliorer ou de mettre aux normes actuelles le périmètre déjà bâti.
- Le développement des espaces urbains dans l'agglomération limite les surfaces construites en périphérie et préserve ainsi les espaces verts, la biodiversité, l'agriculture et les zones de délasserment.

2.2. Infrastructures, aménagement du territoire, dossiers locaux

Projet de PPA "Le Village"



(projet mis à l'enquête publique)

Le village ancien de Romanel-sur-Lausanne, sur la zone, est régi par le Plan d'Extension Partiel "Romanel-Village", approuvé par le Conseil d'État le 5 février 1986. Ce document avait été conçu notamment pour assurer la sauvegarde du caractère architectural du village, à valeur historique. Dans le prolongement de l'actualisation du Plan Directeur communal (1997), la Municipalité a décidé d'entreprendre la révision du PEP « Romanel-Village », afin d'apporter une dimension dynamique et incitative aux règles d'aménagement en vigueur, tout en prenant en compte la substance actuelle du règlement relatif à la conservation qualitative du tissu villageois. Les objectifs recherchés sont :

- sauvegarder la qualité du noyau historique de Romanel-sur-Lausanne et le mettre en valeur ;
- organiser le renforcement de l'urbanisation, en respectant la typologie des diverses composantes du domaine bâti ;
- reconnaître au village, lieu privilégié de rencontres et d'échanges, son statut de centre civique et social de la Commune ;
- favoriser le maintien et le développement des activités socio-économiques et des équipements collectifs existants ;
- protéger les éléments naturels, le paysage et l'environnement en général ;

- favoriser le développement durable, tout particulièrement la production et l'économie d'énergie ;
- Les terrains concernés par le PPA "Le Village" se situent dans le périmètre du site stratégique C du PALM, pour lequel une densité moyenne, entre 100 et 150 habitants et emplois par hectare, a été fixée. Les objectifs généraux pour ce site stratégique sont la mise en valeur du couloir du LEB et la création d'une nouvelle centralité autour des gares. Le projet de PPA "Le Village" est conforme aux principes définis pour ce site stratégique.

Le projet de PPA "Le Village" a enfin obtenu, au printemps 2013, l'aval du Service du Développement Territorial (SDT), après un 3^{ème} examen préalable auprès des services de l'Etat. Sur cette base, notre mandataire en charge du projet (Bureau Plarel) et le Bureau Technique communal ont, sous la direction de la Municipalité, préparé le dossier complet nécessaire à la légalisation d'un PPA, soit le **Règlement, le Plan Partiel d'Affectation et le rapport d'aménagement (47 OAT)**. Ont également été organisées :

- Une séance d'information à l'intention des 90 propriétaires concernés par le PPA, le jeudi 31 octobre ;
- Des rencontres avec différents propriétaires pour la préparation des servitudes de passage pour la mobilité douce, pour l'implantation d'éco-points et enfin pour l'aménagement de trottoirs ;
- Des séances de signatures devant notaire avec les propriétaires concernés par les servitudes relatives au PPA Le Village.

Suivant les exigences de la LATC, la **séance d'information publique** aura lieu le 15 janvier 2014 et l'**enquête publique** se déroulera du 17 janvier au 17 février 2014.

Projet de Plan de Quartier (PQ) "Pré-Jaquet"

Ce projet, bien connu du Conseil communal, avait fait l'objet d'un concours à l'automne 2006. Le périmètre, d'environ 2.5 hectares, est susceptible d'accueillir environ 500 habitants et emplois à l'horizon 2016-2018. Le projet avait fait l'objet, le 12 décembre 2012, d'un examen favorable de la Cellule de Pilotage Technique (CPT) du SDNL.

Les discussions avec les promoteurs se sont poursuivies et une convention de constitution de servitudes a été signée. Elles ont permis d'adresser un projet de Plan de Quartier (PQ) "Pré-Jaquet" au Service du Développement Territorial (SDT) pour un 1^{er} examen préalable. Le SDT a fait part des avis des services cantonaux le 18 juillet, ce qui a permis de préparer un dossier remanié qui sera adressé au SDT pour un examen complémentaire au printemps 2014.

Avant-projet de PPA "Le Brit"

Ce projet, également bien connu du Conseil communal, a fait également l'objet d'un concours à l'automne 2006. Le périmètre, d'environ 14 hectares, dont 4 en zone ORNI, actuellement en zone intermédiaire, est susceptible d'accueillir environ 1'600 habitants et emplois à l'horizon 2016-2020.

Ce dossier n'a subi aucune évolution en 2013, la Municipalité ayant choisi de donner la priorité à l'avancement du PPA "Le Village" et PQ "Pré-Jaquet".

Eclatement de la Jonction autoroutière de la Blécherette Barreau Sud de Romanel – Chemin de la Sauge et Carrefour du Lussex

Le 20 septembre 2013, le Conseil fédéral a pris notamment les décisions suivantes :

- Le projet général Route Nationale N09, intitulé "Eclatement de la jonction de la Blécherette" du 27 février 2009, avec des coûts devisés à **CHF 63,77 mio**, est approuvé et débloqué pour l'élaboration du projet définitif, y compris le rapport d'impact sur l'environnement 3^{ème} étape ;

- Les aménagements autoroutiers ne seront réalisés que simultanément avec les mesures d'accompagnement du canton et des communes pour les routes d'accès, nécessaires au bon fonctionnement de la jonction et de ses accès.



Dans la foulée, et comme l'exige la décision du Conseil fédéral, le dossier du **Barreau de la Sauge et du Dénivelé du Lussex** a été remis à l'ordre du jour et le Conseil communal a accordé un crédit d'étude pour la part de la Commune de Romanel-sur-Lausanne à l'étude préliminaire en vue de l'aménagement de ce dispositif routier.

Le but de l'étude consiste donc à affiner les réflexions d'aménagement déjà menées par la Commune de Romanel-sur-Lausanne et le Service des Routes sur le Barreau de la Sauge lors de l'élaboration du projet général d'éclatement de la jonction de la Blécherette, en intégrant les nouvelles données concernant les Transports Publics (TP), le développement communal à court, moyen terme, et les pistes de réflexion du chantier 2 SDNL à plus long terme.

Le résultat consiste à établir les hypothèses de dimensionnement de l'axe pour proposer un aménagement de la voirie et son principe d'exploitation, notamment au droit des carrefours principaux et des accès intermédiaires. Une adaptation des carrefours d'extrémités, qui sont déjà proposés, sera éventuellement faite.

L'horizon de réalisation du Barreau de la Sauge (mesure A du PALM 2012) qui nous préoccupe est celui de la première étape de réalisation de l'éclatement de la jonction de la Blécherette, soit 2018-2020; l'horizon de dimensionnement est 2030, en coordination avec l'horizon PALM 2012 et avec celui de la planification de la jonction.

Cette étude est co-financée à parts égales par l'Etat de Vaud (le Service de la mobilité étant en charge de gérer ce financement) et la Commune de Romanel.

La séance de lancement de l'étude a eu lieu le 18 décembre 2013.

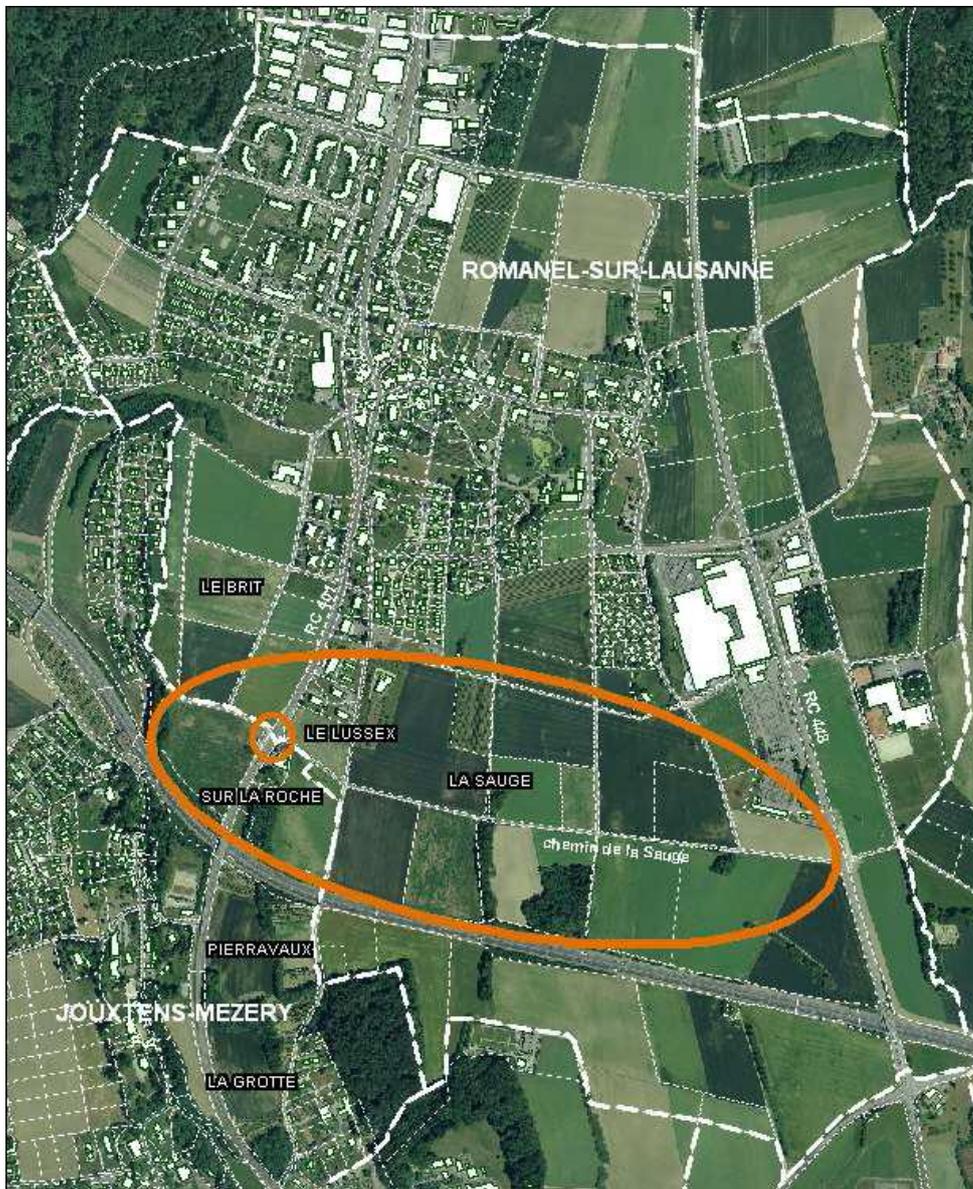
Site d'activités de la Sauge, dimensionnement, positionnement et vocation

Dans le cadre du processus d'actualisation des sites stratégiques de la Politique des Pôles de Développement (PPDE) conduit par le Groupe Opérationnel des Pôles (GOP), les Communes de Romanel-sur-Lausanne et de Jouxens-Mézery et le Canton de Vaud s'engagent en tant que partenaires dans une démarche visant à la planification du territoire de La Sauge.

Reconnaissant les conditions favorables offertes par le Nord Lausannois, les planifications supérieures, Projet d'Agglomération Lausanne - Morges (PALM 2012) et Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL 2007), inscrivent La Sauge comme site stratégique, en lui attribuant des fourchettes de développement en termes d'emplois et de surfaces pour les accueillir. De plus, selon la PPDE, La Sauge est identifiée comme un potentiel site stratégique de développement d'intérêt cantonal.

Or, à ce jour, La Sauge est affectée en zone agricole avec des terrains de qualité 1 inscrits en Surface d'Asselement (SDA). Elle est proche de zones d'activités ou mixtes, existantes et en cours de planification, dont il faut tenir compte. La valorisation de La Sauge nécessite donc une planification d'affectation à fonder sur l'évaluation des besoins économiques auxquels elle devrait répondre et sur une clarification de sa destination et de sa dimension (périmètre). Ce passage de la planification directrice à l'échelle de l'agglomération et à la planification d'affectation à l'échelle locale implique la vérification et la consolidation des cibles d'accueil d'emplois en fonction de la destination du site, de sa coordination avec les zones d'activité du Nord Lausannois, en y intégrant les contraintes urbanistiques, environnementales et paysagères existantes.

Une fois que l'opportunité et les objectifs de la création d'un site stratégique d'activité à La Sauge auront pu être confirmés et précisés, il s'agira d'établir une stratégie de développement territorial à concrétiser dans un Plan Partiel d'Affectation (PPA).



La séance de lancement de l'étude a également eu lieu le 18 décembre 2013.

CHAPITRE II**Dicastère de M. Denis FAVRE****1. Finances****2. Travaux et routes****3. Assainissement****4. Domaines**

Effectif :	Bourse communale :	1 boursière communale	Mme A.-S. Caccia
		1 comptable	Mme D. Neumann
	Service de voirie et parcs et promenades :	1 chef d'équipe	M. M. Barraud
		1 ouvrier qualifié	M. D. Bernaschina
		1 ouvrier qualifié	M. C. Botré
		1 manœuvre spécialisé	M. G. Donnet
		1 ouvrier spécialisé	M. S. Chevalley
		1 jardinier-paysagiste	M. B. Pahud
		1 apprentie agent d'exploitation	Mlle S. Panchaud
		1 apprenti agent d'exploitation	M. V. Kern <i>jusqu'au 30.06.13</i>

1. Finances**1.1. Organisation**

La bourse communale gère, entre autres, les activités suivantes :

- tenue de la comptabilité générale
- tenue de comptabilité pour le compte de tiers (Association de la Garderie Les P'tits Bonshommes et de l'Association des structures d'Accueil en Milieu familial de jour des Communes de Bournens, Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne et Sullens)
- gestion des salaires (décomptes mensuels, paiements, relevés annuels des charges sociales et établissement des certificats de salaires)
- gestion de la trésorerie
- gestion des paiements
- gestion des diverses facturations communales
- gestion du contentieux
- gestion des rôles d'impôts et des éléments fiscaux, arrêté d'imposition, relation avec les Autorités fiscales cantonales
- préparation de documents et décomptes officiels (TVA, IA...)
- coordination et élaboration du budget et du plan des investissements
- clôture des comptes et préparation des documents pour la révision.

1.2. Encaissement des impôts**1.2.1. Personnes physiques**

Le rendement brut des impôts 2013 (chapitre 210, non compris les personnes morales) s'élève à **fr. 7'754'343.26**. Compte tenu des acomptes reçus de l'Office d'impôt du district de l'Ouest lausannois entre le 01.01.2013 et le 31.12.2013, notre compte courant (compte 9111.11) présente un solde en notre faveur au 31.12.2013 de **fr. 27'837.46**.

L'arriéré des contribuables (compte 9112.11) se monte à **fr. 1'851'158.35** (fr. 1'463'224.11 en 2012) qui se répartit de la manière suivante :

Arriéré par genres	Année 2013	Année 2012
Impôt à la source	Fr. 167'099.68	Fr. -49'862.26
Impôt revenu/fortune	" 1'551'668.03	" 1'378'251.46
Gains immobiliers	" -0.31	" -1'687.76
Bénéfice en capital	" 39.72	" 39.72
Acte défaut biens en lieu et place de saisie	" 0.00	" 13'123.35
Amende soustraction	" 4'800.00	" 4'800.00
Prestation en capital	" 44'825.60	" 10'352.38
Impôt sur les chiens	" 1'349.52	" 900.18
Patentes tabac	" 156.25	" 156.25
Droit de mutation	" 3'149.98	" 2'877.16
Impôt sur les donations	" 0.00	" 0.00
Contributions communales	" 0.00	" 0.00
Impôt foncier	" 23'347.40	" 91'987.00
Rachat d'ADB	" 46'852.21	" 12'248.43
Gestion de faillite	" 7'870.27	" 38.20
TOTAUX	Fr. 1'851'158.35	Fr. 1'463'224.11

1.2.2. Personnes morales

Le rendement brut des impôts 2013 a été de **fr. 1'373'581.60**. Compte tenu des acomptes reçus entre le 01.01.2013 et le 31.12.2013, notre compte courant avec l'administration cantonale des impôts (compte 9111.12) présente un solde en notre faveur au 31.12. 2013 de **fr. 20'763.69**.

L'arriéré des contribuables (compte 9112.12) se monte à **fr. 157'744.39** (fr. 280'493.79 en 2012), dont **fr. 90'613.96** d'impôt sur le bénéfice et le capital, **fr. 47'820.--** d'impôt foncier, **fr. 16'103.--** d'impôt complémentaire sur immeubles et **fr. 3'207.43** de gestion de faillite.

1.3. Liquidités

Une avance à terme fixe de **fr. 1'000'000.--**, auprès de la Banque Cantonale Neuchâteloise, au taux de 0.15 %, a été souscrite du 10 janvier au 10 avril 2013.

Le 31 juillet 2013, nous avons emprunté un montant de **fr. 2'000'000.--** au Fonds de compensation AVS, au taux de 1.17 %, échéance au 31 juillet 2019.

Le 30 septembre 2013, afin de pouvoir rembourser le prêt de **fr. 3'000'000.--**, auprès de Postfinance, au taux de 3.29 %, nous avons contracté un prêt auprès de la SUVA, au taux de 1.71 %, échéance au 30 septembre 2024.

1.4. Charges culturelles

La contribution annuelle forfaitaire de la Commune au Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a été ramenée à **fr. 33'000.--**, compte 151.3523. L'attribution de la somme a été laissée à la libre disposition du Comité de gestion.

1.5. Débiteurs

L'ACI continue à fournir un effort tout particulier sur le contentieux. Les défalcations; pour notre Commune, s'élèvent à fr. 104'889.94. En contrepartie, on trouve les impôts récupérés après défalcation qui sont en hausse et s'élèvent à fr. 63'728.76.

Au niveau communal, les rappels étant effectués régulièrement, les postes ouverts datant de plus d'une année sont de minime importance.

1.6. Droits de mutation

Il s'agit d'un impôt difficile à budgétiser, car sensible à l'évolution économique.

1.7. Abonnements CFF

En 2013, nous avons vendu 528 cartes journalières, au prix de fr. 45.-- pièce, sur les 732 disponibles (518 en 2012, 537 en 2011 et 559 en 2010). Elles peuvent être acquises au plus tôt deux mois avant la date du départ. Il y a la possibilité d'acheter plusieurs billets, mais pour trois jours consécutifs au maximum.

1.8. Fiduciaire

En date du 24 octobre 2013, conformément au mandat confié, la fiduciaire a procédé à un contrôle intermédiaire surprise. Les travaux suivants ont été effectués :

- la tenue des caisses (bourse communale et contrôle des habitants)
- le contrôle des soldes bancaires au 30 septembre 2013
- la concordance des transferts de liquidités et dates valeurs
- les dépenses d'investissements comptabilisées au 30 septembre 2013.

A l'issue du contrôle, aucune anomalie n'a été constatée et la bonne tenue générale des comptes précités a été confirmée. Les contrôles plus approfondis sur certains chapitres, choisis aléatoirement, seront effectués sur les comptes finaux.

1.9. Taxe de séjour

La Commission intercommunale s'est réunie aux dates suivantes : les 19 avril et 9 octobre 2013, dans les locaux de Lausanne Tourisme. Les demandes de subventions sont traitées par courriel, elles sont discutées en Municipalité.

1.10. Commission foncière

Deux séances avec la Commission foncière ont eu lieu, en présence du Municipal des finances, pour établir de nouvelles taxations, suite à des transformations ou à des achats.

2. Travaux et routes

Durant l'année écoulée, la voirie a procédé ponctuellement à l'entretien courant de notre réseau routier communal (fissures et nids de poules).

Service de neige :

28 interventions (21 en 2012) en 2013 ont nécessité l'épandage de 45 tonnes de sel (41 tonnes en 2012).

Parc véhicules :

Achat d'un tracteur "Meili" (selon Préavis municipal No 02/2011 intitulé "Achat d'un tracteur et d'une balayeuse pour le Service de Voirie, Parcs et Promenades).

Entretien courant du parc à véhicules. Expertise du John Deere

2.1. **Ordures ménagères et déchets divers**

« On en a beaucoup parlé et dans une année, on n'en parlera presque plus ». Un adage qui sied à la mise en œuvre de la Loi fédérale sur les déchets, dans son principe de pollueur-payeur. Une action menée tambour battant sur le périmètre de Valorsa, en accord avec plus de 70 autres communes.

Fin 2012, réflexions politiques et règlements étaient en place dans la grande majorité (95) des 101 communes du périmètre, avec 84 en taxe au sac et 11 en taxe au poids. Le 1^{er} janvier 2013 marqua le début de la vague des sacs blancs. Le gris ne fut jamais de rigueur, le mélange des sacs noirs et blancs n'a pas eu lieu, la population vaudoise a d'entrée de cause joué le jeu.

La fraude fut systématiquement contrôlée en automne, où Valorsa a fait le tour de toutes les collectes pour vérification. 2 communes se sont retrouvées avec plus de 5% de déchets non-conformes; quelques pratiques erronées ont pu être corrigées.

Des chiffres, encore des chiffres. La mise en place de la taxation des déchets a induit moins de tonnes physiques à traiter et plus de chiffres de statistiques à produire. Les tonnages des déchets incinérables firent d'emblée une chute de moitié, qui s'est maintenue tout au long des 12 mois. Une première analyse donne 3 clés explicatives. Premièrement, le tri s'est affiné. Si les citoyens triaient déjà globalement bien, la population des bourgs et des villes a amélioré son geste de tri de 20%. Effet qui se reflète dans l'augmentation des tonnages en déchetterie, et que Valorsa a retrouvé dans l'autopsie des poubelles. Deuxièmement, un certain ralentissement économique au niveau européen a fait fléchir de 10% la production de déchets en Suisse. Effet qui se retrouve dans toutes les usines d'incinération suisses. Et troisièmement, les déchets des entreprises grandes et petites, du primaire ou du tertiaire, ont été définitivement traités de manière privée, sortis des déchets communaux, tant dans la collecte que dans les déchetteries. Effet qui se voit dans l'augmentation des tonnages de DIB (Déchets Industriels Banals) collectés par les transporteurs.

La rétrocession financière du Concept Régional de taxe au sac s'est faite trimestriellement, sur la base des acomptes prévus. Le décompte final est prévu sur mars 2014.

Les tonnages traités à Penthaz ne reflètent pas nécessairement tous ces récents mouvements des déchets. Valorsa SA, propriété des Communes, a subi un marché exacerbé des déchets. Il n'est pas dans les attributions d'un périmètre d'avoir des pratiques commerciales sur les prix. Parallèlement, le périmètre a des tâches essentielles qui n'incombent pas aux entreprises privées, dont les communes-actionnaires attendent qu'elles soient prises en charge en toute circonstance.

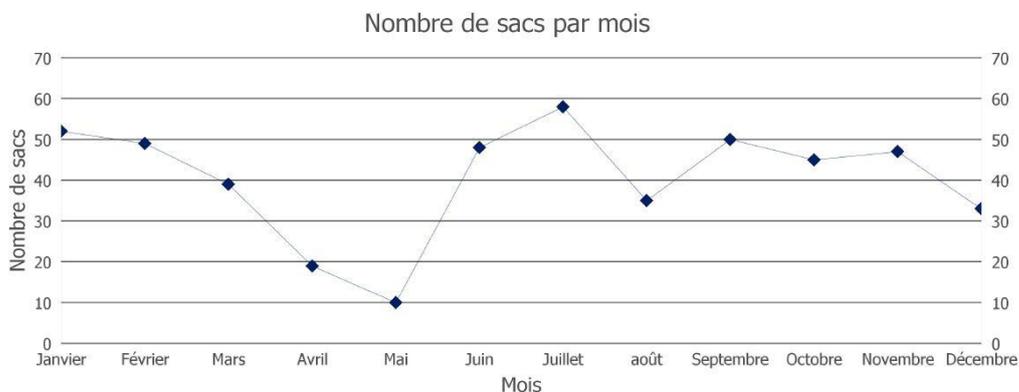
Le Conseil d'administration a donc mené une réflexion sur le rôle d'un périmètre de gestion des déchets, tel que décrit dans la loi vaudoise. Financés auparavant via une contribution par tonne de déchets incinérables, les services de conseil et de politique générale de gestion des déchets de Valorsa sont à repenser. Etude que le Conseil a entamée en 2013. Quant à la Direction, les travaux principaux ont porté sur la recyclabilité des plastiques et sur les réaménagements logistiques pour Tridel. Ces recherches sont menées conjointement avec les autres périmètres vaudois des déchets et leurs résultats seront diffusés auprès des Communes courant 2014.

Toujours dans le cadre élargi d'une gestion cantonale des déchets, la campagne de communication a battu son plein. Entre Gedrel, Sadec, Strid, GedeChablais, GedeRiviera, la DGE et Valorsa, près de 300'000 sets de table ont été distribués cet été. « Recyclez, Réparez, Réutilisez, Renoncez et Réfléchissez », placé sous l'assiette des Vaudois, a été scanné multiples fois à midi pour visiter le site Internet, « Responsables.ch », qui soutient l'information aux citoyens sur tout le Canton.

Mais la collaboration inter-périmètre a dépassé l'information, puisque GedeChablais et GedeRiviera, ainsi que quelques communes du Jorat et de Lavaux, ont rejoint le Concept Régional de Taxe au Sac (176 communes et 76% de la population vaudoise au 1^e janvier 2014). Une uniformisation qui simplifiera la gestion des déchets pour l'ensemble de la population.

Les chiffres ci-dessous représentent les quantités de déchets gérées par Valorsa. Pour ses communes, le but du périmètre est de diminuer la part d'incinérables et de trouver les meilleurs débouchés pour les recyclables.

Depuis l'introduction de la taxe au sac, le personnel du Service de voirie a été assermenté pour procéder à l'ouverture des sacs non conformes. En 2013, 485 sacs ont été ouverts et 52 dénonciations ont été réalisées par notre Agent de Sécurité Publique.



Déchets collectés dans la Commune en 2013 et 2012

Catégorie de déchets	Quantité collectée		Catégorie de déchets	Quantité collectée	
	2013 tonnes/an	2012 tonnes/an		2013 tonnes/an	2012 tonnes/an
Ordures ménagères	407.38	781.27	Aluminium + Fer blanc	9.73	5.17
Objets encombrants	44.68	101.69	Ferraille	19.30	18.7
Déchets compostables	325.00	307.5	Textiles	7.1	4.97
Papier + carton	284.96	247.14	Huiles minérales et Végétales	3.8	2.4
Verre	158.69	145.4	PET	19.23	16.17

Ce qui représente un total de **1'280 tonnes / an** (1'630 en 2012) soit **389 kilos / habitant** (494 en 2012).

Valorsa SA, Penthaz :**Statistiques Valorsa**

Déchets collectés en 2013 et 2012

Ordures ménagères	23'349 tonnes	(2012 :	39'418)
Déchets encombrants	2'013 tonnes	(2012 :	2'391)
Papier	4'943 tonnes	(2012 :	5'278)
Verre	5'363 tonnes	(2012 :	5'214)
Déchets compostables	2'527 tonnes	(2012 :	2'477)
OREA, appareils électriques	390 tonnes	(2012 :	481)

Moloks

Un citoyen ayant fait opposition, nous ne pouvons toujours pas utiliser les 7 Moloks situés au chemin de Sous-Mont, quartier En Rebatereel.

Le Préavis municipal No 33-2009 pour la mise en place d'un Règlement sur la gestion des déchets a été accepté par le Conseil communal mais, suite à une requête déposée auprès de la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal (CCST) par une citoyenne, et le recours auprès du Tribunal fédéral contestant l'arrêt de la CCST, les travaux pour la mise en place d'un Plan de gestion et d'une déchetterie dépendent de la décision du Tribunal fédéral. Ce dernier a rendu un arrêt sur la gestion des déchets en date du 4 juillet 2011. Le Règlement concernant la taxe aux sacs étant en vigueur dès le 1^{er} janvier 2013, le Plan sur la gestion des déchets pourra être élaboré.

Sur la Commune, 11 poubelles publiques ont été remplacées par des poubelles de plus grande contenance (110 litres) et plus sécuritaire pour leur vidange.

3. Assainissement des eaux météoriques – eaux usées – égouts - divers

Définitions :

EU : Eaux Usées : ce sont les eaux sales (ménage, WC, etc...) ; elles vont à la Station d'Épuration (STEP) de Vid. Certaines eaux industrielles doivent subir un pré-traitement privé avant de rejoindre les EU.

EC : Eaux Claires : eaux de surface (pluie), drainages, regards au bord des routes et des places ; elles vont au ruisseau.

3.1. Travaux spécifiques / modernisation**Collecteurs communaux – assainissement des chambres doubles**

Quelques chambres doubles équipant les canalisations de certains tronçons des collecteurs communaux ont été modifiées en des chambres respectant la mise en séparatif. Ces travaux ont été exécutés dans le cadre défini par le PGEE.

Entreprises

Les rejets de quelques entreprises préoccupent tant le SESA que nos services. Leurs rejets occasionnent des pollutions via les eaux claires et la corrosion excessive des conduites des eaux usées. Des campagnes d'information devront être renouvelées périodiquement.

Mise en séparatif

L'analyse de l'état des séparatifs est désormais réalisée par le Bureau Ribl SA dans le cadre du PGEE. Des contrôles des raccordements privés (décidés en 2010) se poursuivent en 2013 pour établir la qualité du séparatif Eaux Claires / Eaux Usées (EC/EU). Des travaux de mise en conformité ont été exigés des propriétaires pour améliorer la qualité des eaux déversées dans les ruisseaux et pour diminuer le volume des eaux non polluées arrivant à la STEP de Vidy.

Bassin de rétention de Sous-Lavaux

Certains travaux de finition ont été réalisés en 2013 après un contrôle du tassement des terres. La mise en conformité des raccordements privés, reliés à la branche Sud des collecteurs d'Eaux Claires, a permis d'alimenter le ruisseau avec les eaux permanentes présentes dans les collecteurs et les eaux pluviales, car la végétation (retenant les terres) est maintenant suffisamment développée. La mise en conformité des raccordements privés reliés à la branche Nord des collecteurs d'Eaux Claires doit être réalisée dès 2014 pour permettre d'alimenter le bassin avec les eaux provenant principalement de la zone du village.

3.2. Traitement des eaux

Volume d'eau épuré par la STEP de Vidy provenant de Romanel-sur-Lausanne : 227'949 m³ (2012 : 249'218 m³)

Part de la Commune de Romanel-sur-Lausanne des eaux traitées à la STEP de Vidy : 1.75 % (2012 : 1,29 %).

3.3. Associations / conventions intercommunales

CISTEP

M. Denis Favre fait partie de la Commission Intercommunale de la Station d'Épuration des eaux usées de Vidy, qui est présidée par M. Michel Odier, Conseiller municipal au Mont s/Lausanne. La Commission s'est réunie pour la validation des budgets, des comptes, et des informations sur les travaux futurs de la STEP.

Projets

Les essais pilotes pour le traitement des micropolluants ont débuté en janvier 2010, et continuent en 2013. Les premiers essais confirment que les processus testés (ozonation / charbon actif et membranes) sont des filières de traitement efficaces. Les deux filières testées ont permis de confirmer qu'un abattement de 80% des micropolluants était réalisable à une échelle industrielle.

3.3.1. Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE)

En fin 2008, la finalisation de l'établissement du PGEE a été confiée au Bureau d'ingénieurs hydrauliciens Ribl SA à Lausanne. Sur la base des remarques issues de l'examen préalable auprès des services de l'Etat, le Bureau Ribl SA a établi la version finale du PGEE, qui a été approuvée par le DES en février 2013.

3.3.2. Cadastre souterrain - Informatisation des données

Le bureau Ribl SA à Lausanne est responsable de centraliser les données cadastrales qui concernent les EU et les EC.

Ces données sont nécessaires lors de constructions de nouvelles habitations, pour l'entretien des réseaux, pour les sapeurs-pompiers, pour la gestion de pannes; bref il s'agit d'une somme de connaissances qui est souvent liée à un nombre restreint de personnes. L'informatisation de ces données en assure la pérennité et permet une meilleure gestion des réseaux grâce aux bases de données constituées. L'ingénieur communal a accès à ces données. L'accès via le réseau internet à la base de données centralisée est possible, mais n'est pas installé à ce jour.

4. **Domaines**

Le feu bactérien et sa prophylaxie

A nouveau et comme chaque année, des contrôles sont régulièrement effectués. Aucun cas de contamination n'a été décelé. Monsieur Blaise Pahud suit la formation nécessaire pour procéder à ces contrôles.

Les jardins familiaux

Les activités des jardiniers se poursuivent.

4.1. **Forêts**

Entretien courant assuré par le Service forestier de la Venoge. Un élagage est entrepris sur les parcelles forestières de la Commune.

4.2. **Parcs et promenades**

Formation

Les collaborateurs du Service parcs et promenades ont suivi un cours sur les produits phytosanitaires, dont l'objectif est de maîtriser les traitements des espaces verts, en conformité avec les prescriptions en la matière.

Centre sportif du Marais

Entretien courant des surfaces engazonnées par une entreprise spécialisée sous contrat forfaitaire jusqu'en 2013. Les terrains ont souffert d'un été pluvieux. Les haies et la petite forêt sont régulièrement entretenues, ainsi que le bâtiment, par notre Service de Voirie, parcs et promenades.

Le lac des Buyà tsa

Comme chaque année, la vidange complète du lac a été effectuée à plusieurs reprises. Un entretien systématique des éclairages (suite aux diverses déprédations) et des abords du lac est également réalisé et nos paysagistes entretiennent et améliorent régulièrement les massifs et ornements. Les boues qui se trouvaient dans le lac ont été enlevées et évacuées par une entreprise spécialisée.

Sentiers communaux

Entretien courant des sentiers communaux et remise en état (pavés) des chemins piétonniers par notre Service parcs et promenades.

Terrain des Esserpys

Entretien courant des surfaces et des équipements, ainsi que des arbustes, plantes et massifs qui bordent cette place de jeux. Il faut ajouter à ces travaux courants la remise en état de ces espaces verts et des jeux, due aux déprédations de certaines personnes, ainsi que le ramassage de crottes de chiens, dont les propriétaires oublient qu'il est de leur responsabilité. Une poubelle "requin" de 220 litres et deux poubelles standards de 110 litres ont été ajoutées.

CHAPITRE III**Dicastère de M. Luigi MANCINI****1. Services Industriels****2. Bâtiments****3. Sociétés locales**

Effectif :	Services Industriels : (électricité-eau)	1 ouvrier spécialisé à 80 % 1 manoeuvre spécialisé à 40%	M. B. Cand M. G. Donnet
	Services Industriels : (administration)	1 boursière 1 comptable	Mme S. Caccia Mme D. Neumann
	Bâtiments communaux :	1 ouvrier spécialisé à 20 % 1 concierge 100 % 1 responsable du Complexe de Prazqueron à 100 % 3 concierges auxiliaires	M. B. Cand Mme S. Wittmer M. D. Stäger <i>jusqu'au 30.11.13</i> M. F. Flüeler <i>dès le 01.11.13</i> Mme C. Cand Mme L. Hassler Mme M. Dubach

1. Services Industriels**1.1. Service électrique****1.1.1. Alimentation en électricité**

Le Service de l'Electricité de Lausanne alimente en moyenne tension la Commune par 2 points d'entrée. La configuration de base est que le réseau soit séparé en deux, avec la partie industrielle (Marché Migros, Es-Vuaz) alimentée depuis la sous-station Tenalaz (Lausanne) via la sous-station Es-Vuaz, et le reste du village depuis la sous-station Pétause (Lausanne) via la sous-station Boxer.

1.1.2. Infrastructures existantes

Les installations et équipements suivants font partie du patrimoine communal :

Alimentation du réseau

Le réseau communal est alimenté en moyenne tension (MT) par 2 sous-stations (Es-Vuaz et Boxer). La configuration actuelle permet de pouvoir alimenter l'ensemble du réseau communal, aussi bien depuis Boxer que depuis Es-Vuaz.

Réseau MT (Moyenne Tension = 11,3 kV - niveau 5)

Il se compose de 11 sous-stations transformatrices de 11'300 V en 400/230 V, réparties sur le territoire communal et reliées en bouclage.

Réseau BT (Basse Tension = 400/230 V - niveau 7)

Il se compose de 18 cabines de distribution et du réseau de distribution des cabines BT jusqu'aux abonnés; ce réseau est également construit en bouclage, sauf pour les abonnés du ch. du Marais.

Réseau EP (Eclairage Public)

Est construit parallèlement au réseau BT; il comprend actuellement 353 luminaires.

Installations de comptage

Ces équipements (compteurs, horloges et télérecepteurs), installés chez les abonnés, sont propriété des SIR et servent au relevé de la consommation d'énergie (actuellement environ 1'784 abonnés).

Conduites

36 km de conduites souterraines jusqu'à 1'000 volts;
9 km de conduites souterraines de plus de 1'000 volts.

1.1.3. Travaux spécifiquesPannes

Une panne et trois coupures se sont produites sur notre réseau BT et MT.
En voici le détail :

22.08.13	Coupure suite inondation de caves	Durée 80 min.	38 abonnés concernés
30.09.13	Coupure planifiée suite démolition	Durée 30 min.	18 abonnés concernés
30.09.13	Coupure planifiée suite provisoire de chantier	Durée 60 min.	4 abonnés concernés

Green Club

Le câble d'alimentation a été remplacé selon le Préavis municipal No 30/2008 intitulé "Nouvelle alimentation électrique basse tension du Centre sportif du Marais".

Sur le site du Marais, nous disposons enfin de deux alimentations séparées, soit une pour le bâtiment communal (foot), et l'autre pour le Green Club. Les mesures de tensions ont été réalisées. A court terme, le transformateur devra être remplacé.

1.1.4. Travaux d'entretien

Pour l'essentiel, les travaux d'entretien sont réalisés par notre personnel, selon un programme préétabli. Les entretiens nécessitant l'intervention de machines (par ex. nacelles) ou d'outillage spécifique (par ex. dispositifs de mesure) sont confiés à des entreprises privées :

- éclairage public, par nos soins;
- éclairage public, par un mandataire privé pour les luminaires élevés et placés sur les routes à grand trafic;
- nettoyage des sous-stations transformatrices et des cabines basse tension;
- contrôle par pointage des installations exécutées sur le territoire communal;
- gestion des pannes par les SIL ou par nos soins.

Pour rappel, le câble principal basse tension du chemin de la Covatannaz n'a pas été remplacé. Il sera fait en même temps que le réseau d'eau. Ces travaux ont fait l'objet d'un Préavis municipal No 37/2009 intitulé " Changement du câble électrique basse tension du chemin de la Covatannaz", qui a été accepté par le Conseil communal.

Eclairage public : suite à la réfection de l'accès au Centre commercial Migros Vaud, les candélabres et leurs câbles ont été remplacés. Le mandat a été confié à l'entreprise Duvoisin-Groux SA.

1.1.5. Travaux administratifs :

- relevé des compteurs : par les SIR ;
- établissement des factures : par ReCom ;
- contentieux : par ReCom ;
- traitement des avis d'installation : par ReCom ;
- suivi des mutations : par ReCom ;
- coordination du service de piquet : par les SIR ;
- analyses en vue du remplacement des disjoncteurs moyenne tension : par Betelec.

1.1.6. Etudes en cours

Ordonnance sur le Rayonnement Non-Ionisant (ORNI)

L'actualisation des offres pour la mise en conformité des sous-stations (Boxer et Covatannaz) n'a pas été faite; le départ annoncé de l'entreprise Boxer ne rendent plus nécessaires ces travaux.

Zone Dessous-la-Vaux

Cette zone est pour le moment en attente de finalisation en fonction du projet définitif de son aménagement. Un projet sera établi en temps voulu.

Moyenne Tension

Le planning de la mise en conformité des bancs MT Cousson et Fayards sera établi par le Bureau Betelc, l'ensemble des travaux ainsi que le rapport de l'ESTI seront exécutés en 2014.

Basse Tension

Les cabines « Noyer » et « Sous-Mont » n'ont pas encore été changées; les travaux seront entrepris dans le courant de 2014; toutefois, il semble plus urgent de changer la cabine "Bochet" au lieu de "Sous-Mont". Un mandat spécial sera donné à notre mandataire.

Valeur du réseau

Les documents nécessaires pour le calcul de la valeur du réseau ont été transmis à un bureau spécialisé. Ce travail dispendieux doit s'effectuer désormais annuellement, pour le calcul du timbre du réseau de distribution.

Tarification

Le prix du kWh est composé de quatre parties distinctes : l'Energie électrique, l'acheminement régional, le réseau de transport national et service système et, pour terminer, les prestations dues aux collectivités publiques.

Les tarifs peuvent être consultés sur le site www.romanel-sur-lausanne.ch (Services communaux / Services Industriels).

Parcelle No 122

Alpiq a renoncé à s'établir sur notre Commune. Le groupe Orlati/LMT a racheté la parcelle, ainsi que celle de Boxer. Nous attendons les intentions d'aménagement de l'acquéreur.

Facturation et contentieux

Mandat a été donné à la société ReCom d'effectuer la facturation, le contentieux et le suivi des clients. Diverses adaptations ont été réalisées par la Bourse communale et ReCom pour optimiser le traitement des informations. Plusieurs abonnés ont fait l'objet de coupures de courant, mais tous se sont acquittés des factures non-payées.

1.1.7. Contrôle des installations électriques intérieures

L'Ordonnance sur les Installations à Basse Tension (OIBT) est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2002; les propriétaires sont astreints à faire contrôler, à leurs frais, leurs installations électriques :

- Tous les 20 ans, pour les villas et immeubles : contrôles périodiques;
- Lors de changement de propriétaire, lors de la vente, si le dernier contrôle périodique effectué date de plus de 5 ans.

Pour la Commune, qui ne doit plus assumer les frais des contrôles périodiques, la tâche consiste à :

- Gérer les avis d'installation;
- Exploiter le registre informatique du contrôle, lequel comprend tout l'historique des installations considérées;
- Aviser dans les délais les propriétaires qui doivent faire contrôler leurs installations ;
- Suivre la procédure de rappels et, au besoin, transmettre les dossiers difficiles à l'IFICF ;
- Vérifier et archiver les rapports de sécurité obtenus des propriétaires ou de leurs mandataires.

La saisie des avis d'installation et des rapports de sécurité est assurée par l'Administration communale.

Ces prestations ont été confiées en 2013 à Romande Energie, avec un contrat d'une année, renouvelable d'année en année.

1.1.8. Inspection des installations à courant fort

Il a été procédé à un contrôle des installations moyenne tension cette année. Un rapport a été établi par l'Inspectorat fédéral. En aucun cas, le personnel communal ne touche aux installations de moyenne tension.

1.1.9. Bureau mandataire

Jusqu'à nouvel avis, le Bureau Betelec SA à Villars-Ste-Croix est notre mandataire. Il a été décidé de ne lui donner que des mandats ponctuels pour des projets spécifiques. Courant 2014, nous allons procéder à un appel d'offres pour désigner notre mandataire officiel.

Les mandats suivants ont été confiés :

- Détermination de la vente à Migros d'une partie de la sous-station. Cet abonné est considéré comme éligible.
- Réalisation des travaux de Green Club.
- Recherche de pannes à la sous-station Fust.
- Mise à jour des plans et schémas de moyenne tension, basse tension et éclairage public.

Par contre, les prestations de réalisation ont été exécutées par nos services ou par des ressources externes.

Entretien des réseaux et nouvelles constructions

Traitement des avis d'enquête et gestion des introductions des nouvelles constructions (Romande Energie).

Contrôle des installations

Suivi des installations périodiques afin d'être à jour pour l'application des contrôles, selon la nouvelle ordonnance (ESTI).

Traitement des avis d'installations et d'achèvement

Définition des tâches et responsabilités de "l'exploitant" du réseau (SER), selon la nouvelle ordonnance, et proposition de la saisie des données nécessaires (nouvelle ordonnance = contrôle à charge des propriétaires selon lettre circulaire du SEL en septembre 2003) appliquées dans la Commune depuis le 01.01.2004.

Inventaire des installations

Mandat confié à Romande Energie, qui va établir un plan directeur.

Cadastre et saisie informatique des données

Relevé et mise à jour des plans du cadastre selon les travaux exécutés (introductions, extension du réseau, nouveaux équipements, etc.).

Suivi des demandes lors de fouilles par d'autres services.

Mandat confié à Betelec SA dès le 01.01.2013.

Cadastre informatisé

Un mandat a été attribué au Bureau Olivier Peitrequin SA à Nyon pour établir le choix du SIT.

1.1.10. Service de piquet

Le service de piquet est garanti par deux entreprises, ceci en vertu de la convention pour travaux sur le réseau électrique passée avec les entreprises Pidoux & Fuino SA et Romelec Sàrl.

Il a été constaté que seul Romelec Sàrl intervient.

Par contre, les SIL interviennent pour les pannes MT.

1.1.11. Conventions

Pour travaux sur le réseau électrique : les entreprises Pidoux & Fuino SA et Romelec Sàrl.
Pour les travaux de génie civil : l'entreprise Walo Bertschinger.

1.1.12. Associations et regroupements

Multidis

Pour rappel, les distributeurs romands multfluides (eau, électricité, gaz, chaleur à distance, télé-réseau, télécoms, etc.) ont fondé en 2003 une association ayant pour buts :

- de soutenir ses membres auprès de leurs clients respectifs;
- de renforcer les positions de ses membres auprès des autorités, associations ou groupes d'intérêts;
- d'entretenir et développer des relations professionnelles étroites entre ses membres;
- de piloter des projets correspondants à sa mission.

Sont membres de l'association : Services Industriels de Lausanne, Services Industriels de Genève, Service Intercommunal de l'Electricité SA, Services Industriels de Belmont, Services Industriels de Lutry, Services Industriels de Neuchâtel, Services Industriels de La Chaux-de-Fonds et du Locle, Gruyère Energie SA, Services Industriels de Morat, Enerdis, Services Industriels de Pully, Services Industriels de Romanel-sur-Lausanne.

Les distributeurs multfluides romands partagent les mêmes valeurs, fondées essentiellement sur un service public de qualité et sur la proximité avec leur clientèle, qu'elles entendent développer.

Synergis

Regroupe les revendeurs des Services électriques de la Ville de Lausanne.

Association des Entreprises électriques Suisses

Les SIR n'en font plus partie.

Conférence des partenaires ReCom

Le Syndic de Belmont, Gustave Muheim, en assure la présidence.

1.1.13. Tarifs

Selon les calculs réalisés en 2012, les tarifs électriques 2013 ont subi une légère baisse; par contre les gros consommateurs ont eu une augmentation, ce qui est dû à l'ajustement du prix d'achat de l'électricité.

Deux taxes sont facturées aux abonnés, soit une taxe sur l'éclairage public, l'autre concernant la participation aux énergies renouvelables.

1.1.14. Libéralisation du marché de l'électricité

Loi sur l'Approvisionnement en Electricité (LApEI)

L'ouverture du Marché de l'énergie électrique est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2009. En novembre 2009, le Conseil fédéral a mandaté le Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication (DETEC) afin d'élaborer un projet de révision de la Loi sur l'approvisionnement en électricité. Les procédures de mise en consultation ont eu lieu durant l'été 2012. L'entrée en vigueur de la Loi révisée est prévue le 1^{er} janvier 2015.

2^{ème} étape de l'ouverture du marché.

Le Conseil fédéral doit décider le maintien ou non de l'ouverture du marché de l'électricité à l'ensemble de la population. Cette décision dépendra des négociations avec l'Union Européenne et du référendum facultatif, qui aura certainement lieu dans l'intervalle.

Le Service de l'électricité de Romanel-sur-Lausanne reste maître de son réseau de distribution. Il en assure l'entretien et le développement. Les aspects facturation et gestion des clients ont été transférés dans la société ReCom.

1.2. Télé réseau

1.2.1. Travaux administratifs

Traitement des mutations et facturation coût énergie à Cablecom.

1.2.2. Convention

Le télé réseau de Romanel s/L. est exploité depuis le 01.01.2001 par Cablecom SA, sous l'appellation de Téléromanel. En vertu de la réglementation en vigueur dans ce domaine des télécommunications, l'Exécutif de Romanel s/L. n'a plus accès aux comptes, ni ne peut avoir une quelconque influence sur la politique des prix d'abonnement.

1.3. Service des eaux

1.3.1. Alimentation en eau

Le Service des eaux de Lausanne alimente en gros la Commune :

- a) pour la majeure partie du village, par l'intermédiaire de son réservoir de Sauvabelin, dont la crête du trop-plein se situe à 667.75 m, ce qui donne une pression statique minimale de 4 bars sur les hauts du village et de 8 bars sur le bas. La dureté moyenne de l'eau fournie est de 14 à 21°f. C'est une eau que l'on peut qualifier de douce à moyennement dure. Ce réseau, appelé réseau de Sauvabelin, est alimenté via la chambre de comptage des Noyers. La chambre de Vernand, elle, constitue l'alimentation de secours servant à stabiliser la pression du réseau (après passage par une réduction constituée par une vanne Clayton révisée chaque année).
- b) pour la zone industrielle des Marais, par le réservoir de Vernand (réseau de Vernand), dont la crête du trop-plein se situe à 705.95 m, ce qui donne une pression statique de 8 à 9 bars. La dureté de cette eau se situe entre 26 et 29°f. C'est une eau mi-dure à dure.

1.3.2. Sources

En 1987 déjà, une étude sur les captages de Romanel s/L. au Mont s/L. avait conduit à l'abandon d'une utilisation de ces sources comme eau domestique. Cette eau alimente actuellement le réservoir du Stand et le lac de Prazqueron.

Recherche de source

Le bureau CSD a été mandaté pour faire une étude hydrogéologique préliminaire pour la recherche de source en profondeur (env. 100 m.). Le secteur du bois de la Judée présente un certain potentiel. Un forage sera nécessaire pour déterminer plus précisément les ressources en eau disponible et la rentabilité de sa mise en exploitation.

1.3.3. Infrastructure existante

Réseau de distribution : se compose de canalisations couvrant le territoire communal et desservant celui-ci en bouclage; il est formé de conduites de diamètres et matériaux différents, selon les besoins et années de construction. Le réseau, d'environ 13,22 km., est composé d'environ 11.03 km. en fonte (83 %), de 1.90 km. en Eternit (14 %), de 130 m. en acier, datant de 1911 (1 %) et de 180 m. en PVC (1 %).

La construction de la chambre de comptage des Noyers II a conduit, en 2006, à la reprise d'env. 250 m. de conduite en Eternit 200 entre les 2 chambres, appartenant précédemment au réseau de la Ville de Lausanne.

Réseau de défense incendie : est composé de 86 bornes hydrantes (BH) raccordées sur le réseau de distribution. Le lac de Prazqueron et les deux bassins de l'ancien réservoir constituent des réserves d'eau.

Installations de comptage : ces équipements sont placés chez les abonnés et servent au relevé de la consommation.

1.3.4. Travaux spécifiques / modernisation – Fuites

Recherche des fuites

Les recherches de fuites systématiques et la révision des Bornes Hydrantes (BH) se sont poursuivies en 2010 afin de maintenir le rendement élevé du réseau. Depuis 1999, un plan des fuites est tenu à jour; il permet, le cas échéant, de repérer les conduites à changer ou à réhabiliter en cas d'interventions répétées sur le même tronçon. 9 fuites ont été découvertes et réparées en 2013.

Nous disposons de 44 détecteurs de fuites, dont 2 amovibles, qui écoutent le réseau entre 2 et 4 heures du matin et restituent la valeur la plus basse en DB. La réception de ces informations s'effectue une fois par semaine, lors d'une tournée en voiture munie d'un récepteur.

Ceinture

Chaque fois que l'occasion se présente, nous changeons la conduite (Ø 100-150) en Ø 200, sur le tracé du concept de ceinture. Ce dernier consiste à réaliser une ceinture plus ou moins périphérique en Ø 200 mm. pour assurer une alimentation optimale de la Commune.

1.3.5. Travaux d'entretien

Contrôle des Bornes Hydrantes (BH)

Au fur et à mesure des réalisations des plans de quartier, de nouvelles Bornes Hydrantes sont installées, en accord avec l'ECA et le Service du feu. A ce jour, la Commune compte 86 BH.

Le contrôle des BH est réalisé annuellement par notre Corps de sapeurs, dans le cadre d'un exercice avec les autres sapeurs du Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) de la Mèbre. L'entretien régulier et les contrôles systématiques ont grandement augmenté la qualité du réseau de défense incendie. Un contrat de maintenance renouvelable d'année en année a été conclu avec l'entreprise Hinni AG pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2012.

Drainages polarisés

Aucune intervention n'a été nécessaire en 2012 et 2013.

"Cité Fleurie"

Ce réseau est considéré comme privé.

L'étude prévue en 2012 n'a pas été effectuée. Un mandat va être attribué au Bureau Ribl SA. Les Services Industriels doivent être propriétaires jusqu'au point d'introduction, qui est le compteur. Affaire à suivre.

Centre commercial

Les travaux d'alimentation ont été exécutés et pris en charge par Migros.

1.3.6. Travaux administratifs

Notre personnel assure les tâches suivantes :

- relevé des compteurs;
- suivi des mutations,
- contrôle visuel des postes de mesures (vannes, clapets de retenues et réducteurs de pressions).

RECom a le mandat pour les tâches suivantes :

- établissements des factures
- contentieux.

Le Bureau Ribl SA a le mandat pour :

- l'examen des mises à l'enquête
- vérifier et préciser l'endroit de la prise d'eau
- le diamètre des canalisations.

1.3.7. Etudes en cours

Parcelle No 122

Dans le cadre d'une nouvelle construction sur cette parcelle, celle-ci sera alimentée par le réseau communal (jusqu'ici par la Ville de Lausanne). Une conduite de diamètre 150 mm. en fonte sera posée avec 2 BH et un prolongement possible vers un refuge, en projet. L'étude préalable est réalisée, mais le projet a évolué. Nous attendons de recevoir le projet définitif du propriétaire. Une demande de subside sera déposée à l'ECA.

Chemin de la Covatannaz

Une modification de l'alimentation électrique souterraine a incité la Municipalité à examiner le remplacement éventuel de la conduite EdB + SDI. Il s'avère que celle-ci est en fonte F150 et date de 1970 environ. Un projet de remplacement a été élaboré et contact a été pris avec les propriétaires riverains en vue d'un remplacement éventuel des alimentations privées. Les devis sont également prêts.

Par la suite, il s'est avéré que de tels travaux, importants, nécessitaient également l'examen du remplacement des égouts (EU + EC).

Le PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux), dont l'étude est terminée, montre que les conduites EU + EC du chemin de la Covatannaz sont en mauvais état et sous-dimensionnés. Il est dès lors décidé d'effectuer le remplacement des égouts en même temps que l'alimentation en eau potable. Nous devons élaborer un préavis qui sera présenté au Conseil communal.

PDDE (Plan Directeur de la Distribution de l'Eau)

L'étude relative à l'établissement du PDDE est terminée. A ce jour, celui-ci n'a pas encore été approuvé.

1.3.8. Contrôle de qualité

A la demande du laboratoire cantonal, nous prélevons 3 échantillons, 2 fois par année, dans n'importe quel endroit du réseau d'Eau de Boisson et de Secours Incendie (EdB + SDI) de la Commune, à des fins de contrôles bactériologiques. Les résultats ont toujours été conformes aux prescriptions de l'ordonnance fédérale sur l'hygiène des denrées alimentaires.

En tout temps, nous pouvons effectuer des prélèvements (bactériologiques ou chimiques), en cas de doute notamment.

1.3.9. Mandataires

Nous avons confié le mandat de concessionnaire sanitaire à l'entreprise Rime SA, à Echallens. Le Bureau Ribl SA veille avec M. Bernard Cand, responsable communal du réseau, à maintenir en bon état le réseau de distribution. Le Bureau Ribl SA est responsable des études, des examens, des mises à l'enquête pour instructions de raccordement, du suivi des réalisations et de l'informatisation des données relatives au cadastre souterrain, avec le Bureau Renaud & Burnand, géomètres à Pully et Renens.

1.3.10. Service de piquet

Un service de piquet est mis en place pour intervenir en tout temps; il est composé du Bureau Ribl SA, de M. Cand, de l'entreprise Rime SA à Echallens (installations sanitaires), de l'entreprise Walo Bertschinger (Génie civil). Cette dernière intervient également dans les mêmes conditions pour le Service électrique.

1.3.11. Conventions

Les conventions pour travaux en régie d'appareillage et de génie civil sont en vigueur avec les entreprises Rime SA et Walo Bertschinger. Le renouvellement de la convention se fait toujours sur la base de nouvelles offres, approuvées par la Municipalité et son mandat. Il est stipulé, dans ces contrats, que ces entreprises doivent être aptes à intervenir 7 jours sur 7 et 24 h. sur 24. Pour les travaux plus importants et prévus, ceux-ci sont adjugés sur la base de soumissions pour chaque objet. Les entreprises concessionnaires sont automatiquement soumissionnaires.

Destiné au Service de Défense Incendie, le réseau bénéficie de subsides de l'ECA à des taux variables, s'agissant de transformations, entretien ou nouvelle conduite.

Les raccordements privés ne sont pas subventionnés. La Commune paie la vanne d'alimentation. La pose de celle-ci, ainsi que le solde de la conduite et de l'appareillage jusqu'au compteur, sont à charge des privés. L'installation se fait par le concessionnaire agréé, dont le contrat est revu tous les deux ans.

1.3.12. Contrat d'achat d'eau

Un contrat d'approvisionnement a été conclu avec le Service des eaux de la Ville de Lausanne. Il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Ce contrat est conclu pour une durée de 10 ans et sera échu le 31 décembre 2017.

1.3.13. Tarifs

Les tarifs datant du 01.03.2006, l'adaptation du prix de location des compteurs a été établie et la nouvelle tarification est entrée en vigueur le 01.01.2010.

2. Bâtiments

Liste des bâtiments communaux

Bâtiment	Situation	Année construction
Four Banal	Chemin du Village 9	(transformé en 1988)
Ludothèque et Bibliothèque	Chemin du Village 9	(rénové en 2007/2008)
Auberge communale de la Charrue	Route d'Echallens 1	1850 (transform.- rénov. 1998)
La Petite Charrue	Route d'Echallens 1b	rénovée en 2002
Temple	Chemin du Village 16	1866
Collège du Rosset	Chemin des Tilleuls 8	1927 (rénové en 2003-2004)
Ensemble scolaire de Prazqueron	Chemins de la Côte	1968
Salle polyvalente - salle de gymnastique	Chemin de la Judée	1978 transformée en 2012
Collège des Esserpys et salle de rythmique	Chemin du Taulard 22	1977-1995
La Villageoise	Chemin du Village 14	1982
Le Raffort	Chemin de l'Orio 29	1982
Centre sportif du Marais	Chemin des Epinettes	1985
Maison de Commune	Chemin du Village 24	1987
Fontaine couverte	Chemin du Village 33-35	1822
La Laiterie	Chemin du Village 2	1890
Maison (ex Fleury)	Chemin de la Source 4	1953

a) **Four banal** (Bibliothèque "Papyrus" & Ludothèque "Le Sac à Malices")

Entretien courant.

b) **Auberge communale de La Charrue**

Entretien courant.

c) **Temple**

Entretien courant.

Au vu de l'état de ce bâtiment, une planification doit être établie pour réaliser les travaux d'assainissement. Ces travaux sont projetés pour 2014, voire 2015.

d) **Collège du Rosset**

Entretien courant du bâtiment.

e) **Complexe de Prazqueron**

Entretien courant.

f) **Collège des Esserpys**

Entretien courant.

g) **La « Villageoise »**

Entretien courant.

Pose d'un beamer et d'un écran, réfection de la sonorisation.

h) **Le Raffort** Service feu et déchetterie

Entretien courant.

i) **Centre sportif du Marais**

Un contrôle quotidien des installations techniques est fait, été comme hiver.

Pour l'instant, le Centre sportif du Marais donne pleinement satisfaction à ses utilisateurs.

j) **Maison de Commune**

Entretien courant (réparation stores, ramonage chaudière, contrôle chauffage, sanitaires, etc.).

k) **Fontaine couverte**

RAS

l) **La laiterie**

Entretien courant.

Des problèmes de chauffage sont survenus aux bâtiments de la Charrue, de la Petite Charrue, du Marais, de la Villageoise et de la Maison de Commune.

3. Sociétés locales

Pour l'année 2013, le comité est composé de :

- Michel Baeriswyl, Président
- Milena Fischer, Caissière
- Mélanie Resin, Secrétaire.

Votre Exécutif remercie les Sociétés locales du GSL pour l'organisation de plusieurs manifestations importantes et, surtout, d'y associer la Municipalité.

Le comité du GSL, et plus particulièrement les Sociétés, ont organisé les manifestations suivantes :

04 et 05.01	Petit Nouvel-An de la Société de Jeunesse
11 et 13.01	Loto fribourgeois par la Source enChantée
03.03	Loto fribourgeois par la Société de gymnastique
20 et 21.04	Concert annuel de la Source enChantée
04.05	Rallye de la Société de gymnastique
14.06	Course A Travers Romanel
14 et 15.06	Fête du Lac par l'Amicale des Pèdzes
01.08	Fête du 1 ^{er} Août par la Municipalité et le Bureau du Conseil
30 et 31.08	Tournoi de sport par la Société de Jeunesse
10 et 11.09	Vestiaire (troc)
10.11	Loto fribourgeois par le Tir Sportif La Mèbre
15.11	Match aux cartes de l'Amicale des Pompiers
29, 30.11 et 01.12	Marché de Noël
06.12	Match aux cartes de l'Abbaye des Villageois

25 Sociétés locales au 31.12.2013, composent le GSL, à savoir :

Abbaye des Villageois	Football Club
Amicale des Pèdzes	La Source enChantée
Amicale des Pompiers	Ludothèque
Association Sauvegardons Romanel s/L.	Paroisse protestante
Association pour le développement de Romanel - sur-Lausanne et environs	PLR RJC Les Libéraux-Radicaux
Association Romanel Logis	Pétanque L'As de Cœur
A Travers Romanel s/L.	Romanel Basket
Bénévolat	Société de gymnastique
Bibliothèque Le Papyrus	Société de jeunesse
Club de Cerf-volant "A Ciel Ouvert"	Tir Sportif la Mèbre
Communauté catholique	Tennis de table
Entente indépendante	Volley détente "Les Tigres"
Fanfare Vétérans Vaudois	

Le Municipal en charge des Sociétés locales a participé, selon ses possibilités, à ces manifestations, ainsi qu'aux différentes assemblées générales des diverses sociétés.

3.1. Journal Romanel Info

Le Journal Romanel Info est placé sous la responsabilité de la Municipalité et chaque Société peut y insérer une annonce ou un article. La réalisation de ce journal est effectuée par Madame Laurence Donnet, avec la collaboration de Mme N. Pralong, et est édité par l'Atelier Grand SA au Mont s/Lausanne.

Ce journal est apprécié par les habitants du village.

Jusqu'à nouvel avis et suite à diverses remarques, il a été décidé de maintenir la version actuelle du journal.

CHAPITRE IV**Dicastère de Mme Christine CANU****1. Sécurité sociale****2. Affaires culturelles****3. Cultes****4. Police des constructions****5. Divers**

Effectif :	Accueillantes en Milieu Familial :	1 coordinatrice	Mme M.-D. Progin
	Bureau technique	1 ingénieur communal	M. S. Auer
		1 collaboratrice technique	Mme N. Zurich
		1 secrétaire	Mme K. Zumstein

1. Sécurité sociale**1.1. Activités de l'Administration communale****1.1.1. ARASPE pour la Région Prilly-Echallens (Madame Pittet, Préposée)**

Dans le cadre de la régionalisation de l'action sociale imposée par le Conseil d'Etat, la Commune de Romanel-sur-Lausanne fait partie, depuis le 1^{er} janvier 2008, de l'Association Régionale pour l'Action Sociale de la région Prilly-Echallens. Il s'agit d'une Association intercommunale régie selon la Loi sur les communes, qui regroupe 42 communes.

Les 4 Agences Intercommunales d'Assurances Sociales (Prilly, Echallens, Le Mont et Romanel-sur-Lausanne) assurent le relais entre les habitants des 42 communes de l'ARASPE et le CSR de Prilly.

Madame Denise Pittet est la Préposée à 80% de l'AAS de Romanel-sur-Lausanne-Cheseaux-Jouxens-Mézery et Madame Sandrine Robotel est la collaboratrice à 50% à l'antenne de Cheseaux.

Les coûts liés à l'usage des locaux et les diverses prestations sont facturés à l'ARASPE.

Un nouveau mécanisme de répartition des coûts a été mis en place depuis le 1^{er} janvier 2012. L'ensemble des dépenses des 4 AAS de l'ARASPE sont réparties par un coût unique par habitant, identique pour les 4 AAS de l'ARASPE.

1.2. Autres activités communales**1.2.1. Garderie Jardin d'Enfants "Les P'tits Bonshommes"**

selon rapport de M. S. Lob, Président de l'Association depuis le 2 octobre 2012.

L'année 2013 est derrière nous, voici venu le temps de vous présenter ce qu'il s'est passé dans la vie de la garderie.

La garderie est structurée sous forme d'association. Cette dernière est composée d'un comité de 7 membres et d'un président.

Personnel

Le personnel éducatif de la garderie est composé de trois éducatrices travaillant respectivement à 100 %, 80 % et 80 % et un directeur-éducateur à 40 %. Cela représente 300 % de poste éducatif à plein temps. Le pourcentage de gestion administrative du directeur s'élève à 60 %. Une apprentie assistante socio-éducative (ASE) complète l'équipe.

Vie de la garderie

La Garderie *Les P'tits Bonshommes* accueille des enfants âgés de 2 ½ à 5 ans. Durant l'année 2013, la garderie a accueilli 51 enfants. Au mois de juillet, 26 départs ont été enregistrés et 16 nouveaux enfants sont arrivés dans le dernier trimestre. En moyenne le taux de remplissage s'est élevé à 80 %.

Le dernier trimestre 2013 a été plus difficile pour la structure d'accueil. En effet, 2 employées ont donné leur démission et une a été licenciée. Cela a nécessité une phase de recrutement et l'engagement de trois nouvelles collaboratrices. L'auxiliaire effectuant les remplacements à la garderie (maladie, formation,...) a travaillé durant un mois afin de pallier à l'arrivée de la troisième éducatrice. La nouvelle équipe a pris ses fonctions le 1^{er} octobre et fut complète dès le 1^{er} novembre 2013.

Vie de l'association

Le Comité de l'Association s'est réuni en janvier, février, avril, juin, octobre et novembre. Il a organisé deux assemblées générales en mai et en octobre, tel que prévu dans les statuts. Le Comité a soutenu le processus de renouvellement de l'équipe éducative lors des séances habituelles au moyen de conseils et de prises de positions toujours pertinents et judicieux. La municipale, Mme Christine Canu, a participé avec le président aux démarches d'accueil des nouvelles collaboratrices. Le comité a également donné un grand coup de main dans le cadre de la préparation et l'animation de la fête de Noël.

De plus, une séance de travail a réuni Mme Christine Canu, le directeur de la garderie, le président de l'association et la boursière communale. La question de la coordination et de la collaboration entre les différents partenaires a été au centre de la discussion.

Une séance extraordinaire a réuni le comité de la garderie et la Municipalité dans son ensemble le 24 juin 2013. Cette rencontre a eu pour objectif de présenter à l'autorité politique les différents besoins d'améliorations de la structure. Ces diverses demandes ont été listées, avisées et avalisées par l'architecte communal, Monsieur Olivier Lyon, en lien avec Monsieur Luigi Mancini. Le processus suit son cours.

En outre, l'élaboration d'un dossier de demande de fonds à la Loterie Romande a débuté. Il devrait être envoyé courant du premier semestre 2014. Cela concerne deux projets de réalisations : installation d'une paroi permettant de diviser l'espace de la salle de jeux et création d'un module de mobilité.

Pour information, le président de l'association et le directeur ont collaboré, lors de plusieurs séances avec Monsieur Daniel Crot et Madame Canu, à la mise en place de *Romidi*, cantine de l'établissement scolaire de Prazqueron, qui a ouvert ses portes à la rentrée d'août 2013.

Conclusion

L'année 2013 a été une année riche et intense. Comme n'importe quelle institution, nous avons traversé un processus de renouvellement d'équipe avec son lot de stress, d'inquiétude et surtout de confiance et d'espoir pour que la continuité se déroule dans les meilleures conditions possibles pour tout le monde et surtout pour les enfants.

Nous sommes contents de voir que les relations avec la Municipalité et le personnel communal sont bonnes et qu'elles débouchent sur des décisions concrètes et encourageantes. Nous espérons que tous ces projets verront le jour au cours de l'année prochaine et qu'elles apporteront un vent de fraîcheur pour toutes les personnes qui font vivre la structure : les enfants, le directeur, l'équipe éducative et le personnel auxiliaire.

Les faits marquants en 2013

Avril

- Engagement de Madame Véronique Holawiyao pour un stage professionnel d'une durée de 3 mois.

Mai

- Suite à des discussions effectuées avec les différentes directions du réseau de l'AJENOL, le directeur de la garderie de Romanel a proposé d'instaurer des échanges de stagiaires dans les structures, dans le but de leur faire découvrir d'autres lieux d'accueil et d'autres pratiques éducatives. En effet, les apprentis sont confrontés qu'à une seule vision professionnelle durant leurs 3 années de formation. C'est pourquoi il est intéressant de pouvoir leur offrir une vision plus élargie du métier, afin qu'ils puissent enrichir leur parcours et leur réflexion.

- L'apprentie (troisième année de formation) Audrey Saudan a donc effectué un stage de trois jours à la *Fourmi bleue* (enfants de 4 à 6 ans), structure du réseau de l'Ajenol.

Juin

- Le 4 juin Audrey Saudan a réalisé son examen oral, suivi d'un examen pratique le 7 juin à la garderie de Romanel.
- Audrey Saudan a effectué un stage d'une semaine dans le groupe des trotteurs (15 à 36 mois, au centre de vie des *Tilleuls* à Prilly.
- Laura Mauron (apprentie au centre de vie des *Tilleuls*) a effectué un stage d'une semaine à la garderie de Romanel.
- La sortie des grands (qui quittent la structure) a été organisée au Laura park. Un bus a été réservé afin de permettre le transport du groupe jusqu'à Payerne.
- Fête de l'été sur le thème des chansons et de la musique. Les parents ont pu bénéficier d'un spectacle de danse et des chansons chantées par leurs enfants.

Juillet

- Les nouveaux parents et leurs enfants ont été invités à visiter la structure d'accueil afin de se familiariser avec la garderie.
- Phase de recrutement pour engager de nouvelles collaboratrices.
- Stage d'une semaine de Mlle Jenny Caccia afin de découvrir le métier d'Educatrice de l'Enfance.
- Barbara Guignard et Christelle Bulle ont donné leur démission.
- Fin juillet : suite à des difficultés rencontrées avec Andréa Schmid, des entretiens sont effectués en collaboration avec le Président de l'association. Suite à ces divers entretiens, nous avons décidé de mettre un terme à sa collaboration au sein de la structure.

Août

- Début des adaptations pour les nouveaux enfants dans la structure d'accueil.
- Fin de l'apprentissage de Mme Audrey Saudan et obtention de son CFC d'Assistante Socio-Educative.
- Engagement de Mme Tamara Benchakroun, nouvelle apprentie socio-éducative.

Septembre

- Au 30 septembre, fin de la collaboration des anciennes éducatrices de la garderie.

Octobre

- Le 1^{er} octobre, engagement de Laurie Décorzent et de Marjorie Roulin, éducatrices sociales de niveau HES.
- Guiseppina Malta Dos Santos (auxiliaire de la garderie depuis 2012) a été engagée pour assurer l'intérim en attendant l'arrivée de la 3^{ème} collaboratrice.

Novembre

- Le 1^{er} octobre, engagement d'Emmanuelle Mastrandrea, éducatrice de l'enfance

Décembre

- Fin du temps d'essai de Mme Laurie Decorzent et de Laurie Roulin. Elles sont officiellement engagées.
- Organisation et réalisation de la fête de Noël avec les enfants et leurs parents. Le Père Noël est venu rendre visite aux enfants. Cette fête a été très appréciée par tout le monde.

Durant l'année écoulée, le directeur a validé les trois modules théoriques de la formation de gestion et conduite de projets à l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques (EESP), ainsi que son travail de certification. Ceci marque l'obtention de son diplôme et la fin de sa formation. A ce sujet, le comité félicite vivement M. François Polo.

1.2.2. Service des Accueillantes en Milieu Familial (AMF)

Association des structures d'Accueil Familial de jour de Cheseaux-Bournens-Boussens-Sullens et de Romanel-sur-Lausanne.

Le Comité de Direction est composé de Mmes Michèle Gay Valotton (Cheseaux), Sandra Berset (Boussens) et Christine Canu (Romanel s/Lausanne). Il s'est rencontré à plusieurs reprises en 2013.

Décisions prises pendant l'année, entrée en vigueur en 2014 :

- Cours obligatoires (RSO) jetons de présence : octroi d'un forfait de **fr. 25.--** par jour et par Accueillante.
- Changement de logo.

Le Service fonctionne bien, en grande partie grâce à l'excellente collaboration entre les deux Coordinatrices Mmes Gabrielle Lerjen et Marie-Dominique Progin.

Les Accueillantes font leur travail avec compétence et de tout leur cœur : qu'elles en soient chaleureusement remerciées.

Suite à l'introduction des nouvelles Directives sur les Déchets (01.01.2013), il est à relever que les parents placeurs jouent bien le jeu et apportent régulièrement aux Accueillantes des sacs poubelles taxés, en fonction de l'âge et du taux de placement de leur enfant.

Durant l'année 2013, sur rendez-vous et avec leur accord, 8 AMF ont reçu la visite conjointe de Mmes Progin et Canu. La démarche, visant à garder un contact entre « le politique et le terrain », sera poursuivie en 2014.

Le Comité de Direction de l'AJENOL s'est constitué en plusieurs Groupes de Travail. Ainsi, le Dicastère « Relations entre les Coordinatrices du Réseau » (au nombre de 3, avec Mme Corbin de Prilly) a été pris en charge par Christine Canu.

Une préoccupation pour l'avenir : la diminution, certes sensible mais présente, du nombre d'Accueillantes, malgré la publicité régulière dans nos journaux locaux.

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'Association a eu lieu le 28 mai 2013, à la Salle du Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne (Villageoise), en présence de 21 personnes.

Les membres de la Direction n'ayant pas le droit de vote lors des AG, M. le Municipal Daniel Crot en était le représentant pour notre Commune.

La Déléguée des AMF de notre village est Mme Sarah Oppliger.

Le Rapport de Gestion ainsi que les Comptes 2012 (vérificateurs : Communes de Boussens et Cheseaux) ont été approuvés et le Budget 2014 a été adopté.

Aucun jubilaire à fêter pour cette année.

Le repas convivial réunissant toutes les AMF, les Coordinatrices et les Municipaux des Communes concernées ayant lieu tous les 2 ans, il sera organisé en 2014.

RAPPORT DE GESTION 2013
pour l'Association d'accueil familial de jour

Les Coordinatrices :
Mme Gabrielle Lerjen pour Cheseaux, Bournens, BousSENS et Sullens
Mme Marie-Dominique Progin pour Romanel s/L.

Situation des Accueillantes en Milieu Familial (AMF) et des placements

	Bournens	BousSENS	Cheseaux	Romanel	Sullens	TOTAL
<u>ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF)</u>						
AMF au 1er janvier 2013	1	1	20	15	2	39
Nouvelles AMF en 2013	0	0	1	3	0	4
Nbr maximal d'AMF en fonction durant l'année 2013	1	1	21	18	2	43
AMF refus d'autorisation provisoire	0	0	0	0	0	0
AMF ayant démissionné en 2013	1	0	4	4	0	9
AMF au 31 décembre 2013	0	1	17	14	2	34
<u>ENFANTS</u>						
Enfants accueillis au 1er janvier 2013	12	16	135	73	21	257
Nouvelles demandes de placement en 2013	3	18	93	74	15	203
Demandes en attente d'un placement à fin 2013	0	10	36	15	8	69
Nbr maximal d'enfants accueillis durant l'année 2013	15	24	193	132	28	392
Enfants sortis en 2013	11	6	42	54	3	116
Enfants accueillis au 31 décembre 2013	4	18	150	78	25	275

Nous n'avons pas tenu compte des demandes auxquelles nous n'avons pas pu donner suite. En effet, après discussion avec les parents placeurs, nous constatons que certaines demandes sont pratiquement irréalisables :

Par exemple, une Accueillante en Milieu Familial devant aller chercher les enfants dans deux écoles différentes, le placement d'un bébé pour la semaine suivante, accueillir un enfant dès 06h00 jusqu'à 20h00 et les accueils irréguliers.

392 enfants étaient accueillis durant l'année chez l'une des **43** Accueillantes en Milieu Familial.

Certaines demandes ont été annulées par les parents placeurs, ayant trouvé une autre solution de garde pour leurs enfants, telle que:

- Grands-parents.
- Crèches ou garderies.
- Un des deux parents reste à la maison
- Déménagements...

69 enfants étaient en attente d'un placement à fin décembre 2013, dont 25 bébés à Cheseaux 5 bébés à Romanel, à placer en 2014.

Rapport de Mme M.-D. Progin, coordinatrice

Ce service s'adresse aux familles désirant confier leur(s) enfant(s) au domicile des Accueillantes en Milieu Familial, anciennement Mamans de jour.

Durant l'année 2013, 132 enfants fréquentent le service (138 en 2012), et le nombre des Accueillantes en Milieu Familial agréées est de 18 personnes (20 en 2012).

Rappelons que la coordinatrice, Mme Marie-Dominique Progin, rétribuée à l'heure, par la Commune, a pour tâches principales de :

- Préavisier auprès de la Municipalité, après enquête auprès de l'intéressée à son domicile (2 à 3 visites), concernant les demandes d'autorisation d'accueil d'enfants.
- Renouveler les autorisations des AMF agréées après 5 ans d'activité (rapport établi à la Municipalité, avec un nouvel extrait de casier judiciaire, ainsi qu'un certificat médical).
- Organiser et assurer le suivi des placements chez les familles agréées, en tenant compte des disponibilités de l'ensemble des familles d'accueil et des besoins spécifiques de l'enfant à placer.
- Visiter 1 à 2 x par année les Accueillantes en Milieu Familial.
- Rencontrer au domicile de l'Accueillante en Milieu Familial les parents placeurs, afin d'établir la convention du réseau AJENOL (Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois) comprenant les Communes de Bournens, Boussens, Cheseaux s/L, Jouxens-Mézery, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, Sullens.
- Visiter les parents placeurs 1 x par année si nécessaire, ou à la demande.

Organiser avec la CIAFJ un cours obligatoire par année pour les Accueillantes en Milieu Familial et 8 modules de cours de 3 h. pour les nouvelles Accueillantes en Milieu Familial (nouvelle loi juin 2006).
Pour 2013, 4 Accueillantes ont obtenu l'attestation.

On ne parle plus du Service de la Protection de la Jeunesse (SPJ), mais de l'Office de l'Accueil de Jour des Enfants (OAJE).

1.2.3. Romanel-Logis

selon rapport de Mme M.-J. Junod

En 2013, cette Association à but non lucratif, destinée aux personnes en âge de retraite et/ou handicapées, a pu compter sur 115 membres cotisants. Gérée par un comité formé de bénévoles depuis 25 ans, ses ressources proviennent uniquement des cotisations et des dons.

Depuis 1995, la Municipalité a décidé que la subvention forfaitaire, inscrite au budget communal, n'est versée à l'Association que dans la mesure de ses besoins.

Deux appartements sont loués par l'Association et mis en sous-location en faveur de retraités, aux Esserpys 11; un avantage certain lors de changement de sous-locataire, étant donné que les loyers ne subissent pas d'augmentation. La Commune cautionne le bail à loyer des appartements.

Une aide financière a dû être apportée pour le paiement du supplément de frais de chauffage à l'une de nos deux sous-locataires. A noter qu'un changement de sous-locataire a été fait, la personne qui y résidait s'est résignée à aller vivre dans un EMS et, pour la première fois, le comité a donné sa préférence à un couple de retraité, en août dernier.

Durant l'année 2012, le comité a encore pu répondre favorablement à une demande financière urgente faite par l'assistante sociale du CMS de Prilly-Nord en faveur d'une personne en âge de retraite.

Grâce à l'accord de notre Municipalité et à l'étroite collaboration avec Madame Pittet, responsable de l'agence intercommunale d'assurances sociales, Romanel-Logis a pu renouveler son action de Noël, plus exactement une somme considérée comme cadeau de Noël. Douze retraités (10 dames et 2 messieurs) ont reçu avec joie et reconnaissance à leur domicile Madame Pittet, accompagnée de Madame Canu, municipale.

Monsieur P.-A. Meystre représente l'Association Romanel-Logis au comité de direction de l'APROMAD « Association pour la Promotion de la santé et le Maintien à Domicile de la couronne lausannoise », gérant les centres médico-sociaux de Prilly, Pully, Echallens, Le Mont, Oron et Cully. Cette représentation permet de garder un contact étroit avec le maintien à domicile cantonal.

1.2.4. Bénévolat Cheseaux-Romanel-Vernand

Le Bénévolat de Cheseaux-Romanel-Vernand est un groupement qui fait partie de l'association "Bénévolat-Vaud, centre de compétences pour la vie associative".

Le Bénévolat regroupe 50 membres (33 à Cheseaux et 17 à Romanel). Il est géré par un comité de 7 personnes.

Chaque bénévole est inscrit à l'association Bénévolat-Vaud et bénéficie d'une assurance accident - casco - protection juridique et protection du bonus pour les transports effectués dans le cadre du Bénévolat, ainsi que de cartes de parking pour certains hôpitaux.

Les principales activités au service des personnes à mobilité réduite sont des transports (env. 1'600 courses en 2013, représentant plus de 20'000 km); la livraison à Cheseaux de repas chauds à domicile, des visites, promenades, aides aux achats, accueil des enfants un après-midi 1 à 2 fois par mois lors des consultations de la petite enfance organisées par le CMS à Romanel. 31 interventions sont ainsi effectuées par semaine.

Des cours de gymnastique douce sont également organisés à Romanel et à Cheseaux (70 cours pour 36 participants).

L'Association a été choisie par la Direction du Centre commercial (rebaptisé 1032 ROMANEL) parmi les candidats suggérés par la Municipalité, et s'est vue attribuer un chèque bienvenu et substantiel lors de l'inauguration dudit Centre, le 26 novembre 2013.

1.3. Activités régionales

1.3.1. Centre Médico-Social (CMS)

L'APROMAD (Association pour la Promotion de la santé et le Maintien à Domicile Couronne lausannoise), dirigée par Madame Patrizia Clivaz Luchez, gère les Centres Médico-Sociaux (CMS) des secteurs de Pully, Prilly, Echallens, Epalinges, Le Mont, Oron, Cully, l'équipe pédiatrique cantonale et READOM (équipe de Réadaptation à Domicile) pour les CMS de Lausanne et du Grand Lausanne. Cela représente environ 618 collaboratrices/collaborateurs dont 348 EPT. Le coût de fonctionnement est assuré par la participation du Canton et des Communes, des Caisses- maladie et des clients.

Le but principal est d'aider au maintien ou au retour à domicile après une hospitalisation, des personnes momentanément ou durablement dépendantes. Son avantage est d'avoir un unique interlocuteur et une unique facturation pour toutes les prestations fournies par les CMS : aide à la famille et au ménage; soutien à domicile;

soins infirmiers; soins de base (aide à la toilette, à l'habillement, à la mobilisation); éducation à la santé; ergothérapie; service social; visites et conseils aux jeunes parents; groupes mères-enfants; consultations pour nourrissons.

Le comité de direction de l'APROMAD est composé d'un représentant pour chaque CMS qui est, pour Prilly-Nord, Monsieur Pierre-Alain Meystre de Romanel s/L.

Extrait du rapport d'activité 2013 du CMS de Prilly-Nord

Ce bref rapport d'activité est structuré autour des trois pôles suivants :

- La clientèle et un aperçu des prestations fournies
- L'équipe du CMS
- L'association et ses partenaires.

La clientèle en quelques chiffres :

Au 31 décembre 2013, nous avons :

- 330 dossiers en cours en moyenne sur l'année, c'est-à-dire des clients bénéficiant au moins d'une prestation;
- 21 de nos clients ont été placés, parmi lesquels 9 ont passé une hospitalisation avant le placement en EMS;
- nous avons enregistré 21 décès, dont 9 sont décédés à l'hôpital.

Le nombre de clients pour le CMS de Prilly-Nord a passé de 485 à 501, soit une augmentation de 3.30 % par rapport à l'année dernière. Le plus grand volume de notre clientèle (plus de la moitié) bénéficiant de notre aide se situe 80 et 99 ans.

Soins de base et aide au ménage

(Les heures de déplacement ne sont pas comprises)

En 2013, nous avons fourni 14'128 heures de soins de base, soit une augmentation de 5.22 % par rapport à l'année 2012. Nous avons apporté 9'512 heures de ménage en 2013, soit 4.76 % de moins qu'en 2012.

Soins infirmiers

En 2013, les infirmières ont effectué 5'376 heures d'examen et de soins, ce qui représente une augmentation de 6.41 % par rapport à celle de l'année précédente.

Repas

Nous avons livré, en 2013, 15'553 repas, toujours confectionnés par les EMS des Baumettes et de Bois-Gentil (pour les repas "régime"). Le nombre de repas a diminué de 7.16 % par rapport à 2012. Cette diminution peut s'expliquer par l'offre toujours plus importante de repas cuisinés à réchauffer dans les magasins et par l'offre de restaurateurs livrant des repas chauds à domicile.

La diététicienne de notre Association a procédé à 1 évaluation qualitative des repas durant l'année. Elle intervient sur demande du médecin traitant auprès de nos clients pour des évaluations et conseils nutritionnels, en prévention par exemple de malnutrition.

Les prestations sociales

Elles sont destinées à toute personne en âge AVS ayant une atteinte dans sa santé ou à tout autre client du CMS ayant des problèmes de santé ne relevant pas d'une autre instance sociale.

Nos assistantes sociales participent également à des projets communautaires dans le cadre de Quartiers solidaires initiés par Pro-Senectute. Elles animent régulièrement des goûters contacts pour les clients isolés et peu mobiles de manière indépendante, et pour des sorties.

L'ergothérapie

Il s'agit de prestations telles que l'évaluation, les traitements dans un contexte de réhabilitation ou de réadaptation, la socialisation, la prévention des chutes, l'aménagement de l'habitat et le choix de moyens auxiliaires pour le maintien de l'indépendance dans les activités de la vie quotidienne, ainsi que le choix de moyens auxiliaires.

L'activité petite-enfance

L'infirmière petite-enfance, rattachée à l'Espace prévention de Lausanne, organise 2 consultations petite-enfance par semaine, y compris pendant les vacances scolaires (une au CMS de Prilly, une à la salle des Esserpys de Romanel). 274 naissances ont été enregistrées sur les CMS de Prilly. En 2013, l'infirmière a effectué 448 visites à domicile. La collaboration étroite de l'infirmière petite-enfance avec les intervenantes du CMS, particulièrement les assistantes sociales, est un point fort dans l'axe de la prévention de problématique psychosociale au sein des familles. Les assistantes sociales participent à la consultation petite-enfance 1 fois/mois pour répondre aux préoccupations/questions des jeunes familles. Une permanence téléphonique est également active du lundi au vendredi à l'Espace Prévention.

L'équipe du CMS

En 2013, la dotation de l'équipe s'est légèrement étoffée avec quelques engagements et l'augmentation du taux d'activité de plusieurs collaboratrices Persam (Personnel de soins et d'aide au ménage) pour pouvoir répondre à l'accroissement des demandes de soins de base et de l'aide au ménage. Les compétences des infirmières-assistantes et des ASSC ont été davantage sollicitées pour pratiquer des soins médico-délégués. Une infirmière clinicienne a été introduite au sein de l'équipe, fonction qui soutient et accompagne les collaborateurs face à la complexification des situations.

Responsable d'équipe	0,9 EPT	1 personne
Secrétaires planificatrices	2 EPT	3 personnes
Personnel de soins et aide au ménage	env. 15 EPT	38 personnes
Infirmières	5,2 EPT	7 personnes
Infirmières-assistantes et ASSC	2,4 EPT	4 personnes
Assistants sociaux	1,2 EPT	2 personnes
Ergothérapeutes	0,8 EPT	2 personnes
Secrétaires	1,55 EPT	3 personnes
Infirmière clinicienne	0,6 EPT	1 personne
Responsable de centre	0,9 EPT	1 personne

L'association et ses partenaires

En 2013, l'APROMAD et tous les CMS de notre Association ont préparé de gros changements organisationnels planifiés dans le premier trimestre 2014. Ce projet d'envergure, initié par notre organisme faîtière l'AVASAD, va être développé dans tout le canton jusqu'en 2015. Il comprend différentes facettes :

- la sectorisation de nos CMS avec la création de petites équipes pluridisciplinaires, qui devraient permettre une diminution du nombre d'intervenants auprès de nos clients;
- la modernisation de la plateforme informatique, pour répondre aux besoins actuels et futurs de nos clients;
- la mise à disposition de nos collaborateurs d'outils mobiles et de télécommunication tels que tablettes et smartphones. Cela permettra à ce que nos intervenants à domicile disposent des informations actualisées et la transmissions de changements concernant nos clients pourra se faire directement;
- la mise en place d'un recensement des besoins de nos clients à l'aide d'un outil d'évaluation qui sera le même dans le canton.

Ces changements ne sont pas anodins pour l'ensemble de nos clients, de nos collaborateurs et de nos partenaires. L'objectif final est de maintenir la qualité des soins et des contacts personnalisés avec nos clients. L'accompagnement de nos collaborateurs dans le processus de changement, par un management de proximité, par la formation et l'encadrement, a été au centre de nos priorités tout au long de cette année 2013.

1.3.2. Réseau AJENOL

Rapport d'activité 2013

L'AJENOL, Accueil de Jour des Enfants du Nord Ouest Lausannois, a tenu en 2013 deux Assemblées générales, le 5 juin et le 13 novembre. L'Assemblée générale de juin a pris congé de son répondant opérationnel, M. Daniel Gambazza. M. Gambazza a travaillé au sein d'un Réseau naissant et l'Assemblée générale le remercie du travail fourni. A cette occasion, son remplaçant, M. Laurent Häller, est présenté.

En ce qui concerne la politique tarifaire, dont le réseau a la compétence, selon la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants du 20 juin 2006 (LAJE), il a été décidé de reporter la prochaine mise à jour du tarif au 1^{er} août 2014. Dorénavant, les modifications tarifaires seront introduites en août plutôt qu'en janvier, et seront adoptées lors de l'AG de juin.

Le Comité de l'AJENOL s'est réuni quatre fois en 2013. Ces rencontres régulières permettent de rester en contact avec les structures d'accueil et les coordinatrices. Une structuration du Comité en 7 différents dicastères permettra une meilleure implication du Comité. Ces dicastères sont les suivants :

- 1- Finances – politique tarifaire
- 2- Informatique – liste d'attente centralisée
- 3- Administration et relations extérieures
- 4- Développement de l'offre
- 5- Relation avec les structures d'accueil collectif du Réseau
- 6- Relations avec les coordinatrices
- 7- Evolution du réseau et harmonisation des pratiques

Dans le cadre de sa collaboration avec la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants), le réseau AJENOL a régulièrement été présent aux « Rencontres des réseaux ». Une délégation du Comité a participé aux diverses rencontres de la Faïtière des réseaux d'accueil vaudois.

1.3.3. ARASPE - Association Régionale pour l'Action Sociale Prilly-Echallens

Rappel du contexte. La Commune de Romanel-sur-Lausanne fait partie de l'Association Régionale pour l'Action Sociale de la région Prilly–Echallens.

Cette association a pour buts principaux :

- L'application des dispositions que la Loi du 2 décembre 2003 sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) met dans les attributions des Associations de communes ;
- L'application du Règlement du 28 janvier 2004 sur les Agences d'Assurances Sociales (RAAS).

Un **Conseil Intercommunal**, composé de Conseillers Municipaux désignés par leurs Municipalités, représente les Communes membres. Son Président pour 2013 a été M. Philippe Dind.

Le Conseil de Direction, formé de 9 conseillers Municipaux, est placé sous la Présidence de M. Werner Blum. Le Directeur du Centre Social Régional (CSR), M. Michel Hoffmann, participe aux réunions du Conseil.

Pour une bonne information, le CSR transmet deux fois par an aux Syndics la liste des bénéficiaires du RI de leurs communes. Cette information est bien évidemment traitée de façon confidentielle.

Les comptes 2012 ont été acceptés lors de la séance du Conseil Intercommunal du mois de juin.

Le 2^{ème} Conseil Intercommunal de l'année a eu lieu en décembre à Echallens. Le budget 2014 a été adopté lors de cette séance.

Rapport de Gestion de M. Hoffmann :

- L'ARASPE gère, en moyenne, 830 dossiers RI.
- RH : 52 employés au total, travaillant à temps complet ou partiel.
- L'accueil, l'écoute et le respect de la dignité sont privilégiés.
- Appel : des logements à prix abordables sont recherchés.
- Incivilités dans les bureaux : la très grande majorité des personnes reçues se comporte bien.

1.3.4. Fondation Primeroche (EMS)

Membres du comité de Fondation :

Mmes et MM. E. Lasserre, Président, Prilly
 F. Blanc, Municipal, Cheseaux s/L.
 C. Favre, Municipale, Jouxens-Mézery
C. Canu, Municipale, Romanel s/L.
C. Perrin, Romanel s/L.
 S. Sandoz, Municipal, Cheseaux s/L.
 A. Bourquin Büchi, Municipale, Prilly

Hors Conseil (voix consultative)

Mme M. Thonney Viani, Secrétaire
 M. C. Weiler, Directeur, Prilly

Organe de contrôle – législature 2011 - 2016

Prilly :	Mme	M. Conne	suppléant M. G. Buhlmann
Jouxens-Mézery :	Mme	M. de Preux	suppléante Mme M. Verrey
Romanel s/L. :	Mme	M. Perriard	suppléante Mme N. Pisani Ben Nsir
Cheseaux :	M.	J. Minns	suppléante Mme M. Gay Vallotton

Rapport du Président au Conseil de Fondation de l'EMS Primeroche pour l'année 2013

Lors de la séance du 13 février, nous avons accueilli notre nouvelle secrétaire, Madame Michèle Thonney Viani. Nous avons également adopté le budget 2013 de la fondation, appris la suppression de nos services auprès de la garderie « La Fringale » et pris note de la forte augmentation de nos coûts pour l'élimination des déchets.

Le 19 juin, nous avons adopté les comptes 2012. Nous avons d'autre part pris la décision de louer 3 étages dans l'immeuble contigu actuellement en construction, ceci pour l'extension de nos bureaux et pour la création d'appartements protégés. Le bouquet marquant la fin du gros œuvre du projet de Cheseaux a été fixé au 3 juillet.

Le 18 septembre, nous avons approuvé la location de locaux à Romanel pour y installer un centre logistique principalement destiné au lavage du linge. Le Conseil a également été informé que le chantier de Cheseaux sera terminé le 15 juillet.

Enfin, le 18 décembre, le Conseil est informé d'un grave problème sur le chantier de Cheseaux suite à la mise en faillite de l'entreprise d'électricité. Il a également décidé de participer, avec la Commune de Prilly, à une étude sur un projet multifonctionnel à Corminjoz. Le plan des investissements pour 2014 a été adopté.

1.3.5. Sortie des Aînés

Le 27 septembre 2013, la Municipalité a invité les Aînés de notre Commune à un délicieux repas (concocté par une équipe de cuisine efficace et dynamique) à la salle de Prazqueron.

L'animation de ce moment festif a été confiée à l'ensemble musical "Le Moulin à Poivre" et à l'humoriste Denis Meylan, dit "Bouillon".

La journée fut unanimement appréciée par tous les participants.

2. Affaires culturelles

2.1. Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région Lausannoise

La très haute qualité de la vie culturelle offerte à Lausanne est reconnue hors des frontières cantonales et mérite d'être soutenue.

La contribution annuelle forfaitaire de la Commune au Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a été ramenée à CHF 33'000.-. L'attribution de la somme est laissée à la libre disposition du Comité de gestion.

En 2013, la subvention des Communes du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise prévu au budget 2013 de la Ville de Lausanne représente, pour les 4 institutions soutenues par le Fonds, un montant de CHF 800'000.- (810'000.- en 2012), qui a été réparti comme suit :

- Opéra de Lausanne	<u>CHF 244'500.-</u>
- Théâtre de Vidy	<u>CHF 239'500.-</u>
- Bèjart Ballet Lausanne (BBL)	<u>CHF 158'000.-</u>
- Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)	<u>CHF 158'000.-</u>

Théâtre Vidy-Lausanne

L'année a été marquée par l'entrée en fonction de Vincent Baudriller le 1^{er} septembre 2013. Celui-ci succède à René Zahnd et Thierry Tordjman, qui avaient assuré la direction ad interim suite au décès de René Gonzalez le 18 avril 2012. L'année 2013 a été entièrement programmée, budgétisée et organisée par les deux directeurs ad interim.

Plus de 74'000 spectateurs, dont 4'000 adhérents, ont assisté aux 39 spectacles (497 représentations).

26 productions (416 représentations) ont été présentées dans treize pays, dont le Japon, Taïwan, l'Australie, la Russie et l'Ukraine. La France demeure toutefois le marché essentiel, avec 74% des représentations. Le Théâtre de Vidy-Lausanne a souhaité d'ailleurs être présent pour la cinquième saison consécutive durant tout le mois de juillet au festival Off d'Avignon, avec deux productions de Zabou Breitman (*La Compagnie des spectres* et *Journal de ma nouvelle oreille*).

Le Théâtre a continué d'être un lieu de production et de création. Il y a eu des spectacles produits par Vidy avec des metteurs en scène étrangers et, entre autres, Clotilde Mollet et Marilù Marini (*Ca va ?*), Thomas Ostermeier (*Les Revenants*), Krystian Lupa (*Perturbations*), Yeung Fai (*Blue Jeans*), Marie Reymond (*Vers Wanda*), Corinne Jaber (*Oh mon doux Pays*), Galin Stoev (*Le Triomphe de l'Amour*), et deux productions avec des metteurs en scène suisses, soit Gian Manual Rau (*Rome Nanterre*) et Julien Mages (*Ballades en Orage*).

Il y a eu des coproductions en création à Vidy avec, entre autres, Sidi Larbi Cherkaoui, en collaboration avec le Théâtre du Jorat et le Sadler's well (*Milonga*), Emmanuel Meirieu (*Mon Traître*), Michael Serre (*Les Enfants du soleil*), James Thiérree (*Tabac rouge*), Patrick Sims (*Acting Bug*), ou avec les suisses Philippe Saire (*La dérive des continents*) et Dorian Rossel (*Staying Alive*).

Des coproductions ont été également accueillies à Vidy avec, de l'étranger, Benoit Lambert (*Dénommé Gospodin*), Cécile Pauthe (*Yukonstyle*), Josse de Pauw (*An old Monk*), Jean Yves Ruf (*Hughie*), et de suisse, Philippe Lüscher (*La force de tuer*). S'agissant des accueils de spectacles en tournée, l'on peut citer Hassane Kassi Kouyaté (*The Island*), Laurent Hatat (*Les oranges*), Thomas Ostermeier (*Hamlet en allemand*), Simon Abkarian (*Ménélas*), Denis Marleau (*Les femmes savantes*), et un artiste suisse José Lillo (*Le petit maître corrigé*).

Le cirque était présent avec Aurélien Bory (*Géométrie de Caoutchouc*), Stéphane Ricordel (*Acrobates*) ou un Loup pour l'homme (*Face Nord*).

La musique a également été importante avec, dès janvier, quatre séries de concerts de chanson romande avec quatre jeunes auteurs interprètes (François Vé, Jérémie Kisling, Oscar Louise et Marc Aymon); plus tard, Giovanna Marini puis, en fin d'année, le concert de Oy Division. A noter enfin que l'Anneau Hans-Reinhart a été décerné à Yvette Théraulaz, sous le chapiteau du Théâtre, le 6 octobre, à l'occasion de son tour de chant : *Les Années*.

A la demande du Conseil de fondation et du nouveau directeur, une analyse approfondie du Théâtre, en particulier sur son activité de production et ses équipements, a été réalisée par un mandataire externe. Celui-ci révèle que le bâtiment, propriété de la Ville de Lausanne, nécessite d'importants travaux de rénovation et de sécurisation, notamment des espaces scéniques.

Béjart Ballet Lausanne (BBL)

86'330 personnes (157'540 en 2012), dont environ 19'400 à Lausanne, ont assisté à la vingtaine de ballets (60 représentations dont treize à Lausanne) présentés par le Béjart Ballet Lausanne dans huit pays (France, Japon, Russie, Italie, Chine, Sénégal, Slovaquie, Suisse).

L'année a été marquée par la création « *Anima Blues* » de Gil Roman, présentée en avant-première à l'Opéra de Lausanne en février. 2013 correspondait également au retour du Béjart Ballet Lausanne, après 36 ans d'absence, au Sénégal. A mentionner, en outre, la reprise du programme donné en hommage à Jorge Donn pour les vingt ans de sa disparition et des représentations à guichets fermés du « *Sacre du Printemps* » pour le centième anniversaire de la partition de Stravinsky.

Le BBL a démarré l'année par une tournée en France, avant de présenter la création de Gil Roman à l'Opéra de Lausanne au mois de février. La compagnie s'est ensuite envolée au Japon, où elle a donné plusieurs représentations de « *Dionysos suite* », « *Syncope* », « *Boléro et Light* ». Puis, après un passage au mois de mars au Théâtre du Bolchoï à Moscou et à Marseille, le BBL s'est produit au mois de mai à St-Petersbourg, lors de la réouverture du Théâtre Mariinsky avec, comme artiste invitée, Diana Vishneva. Ce sont plus de 11'250 spectateurs qui ont applaudi « *Light* » au Théâtre national de Chaillot, et près de 8'000 au Théâtre de Beaulieu à Lausanne. Le BBL s'est ensuite produit en Slovaquie, avant d'entamer une tournée dans plusieurs régions de France au mois de juillet. Après Zurich, Paris et Vérone au mois d'octobre, les danseurs du BBL se sont envolés à destination de Shanghai: Ce sont près de 2'000 chinois qui ont eu l'occasion d'applaudir « *Ce que la mort me dit* », « *Le chant du compagnon errant* » et « *Ce que l'amour me dit* ». Fin novembre, les danseurs se sont produits à Dakar, où Gilles Roman a également donné un stage à l'Ecole des Sables, dirigée par Germaine Acogny. Enfin, « *Le Spectre de la Rose* », « *Anima Blues* » et « *Le Sacre du Printemps* » sont venus clore l'année au Théâtre de Beaulieu, devant 8'500 spectateurs.

Opéra de Lausanne

Première année complète d'exploitation dans ses murs, pour l'Opéra, qui a vu sa fréquentation s'envoler. Ce sont ainsi 43'192 spectateurs (25'661 en 2012) qui ont assisté, tout au long de l'année, aux différents événements proposés, à savoir six opéras : « *Aladin et la lampe merveilleuse* », « *Viva la Mamma* », « *Tosca* », « *L'Aiglon* », « *Le Nozze di Figaro* », « *Lakmé* », « *Les Mousquetaires au Couvent* » (26 représentations), un opéra en version concert (*L'Orfeo*), quatre concerts et quatre midi-récitals (huit représentations), quatre ballets (huit représentations) et six répétitions générales publiques.

A signaler également la participation de l'Opéra de Lausanne à Avenches-Opéra, qui a présenté aux arènes, sous la direction d'Eric Vigié, « *Nabucco* », dans une mise en scène de Marco Carniti, ainsi que sa présence en Espagne avec la « *Tosca* », en France avec « *Lakmé* » et en Belgique avec « *Roméo et Juliette* ».

Après sa réouverture, l'année 2013 a été riche en visites et activités pour le jeune public, l'Opéra poursuivant sa mission pédagogique, ce sont 4'000 jeunes (2'200 en 2012) qui se sont familiarisés à l'opéra à l'occasion du spectacle jeune public présenté avec des Ateliers et Découvertes lyriques, des visites guidées, des rencontres avec les artistes, de la découverte des ateliers de construction de décors ou des répétitions générales. Dès l'automne 2013, un nouveau projet pédagogique proposé aux enfants de 7 à 10 ans intitulé « *Mercredi à l'Opéra* », a vu le jour. Cette activité, accessible à toutes les personnes intéressées, pour le prix de 20 francs, est organisée selon le modèle des Ateliers Lyriques. A signaler enfin la réalisation d'un dossier « *Lever de rideau sur l'Opéra* », en collaboration avec la structure Ecole-Musée.

Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

La vie de l'OCL a été marquée par le départ de son chef titulaire, Christian Zacharias, après treize ans à la tête de l'Orchestre. Ce dernier s'est d'ailleurs vu remettre, au mois de septembre, la Médaille d'or de la Ville de Lausanne. La commission de recherche d'un nouveau directeur artistique poursuit son travail.

L'Orchestre de Chambre de Lausanne a donné 82 concerts (pour 67'056 auditeurs), dont 65 à Lausanne (51'607 auditeurs), huit en Suisse (5'443 auditeurs) et neuf à l'étranger (10'006 auditeurs). Les spectateurs de l'Opéra ont également eu l'occasion d'entendre l'OCL depuis la fosse d'orchestre de l'Opéra de Lausanne.

Lausanne demeure le lieu d'activité de l'Orchestre, avec les Concerts d'abonnement des lundis et mardis (20 représentations), dont un sous la direction d'Heinrich Schiff, et un autre avec, en soliste, Truls Mørk, légende du violoncelle, les Concerts du Dimanche, les Concerts Découvertes pour le jeune public, ainsi que les Entractes du Mardi, tous donnés à la Salle Métropole. Première flashmob de l'histoire de l'OCL : le 8 octobre, les musiciens se sont réunis dans la station Lausanne-Flon pour y interpréter la « *Barcarolle* » des *Contes d'Hoffmann* d'Offenbach. Un événement capté par la Radio Télévision Suisse (RTS), diffusé dans l'émission « *Violon* ».

dingue ». A relever également un concert réunissant l'Orchestre de la Haute Ecole de Musique (HEMU) et l'OCL, sous la baguette de Jesús López Cobos, projet qui a été reconduit en décembre sous la direction, cette fois-ci, de Bertrand de Billy, qui le sera désormais chaque saison.

En Suisse, l'OCL s'est produit au Victoria Hall à Genève, à La Chaux-de-Fonds, à la Fondation Gianadda à Martigny, à Sion, ainsi qu'à la Salle Equilibre de Fribourg avec, en soliste, Anne-Sophie Mutter. A l'étranger, l'Orchestre s'est notamment produit à la Salle Pleyel de Paris pour deux concerts à guichets fermés. Dirigé par son violon solo, Gyula Stuller, il y accompagnait quelques-uns des plus grands noms du piano, dans l'intégrale des « Concertos pour clavier » de Bach. Ces deux concerts ont bénéficié d'une large diffusion, sur plusieurs canaux internet, à l'occasion d'une première grande collaboration culturelle entre France Télévisions et la RTS.

Le comité de gestion du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région Lausannoise est composé de :

Présidente	Mme Claudine Wyssa, Syndique, Bussigny
Vice-Présidente :	Madame Geneviève Hochstrasser, Conseillère municipale, Le Mont-sur-Lausanne
Trésorier :	Monsieur Bertrand Henzelin, Conseiller municipal, Prilly
Membres :	Madame Anne-Claude Studer, Conseillère municipale, Ecublens Madame Christine Canu, Conseillère municipale, Romanel s/L. Monsieur Marc Zolliker, Conseiller municipal, Pully
Invité :	M. Fabien Ruf, Chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne
Secrétaire :	Mme Christine Keberlé Joyet, Prilly

2.2. Ecoles : soutien à la culture

Aucune sortie ou visite culturelle par les classes de 4P (ancienne dénomination) en 2013.

Pour les activités culturelles dans le cadre de l'école, se référer au Chapitre V (Instruction Publique, point 1.3.3).

2.3. Ecole de musique Cheseaux-Romanel s/L.

Rapport de M. Michel Amsler, Président

L'école compte actuellement 219 élèves, auxquels sont dispensés 240 cours chaque semaine. Ces chiffres sont dans la moyenne de ces dernières années. Durant cette année, 64 élèves ont passé un examen d'instrument, 8 ont eu un examen de solfège.

Les Auditions :

- 13 janvier au Mont, élèves de piano d'Anne Gottraux, en collaboration avec Katerina Kabakhli.
- 13 mai : le récital public de Jonas Pache (violon), pour l'obtention de son certificat AVCEM, à Nyon, dans les locaux du COV.
- 18 mai à Prazqueron, classes de piano de Peter Braganza et de violoncelle de Magdalena Morosanu.
- 26 mai à Prazqueron, classes de Renata Rubiolo (clavier et piano).
- 11 juin, à la Concorde, présentation des élèves de violon d'Eva Simonin.
- 16 juin, à Prazqueron, grande audition de fin d'année de l'école. Tous les instruments ont été représentés, de la flûte à bec au Blues de grande facture, interprétée par huit ou neuf guitaristes électriques avec leurs compères batteurs !
- 17 juin, classes de guitare/guitare électrique d'Olivier Magistra, et de percussion/batterie de Sylvain Grimm, à Prazqueron.
- 19 juin, au temple de Romanel, Nicole Maire a proposé un large éventail du travail de l'année, effectué par ses élèves d'accordéon.

- 29 et 30 juin, à Pully, 10^e Schubertiades des enfants, mises sur pied par Mme Paulette Zanlonghi, avec la classe de piano de Valérie Schlup et 2 groupes de musique de chambre de notre école, sous la fidèle et remarquable direction de Jorge Lucca.
- 9 décembre, à la Concorde, les élèves de violon d'Eva Simonin ont offert un programme de Noël avec accompagnement de piano de Joséphine Rapp.
- 17 décembre, élèves de clarinette de Valentina Rebaudo.

L'EMCR est aussi présente au sein du Conseil d'Etablissement de la Chamberonne, à Cheseaux. Ce Conseil est formé à parts égales de représentants des Municipalités, des enseignants, des parents d'élèves, et du milieu associatif. Les travaux tournent autour des problèmes parascolaires (accueil et transports) et d'élaboration de différents règlements pour l'Etablissement de la Chamberonne.

Des nouvelles du corps professoral : Blaise Ubaldini a demandé un congé d'août 2012 à avril 2013 pour pouvoir suivre un cours de formation à l'IRCAM (célèbre institut de recherche parisien fondé par Pierre Boulez). Mlle Valentina Rebaudo est venue pour le remplacer pendant cette période. Albert Pia a décidé de poursuivre sa carrière d'enseignant à l'école de musique du Conservatoire de Neuchâtel. Ses élèves de guitare ont été confiés à Alexandre Martin et à Olivier Magistra.

C'est officiel, la fameuse LEM prend force dès le 1^{er} août 2012. Dès cette date, l'ensemble des subventions publiques (Canton et Communes) est géré par la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique), dont l'un des rôles consiste à garantir un niveau de subventionnement des écoles de l'AVCEM et de la SCMV au moins identique à celui proposé précédemment. La période du 1^{er} août 2012 au 1^{er} août 2013 était cruciale puisque c'est pendant cette période que la reconnaissance des écoles a eu lieu. Il s'est agi, pour chacune d'entre elles, de fournir à la FEM un dossier complet de sa situation, tant financière que pédagogique. Cela a représenté un travail important.

L'EMCR est admise sans conditions, pour une durée de 5 ans, renouvelable.

Le travail de la FEM est considérable et nos remerciements vont à M. Pierre Wavre, président de cette fondation, et Mesdames Sylvie Progin et Catherine Castellani, efficaces secrétaires. Les effets bénéfiques ont réellement commencé à se manifester pour nous dès août 2013.

Nos remerciements vont aussi à nos deux Communes-siège, soit les Communes de Cheseaux et de Romanel, pour la mise à disposition de la grande majorité des locaux dans lesquels nous donnons nos cours. L'autre partie de ceux-ci nous est proposée, contre très modeste loyer, par l'AIP (Association Immobilière de la Paroisse de Cheseaux-Romanel-Vernand), que nous remercions ici, ainsi que Mme Olga Hartwig, qui s'occupe de notre comptabilité.

3. Cultes

Préambule

Toutes les Conseillères et tous les Conseillers communaux qui souhaitent prendre connaissance de l'organisation et des actions menées par les Communautés Protestantes et Catholiques rattachées à notre Commune peuvent s'informer sur leurs sites Internet respectifs.

3.1. **Paroisse réformée EERV Cheseaux-Romanel s/L. et Vernand**

Rapport du Conseil de paroisse

Coprésidence/Eric Wagnières

Nous sommes reconnaissants des bonnes relations, du soutien et de l'esprit constructif qui nous permet d'agir en harmonie avec nos Autorités communales.

La Commune de Romanel manifeste ses soutiens à notre maison de paroisse La Concorde en prenant en charge les coûts de chauffage, d'électricité et d'entretien. Avec Lausanne et Cheseaux, elle subventionne les services d'organiste des cultes, mariages et services funèbres. Elle adjuge **fr. 5'000.--** à la Région 3, Les Chamberonnes,

pour développer ses projets sociaux et la formation d'adultes. Nous relevons que nos Autorités ont programmé la réfection du clocher et du toit du Temple. Nous fêterons ses 150 ans en 2016!

Le Bureau du Conseil a rencontré nos municipales des cultes, Mmes Christine Canu et Michèle Gay-Vallotton pour s'informer réciproquement de nos actualités et mener plusieurs réflexions sur nos fonctionnements.

Nous participons aux soirées d'accueil des nouveaux habitants de nos deux villages.

Notre paroisse et la Communauté catholique: lors d'une invitation, nous prenons congé de Monsieur l'Abbé Pascal Bovet. Nous faisons connaissance de leur nouveau Curé, M. l'Abbé Joseph Hoï, déjà présent au Noël villageois de Romanel. Nous nous invitons à nos AG et fêtes de paroisse. Par les actions concrètes de la commission œcuménique, nous agissons ensemble dans la mesure de nos possibilités.

Lors d'une soirée conviviale chez Mme Pascale Keller-Delacrétaz avec les organistes, l'équipe en fonction a pu fraterniser et s'organiser. Mme A-M. Gendre s'arrête définitivement. Mme Kristina Novello, organiste professionnelle, a été engagée au sein de l'équipe.

Le service des lits au CHUV requiert notre présence et accompagnement 4 fois dans l'année.

Le soutien paroissial actif au financement du CSP est visible par des dons généreux des paroissiens et par la vente des plaques de chocolat... et cette année, anniversaire de leur 50 ans, par un don spécial de la paroisse. La vente de choc ! est bien soutenue par nos bénévoles.

La tenue du site Internet et la coordination rédactionnelle mensuelle du Bonne Nouvelle sont assurés en collaboration étroite avec les pasteurs. BN est maintenant envoyé par la poste dès juillet 2013. Sur le journal, nous avons enlevé notre offre de transport, car elle n'était pas sollicitée.

C'est avec beaucoup de reconnaissance à Celui qui nous porte dans la Vie, aux équipiers-amis généreux du Conseil de paroisse et à nos ministres ! que je souhaite à ses futurs membres : bon enracinement ! pour continuer à œuvrer à la proclamation de l'Evangile au sein de nos entités en pleine croissance. J'ai pleinement apprécié vivre en paroisse ce temps d'engagement important.

Coprésidence - Nicole Bovey

Le fichier : depuis l'automne passé, le fichier des paroisses est informatisé depuis l'EERV. Après une formation, quelques essais et ajustements, nous sommes à jour.

Comme pour les autres missions de secrétariat, nous avons fonctionné à l'interne puisque nous n'avons trouvé aucune personne issue de notre paroisse pour s'engager à nos côtés.

Nous avons continué à éditer 3 lettres d'information, recherche de fonds pour la JRO l'été et la fin d'année.

Merci à tous ceux qui mettent ces courriers sous pli et aux facteurs bénévoles. Malheureusement, nous sommes de plus en plus souvent bloqués derrière des portes d'immeubles fermées à clef. Il s'en suit des scènes cocasses pour soudoyer des gens pour avoir les codes d'accès ou pour suivre à la trace le facteur, qui lui a les sésames !

En dernier lieu, on doit poster les courriers restants.

Avec la Région 3, nous avons des contacts, non seulement lors de toutes les activités qu'elle organise, mais aussi par notre participation aux assemblées générales et aux rencontres entre le Conseil Régional et les présidents des lieux d'église.

Une fois de plus, le week-end paroissial au Bouveret nous laisse des merveilleux souvenirs. Nous y retournerons en 2015. C'est le souhait de beaucoup.

Pasteure Catherine Dietiker:

Enfance :

Nous avons terminé l'année scolaire 2012-2013 sur le livre des Actes par un culte parents-enfants, le 10 mars. L'occasion pour les enfants de présenter à la communauté ce qui avait été travaillé durant la saison. Pour l'occasion, Philippe Corset nous a rejoints pour nous accompagner avec sa guitare.

Depuis la rentrée, en septembre 2013, le culte de l'enfance se vit le samedi matin avec tous les enfants de la paroisse. Le premier bilan est très positif. En effet, cela permet de rassembler les enfants des deux villages et de vivre une catéchèse interactive et existentielle. Nous travaillons sur les repas et la nourriture dans la Bible. Cela se terminera par un culte où les enfants pourront vivre la Sainte Cène.

Catéchisme :

Le catéchisme des 7 et 8 Harmos continue à se préparer avec la partie nord de la Région, et à se donner en paroisse. Nous avons commencé par deux séances d'introduction sur la Bible, puis chaque paroisse a préparé deux séances sur un personnage biblique et un personnage, témoin de l'Evangile, de l'histoire plus récente. Pour la paroisse de Cheseaux-Romanel, nous avons étudié Esther et Marie Durant. Le tout s'est terminé par une

célébration festive avec tous les enfants de la Région à l'église St-Etienne de Prilly. Depuis la rentrée 2013, nous avons repris le même fonctionnement et nous avons cheminé à travers l'Évangile de Matthieu.

Avec les 9 Harmos, nous continuons à travailler en « sous-région » (paroisse de Cheseaux-Romanel et Prilly), les jeudis après l'école, avec des séances centrées sur la Bible et la vie de Jésus. Puis, avec les catéchumènes de toute la Région nord, nous vivons quelques samedis matins où nous rencontrons des témoins de l'Évangile.

Avec les 10 Harmos, nous avons vécu un module sur la création, avec des séances les vendredis soirs. Nous avons approché la thématique de manière interactive, notamment en y vivant des jeux de rôles ou en invitant un témoin. Nous partageons aussi à chaque fois un souper canadien. Les catéchumènes ont aussi construit et vécu un culte sur la création, dans le cadre de la paroisse.

Avec les catéchumènes, nous avons préparé le culte des Rameaux et cheminé autour de la thématique de l'appel, de l'engagement, du baptême et de la confirmation. Le 24 mars, 5 catéchumènes de la paroisse ont confirmé à l'église de Cheseaux, culte animé en partie par les jeunes eux-mêmes et un duo de musiciens invités pour la circonstance.

À la rentrée 2013, nous sommes repartis avec une nouvelle équipe de confirmants et nous avons vécu, dans le cadre de la Région, un week-end à Mézières. En décembre, les catéchumènes ont participé à un culte itinérant proposé dans le cadre de leur préparation à la confirmation.

Pâques:

À Pâques, nous avons vécu à l'aube l'annonce de la résurrection avec le feu pascal. Une célébration liturgique a suivi, avec le renouvellement des vœux de baptême et la célébration de la Sainte Cène. C'est à chaque fois un moment fort à vivre pour commencer la journée de Pâques. Nous avons ensuite vécu le petit déjeuner et le culte de Pâques autour de la symbolique de la pierre roulée.

Alliance:

Nous avons vécu un culte de fête où nous avons témoigné de notre foi, répondu à l'appel du Christ et redit notre engagement à sa suite. Le culte a été suivi d'un repas pour remercier tous les bénévoles engagés dans la paroisse.

Culte Portes Ouvertes:

Le 30 juin, nous avons vécu un culte autour de la thématique des chrétiens persécutés. M. Eric Lecomte, directeur de Portes Ouvertes, est venu nous parler de la situation des chrétiens en Inde. C'était un temps fort et très enrichissant.

Stagiaire:

En septembre, nous avons eu la joie d'accueillir Mme Anne-Christine Golay, qui accomplit un stage d'une année dans notre paroisse.

Feu de l'Avent:

Nous nous sommes réunis à Romanel pour allumer le feu de l'Avent. Malgré un vent très important, l'événement a rencontré un joli succès avec la présence d'une trentaine de personnes, dont des familles. La petite partie liturgique a été suivie du partage d'une boisson chaude.

Veillée de Noël:

Nous avons vécu la veillée de Noël à Cheseaux, avec la présence d'une conteuse de la paroisse, Mme Catherine Zweifel. Un trio de musiciens (alto-basson-orgue) a accompagné la liturgie. La célébration s'est terminée par un après-culte très apprécié.

Pasteur Etienne Rochat:

Culte Régional – Renens – 28 avril:

Thème: se mettre en route. Pour les volontaires, rassemblement à la marche depuis les 9 coins (paroisses) de la Région, pour une belle célébration conduite par 3 ministres femmes autour du récit d'Actes 10, la rencontre de Pierre et Corneille. Un apéritif convivial prolonge cette fête. Pour 2014, le culte régional sera retardé à fin mai, pour s'intégrer dans le processus des élections et installations des nouveaux Conseils. En 2015, la tradition du dernier dimanche d'avril sera reprise.

Présence paroissiale aux manifestations communales:

Le Conseil paroissial et les ministres sont régulièrement associés à ces événements, dont voici un aperçu:

9 mars – (ré)inauguration du complexe de Prazqueron à Romanel, après les gros travaux de réfection. Présence de Nicole Bovey et Etienne Rochat.

30 mai – réception des nouveaux habitants de Romanel. Participation active des 2 personnes susmentionnées pour l'entier du tour du village, et spécialement pour la présentation du Temple et de la Paroisse.

1^{er} août – message traditionnel des Eglises dans la partie officielle de la fête nationale. Le curé Pascal Bovet à Cheseaux, Etienne Rochat à Romanel. Le message est attendu, écouté par la foule rassemblée, avec souvent des marques d'intérêt et des remerciements.

27 septembre – repas offert aux Aînés de Romanel par la Commune. La Municipalité est aux fourneaux, les Aînés sont présents en nombre (env. 300 personnes), le discours pastoral est là aussi attendu (cette année-ci particulièrement, en contrepoint aux gaudrioles de l'animateur invité, le bien connu Bouillon!).

10 octobre – réception des nouveaux habitants de Cheseaux, le stand des Eglises voisine ceux des sociétés locales. Présence œcuménique: Claude Rapit, Gérard Déglise, curé Joseph Hoi.

3.2. Communauté catholique

Rapport de M. Gérald Déglise, Président de la Communauté catholique.

Rattachée à la Paroisse du Bon Pasteur de Prilly, la Communauté catholique du haut, qui regroupe les Communes de Cheseaux-Romanel-Sullens-Bournens-Boussens et les Vernands est active sur l'ensemble des Communes. Son activité croissante dans la catéchèse est importante, puisque le nombre de jeunes en formation est plus élevé qu'à Prilly.

L'année 2013 s'est déroulée dans les traditions habituelles, la soirée familiale, appelée communément soirée choucroute, a été organisée à Romanel et a rassemblé 150 personnes environ. Madame Canu, dont nous remercions la présence, qui a été forte appréciée, a dignement représenté la Commune de Romanel. En plus des catholiques, nos frères protestants ont contribué à cette belle réussite.

En 2013, Monsieur Pascal Bovet, ancien Curé, a pris sa retraite, bien méritée; nous l'avons remercié et lui avons souhaité une grande retraite et surtout une bonne santé.

C'est Monsieur Joseph Hoï, Curé, qui a succédé à Monsieur Bovet. Ce jeune Curé venant de la ville de Fribourg semble bien s'intégrer dans son nouveau rôle paroissial. Nous lui souhaitons la bienvenue.

A l'Eglise du Bon Pasteur de Prilly a eu lieu la **première Communion** des 19 enfants de la Communauté, le 12 mai 2013. Cette cérémonie, empreinte de sérénité, s'est déroulée dans d'excellentes conditions.

Chaque dimanche à 11 heures, sauf pendant les vacances scolaires d'été, une messe est célébrée au Foyer St-Nicolas à Cheseaux, durant laquelle on peut se réjouir de voir entre 40 à 50 personnes.

Notre Communauté continue à entretenir de très bons contacts avec la Paroisse protestante de Cheseaux-Romanel-Vernand, notamment lors de manifestations communautaires, en fin d'année.

4. Police des constructions

4.1. Dénonciations à la Préfecture

Un cas a été signalé à la Préfecture en raison de travaux entrepris sans autorisation préalable.

4.2. Permis de construire délivrés en 2013

24 permis de construire ont été délivrés :

- Ch. du Taulard et ch. de la Source Démolition des bâtiments Nos 191 et 289 et construction de 3 bâtiments individuels de deux logements avec 12 places de parc
- En Félezin
 - Aménagement d'une arcade commerciale pour un kiosque Naville
 - Création d'une nouvelle agence BCV
 - Transformations pour l'aménagement d'un magasin Mister Minit
 - Création d'un salon de coiffure
 - Aménagement intérieur d'une pharmacie
 - Aménagement d'un magasin de chaussures Dosenbach
 - Agencement de la surface Visilab
 - Création d'un magasin de vêtements
 - Aménagement d'un pressing de l'enseigne "5 à Sec", pour le compte de Baechler Teinturiers SA
 - Adaptation intérieure et ajout de fenêtres en façade Nord du restaurant Migros
 - Implantation d'un magasin Denner
 - Aménagement d'un magasin d'articles d'intérieur DEPOT
 - Création d'une agence de voyages
 - Transformation du restaurant La Chope d'Or
 - Création d'un magasin de vêtements Zebra
 - Création d'un magasin H & M
 - Création d'un magasin de téléphone Sunrise
 - Réaménagement d'un kiosque Naville
 - Boutique de vêtements pour dames
- Ch. des Mésanges 1 Agrandissement d'une halle de stockage
- Ch. de la Source 11 Transformation de l'habitation existante, amélioration thermique de l'enveloppe. Changement de production de chaleur
- Ch. des Mésanges 2 Agrandissement du bâtiment
- Ch. de l'Orio 24B Isolation de la toiture, isolation périphérique des façades, création d'une lucarne pour assainissement énergétique du balcon baignoire existant et pose de capteurs solaires en toiture

4.3. Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2013

5 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés :

- Ch. de Sous-Mont 5A Pose de cinq panneaux solaires thermiques en toiture
- Ch. de l'Orio 15 Agrandissement de l'habitation et isolation périphérique
- Ch. du Village 4 Rénovation et aménagement d'un appartement dans une grange
- En Félezin Adaptation intérieure et ajout de fenêtres en façades Nord du restaurant Migros
- En Félezin Transformation d'un centre commercial et du parking de 938 places

4.4. Dispenses d'enquête publique, selon art. 111 LATC

- Ch. du Bochet 23	Pose de panneaux solaires et d'un nouveau Velux
- Ch. des Ecureuils 15	Raccordement aux collecteurs communaux
- En Félezin	Aménagement extérieur de la zone "Garden"
- Ch. des Mésanges 1	Installation d'une clôture
- Ch. de l'Orio 15	Pose d'un escalier extérieur et d'une clôture avec portail
- Sentier de la Vaux 7	Pose de panneaux solaires thermiques 5,6 m ² en toiture de l'immeuble
- Ch. de la Source 11	Installation d'une pompe à chaleur par sonde géothermique verticale
- Ch. du Taulard 13 A	Remplacement d'une barrière extérieure avec mur de soutènement
- Ch. des Tilleuls 22	Mise en place d'une clôture, d'un jardin potager et d'un abri de jardin
- Ch. des Vernes 1	Drainage de la Terrasse

4.5. Commission Technique et de Salubrité (C.T.S)

Composition : Mme C. Canu, Municipale, Présidente
ou M. S. Auer, Ingénieur communal
Mme N. Zurich, Collaboratrice technique
M. O. Lyon, Architecte-conseil
M. P. Porqueddu, Ingénieur (selon les cas)
MM. David Rouge, J.-J. Lambelet, ramoneurs (selon les cas)
M. le Dr. Giorgis

En 2013, la C.T.S. a tenu 5 séances et effectué de nombreuses visites, impliquant l'un ou l'autre de ses membres, au cours desquelles elle a procédé au contrôle des constructions, en vue de l'octroi des permis d'habiter ou d'utiliser.

4.6. Sécurité des chantiers

Le mandat de surveillance des chantiers est attribué au Bureau Vaud Chantiers, M. Stéphane Veillard, qui présente toutes les compétences pour réaliser ces prestations.

Ces contrôles sont réalisés sur la base du Règlement cantonal de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC2003), qui fixe le cadre réglementaire, en application de l'art. 90 de la Loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions (LATC).

D'une manière générale, le préposé communal intervient directement auprès des entreprises pour faire effectuer les mises en conformité.

- Des rapports de contrôles sont établis à l'attention de l'Autorité et, selon nécessité, copie est transmise à l'entreprise, la SUVA ou autres, si concernés.
- Si les constats effectués sur un chantier et les mesures prescrites impliquent une décision municipale ou une intervention d'autres services, des contacts directs, des messages mails ou autres dispositions sont prises.

4.7. Bureau technique

L'effectif du bureau technique représente l'équivalent de 1.7 postes de travail environ et la répartition des occupations est représentée dans le tableau ci-dessous.

Description	Romanel-sur-Lausanne	Jouxens-Mézery
Secrétaire	32.5 %	---
Collaboratrice technique	37.5 %	25 %
Ingénieur communal	100 %	---
Total	170 %	25 %

L'organisation du temps de travail mis en place permet de respecter les conditions de l'accord avec Jouxens-Mézery, tout en offrant une disponibilité quotidienne et régulière à la population. Le cahier des charges est vaste et comprend notamment la police des constructions, l'urbanisme et les infrastructures routières et souterraines. D'autres missions viennent se greffer, telles que l'infrastructure informatique, délégué du BPA (Bureau de Prévention des Accidents) et expert communal en protection incendie. L'année 2013 a été marquée par une forte implication dans les projets liés au développement de la Commune.

4.8. Projets spéciaux

Rénovation du centre commercial Migros

Le chantier, démarré en avril 2011, a continué tout au long de l'année 2013, avec l'implication de nombreuses entreprises. Des contrôles liés à la prévention des accidents dus au chantier et à la protection incendie ont été régulièrement réalisés. Les travaux liés aux aménagements extérieurs se poursuivront en 2014.

5. Divers

Passeports-vacances

Les amateurs du passeport-vacances ont été au nombre de 20 pour le "traditionnel" et 1 pour le "farniente" à profiter des nombreuses activités offertes.

Les activités proposées par la Commune de Romanel-sur-Lausanne ont été les suivantes :

- Atelier cerf-volant (organisé par M. Yves Pichonnat)
- Comprendre les chiens (organisé par M. Sacha Kern)
- Avec les pompiers (organisé par M. Sacha Kern).
- Initiation à la guitare et à la batterie (organisé par M. Grégoire Turini)
- Journée scout en forêt (organisé par M. Thierry Kaufmann)

CHAPITRE V**Dicastère de M. Daniel CROT**

1. Instruction publique
4. Service du feu

2. Police
5. Protection civile

3. Contrôle des habitants
6. Sécurité sociale

Effectif :	Ecoles	1 directeur 5 institutrices à plein temps } 19 institutrices à temps partiel }	M. A. Nikles voir tableau
	Police	1 Assistant de Sécurité Publique	M. J.-M. Cornu
	Contrôle des habitants	1 Préposée	Mme M. Cuche
	Culture :	1 bibliothécaire	Mme C. Gonzalez Tornare

1. Instruction publique

1.1. Généralités - compétences

Rappelons brièvement que c'est le DFJC, Département de la Formation et de la Jeunesse et de la Culture - Direction générale de l'enseignement obligatoire, qui assume la conduite de l'école.

Par le biais de l'enveloppe pédagogique, c'est le Conseil de direction (Directeur + Doyens) qui organise la répartition de l'enseignement et décide du nombre de classes.

Les directeurs ont une large compétence dans les domaines pédagogique et administratif; ils assurent le contact avec les parents et sont en relation fréquente avec les Autorités et les Commissions.

Les Communes assument la mise à disposition des locaux scolaires et assurent leur entretien. Les Municipalités établissent le budget scolaire et tiennent les comptes.

1.2. Organisation des écoles de Romanel-sur-Lausanne

Tous les élèves du 1^{er} cycle primaire 1-4P, ainsi que les 5-6P sont scolarisés dans la Commune.

Collèges des Esserpys : 2 classes 1-2P

Collège du Rosset : 2 classes 3-4P

Collège de Prazqueron : 2 classes 1-2P, 2 classes 3-4P et 4 classes 5-6P

Pour les classes secondaires, Romanel-sur-Lausanne est rattachée à l'Arrondissement scolaire de Prilly, qui comprend les Communes de Bournens, Bousens, Sullens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxens-Mézery, Prilly et Romanel-sur-Lausanne.

L'Arrondissement compte deux établissements secondaires : celui de la Chamberonne (anciennement Cheseaux-sur-Lausanne), dirigé par M. Michel Haslebacher et celui de Prilly, dirigé par M. Sylvain Corday.

L'établissement secondaire de la Chamberonne accueille les élèves 7-8P, ainsi que les élèves de 10^{ème} et 11^{ème} de la voie secondaire à options et de la voie secondaire générale des Communes de Bournens, Bousens, Sullens, Cheseaux-sur-Lausanne et quelques élèves de Romanel-sur-Lausanne.

Les élèves de la voie secondaire de baccalauréat de ces Communes (10^{ème} et 11^{ème} VSB), ainsi que les autres élèves des Communes de Jouxens-Mézery, Romanel-sur-Lausanne et Prilly, sont scolarisés à l'établissement secondaire de Prilly.

Le rapport détaillé du directeur de l'établissement scolaire de la Chamberonne est à disposition auprès du Greffe municipal, sur demande, pour les personnes intéressées.

1.3. Rapport d'activité de l'ECOLE PRIMAIRE de Romanel-sur-Lausanne

La plus grande partie de la suite de ce rapport d'activités de l'école primaire a été élaborée par M. A. Nikles, directeur.

1.3.1. Corps enseignant

Départs

Mme Isabelle Hirschi, enseignante primaire, a démissionné suite à son année sabbatique.

Mme Martine Jaccard, institutrice primaire, a pris sa retraite après 27 années d'enseignement à Romanel.

Devoirs surveillés

A fin août 2013, 25 élèves vont aux devoirs surveillés les lundis, mardis et jeudis, de 15h45 à 17h15. Ils sont répartis en trois groupes.

Personnel enseignant au 26 août 2013

Degré	Nom Prénom	A plein temps	A temps partiel
1-2P	Chassagnot Marjorie		X
	Collet Chebbaa Murielle		X
	Fleischmann Françoise	X	
	Repond Evelyne		X
	Valencia Nadia	X	
3P	Baudraz Anne	X	
	Bitz Vanessa	X	
4P	Baudat Christelle		X
	Fischer Milena		X
	Moillen Valérie		X
	Neukomm Stéphanie		X
5P	Frei Véronique		X
	Hoyois Odile		X
	Martin Elvire		X
	Strummiello Carmen		X
6P	Bovey Brigitte		X
	Chatelan Sonia	X	
	Martin Roselyne		X
ACM-ACT	Fischer Milena		X
Appui	Langer Cynthia		X
CIF*	Varidel Patricia		X
Devoirs surveillés	Cagnazzo Amanda		X
Educ. physique	Bourgeois Catherine		X
Informatique	Good Chantal		X

1.3.2. Elèves

Répartition des élèves au 1^{er} octobre 2013

Degré	Nbre classes	Garçons	Filles	Total	Moyenne
1-2P	4	34	38	72	18,0
3P	2	20	16	36	18,0
4P	2	17	22	39	19,5
5P	2	19	17	36	18,0
6P	2	19	18	37	18,5
Totaux	12	109	111	220	18,3

Evolution de la moyenne des effectifs

Moyenne à la rentrée d'août	1-2P	3-6P	Total
01.10.2003:	19,50	18,56	18,85
01.10.2004:	17,75	19,75	19,08
01.10.2005 :	18,50	19,87	19,41
01.10.2006 :	20,75	18,00	18,91
01.10.2007 :	20,75	19,62	20,00
01.10.2008 :	17,40	21,00	19,61
01.10.2009 :	14,40	21,12	18,53
01.10.2010 :	16,25	20,50	18,38
01.10.2011 :	22,00	19,14	20,00
01.10.2012 :	15,00	18,50	17,33
01.10.2013 :	18,00	18,50	18,33

Répartition des élèves suisses et étrangers

Sur 220 élèves de l'établissement primaire, 35 sont étrangers, soit 15,90 %. Les étrangers représentent 14 nationalités.

Elèves forains (Lausannois)

1-2P : 6 élèves; 3P : 6 élèves; 4P : 3 élèves; 5P : 3 élèves; 6P : 3 élèves;
soit au total 21 élèves.

Elèves forains (non lausannois)

1-2P: 1 élève de Boussens
3-4P : 1 élève de Boussens
5-6P : 1 élève de Bussigny

Elèves de Romanel s/L. scolarisés dans d'autres Communes: -

Elèves en écoles privées : 9 élèves.

Elèves en institutions : -

1.3.3. Activités culturelles

Petit Chœur

Suite à des problèmes de santé, M. Jorge Lucca n'a pas pu reprendre son activité à la rentrée d'août 2013.

Bibliothèque "Papyrus"

Chaque classe s'est rendue à la bibliothèque et les enfants ont pu emprunter gratuitement un livre.

Concours Peytrequin

Le thème était en lien avec la Fête du Lac : "L'Ecosse - Les Highland Games".

Spectacles et activités culturelles

Le 6 décembre, les classes 3P à 6P ont assisté au spectacle "Lulu et Chichili, des clowns comme au cirque", à la Salle polyvalente de Prazqueron.

Le 16 décembre, les classes 1-2P ont assisté au spectacle "Mister Dan chez le Père Noël", à la Salle de rythmique des Esserpys.

1.3.4. Activités sportives

Camps

Classes CYP1 (2P): Mmes Baudraz /Corciulo et Bitz
Camp d'été à Plan-Sépey - en mai

Classes CYP1 (1P): Mmes Fischer/Jaccard
Camp d'été à Plan-Sépey - en juin

Classes CYP2 (3P) : Mmes Bovey/Maistrello
Camp d'été à Plan-Sépey - en juin

Classes CYP2 (4P) : Mmes Hoyois/Sudan et Frei/Bach
Camp de ski aux Mosses - en février

Classes 5P : Mmes Hoyois/Martin et Frei/Strummiello
Camp d'automne à Plan-Sépey - en novembre

Courses d'école

Les classes ont effectué leur traditionnelle course d'école en mai et en juin. La Commune a accordé un subside de **Fr. 16.00** pour les élèves du CIN et de **Fr. 18.00** pour les élèves du CYP.

Natation

C'est Mme Catherine Bourgeois, maîtresse d'éducation physique, qui est responsable de cet enseignement. Les classes primaires ont pu se rendre à la piscine de la Fondation de Vernand une dizaine de fois chacune.

Animation gymnastique

Toutes les classes bénéficient d'une animation gymnastique donnée par Mme Bourgeois.

Les enseignantes ont participé à quatre séances durant l'année (en dehors de l'horaire scolaire). Lors de ces séances, des plans périodiques ont été distribués et commentés, la progression méthodologique d'un ou deux thèmes a été mise en pratique.

Maîtresses et élèves ont fait preuve d'enthousiasme lors de ces animations.

Prix "Evelyne Goin"

En mémoire de Mme Evelyne Goin, maîtresse d'éducation physique décédée le 31 décembre 1994, il a été constitué un fonds permettant de récompenser chaque année un élève. Ce prix est décerné à un élève ayant fait preuve de fair-play.

Pour l'année scolaire 2012-2013, c'est Maxime Maspoli qui a reçu le prix "Evelyne Goin".

1.3.5. Services parascolaires

Cantine ROMIDI (réfectoire scolaire)



La Cantine ROMIDI a ouvert ses portes à la rentrée d'août 2013.

L'équipe encadrante, formée de Mmes Monique Hornung (Responsable), Olga Liguori et Yvette Ruey, accueille les enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h50 à 13h50 dans le hall de la salle polyvalente de Prazqueron.

La Cantine n'est pas ouverte le mercredi, ni pendant les vacances scolaires.

Les repas sont fournis par CROQ'MIDI, traiteur spécialisé dans la restauration collective et établi à Crissier.

La gestion administrative (inscriptions, absences de dernière minute) est assurée par le Greffe municipal et le Contrôle des Habitants (vente des bons-repas).

Les petits écoliers du Collège des Esserpys sont transportés par minibus, grâce à la collaboration de la Fondation Donatella Mauri.

Service médical

M. le Docteur Bernard Giorgis, médecin scolaire, et M. Pascal Coppey, infirmier scolaire, sont très appréciés du corps enseignant.

Service dentaire

M. le Docteur Willy Burri a effectué les contrôles de bouches des élèves durant le mois de février.

Education sexuelle

En novembre, et décembre, ProFa a donné deux périodes d'éducation sexuelle aux élèves de 3P et 6P.

Les parents concernés ont été invités à une séance d'information.

1.3.6. Divers

Futurs élèves de 7P (anciennement 5^{ème} année du cycle de transition)

En juin, la direction a invité les parents des futurs élèves de 7P à une séance d'information. M. Sylvain Corday, directeur de l'établissement secondaire de Prilly, Mme Anne-Françoise Bonard et M. Christian Baur, doyens, étaient présents.

Futurs élèves de 1P (anciennement cycle initial)

En juin également, la direction a invité les parents des futurs élèves 1P à une séance d'information. Le Conseil de direction était présent.

Prévention routière

La Brigade de prévention routière de la Gendarmerie vaudoise est venue en juin et en novembre donner la traditionnelle leçon de prévention à toutes les classes.

Prévention des Accidents par Morsures (PAM)

Les deux classes de CYP1/1 ont bénéficié d'une animation sur le comportement à avoir envers les chiens. Ce cours a été donné en avril par des membres de la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux (SVPA).

Prévention de la violence

En mars et en octobre, l'Association Romande pour la Prévention de la Violence est intervenue dans les classes 5P et 6P.

Respect de l'environnement

Toutes les classes ont été sensibilisées au tri des déchets et, en plus, les classes du CYP2 ont suivi une information sur les économies d'énergie.

Fête des écoles

Le samedi 15 juin, lors de la "Fête du Lac", les classes ont participé à des "Joutes écossaises".

Pommes à la récréation

103 élèves ont bénéficié de la pomme à la récréation. La distribution s'est faite en 2 x 3 semaines.

Participation enfant : **fr. 8.00** l'abonnement.

Informatique

Toutes les classes sont équipées d'au moins deux ordinateurs Macintosh, avec graveur CD et imprimante couleur à jet d'encre.

Les deux salles des maîtres sont équipées également d'un ordinateur, d'une imprimante laser et d'un scanner.

En outre, les enseignants ont la possibilité de disposer d'un appareil photo numérique, d'une caméra numérique et d'un beamer.

Le DFJC a mis une "Helpdesk" technique à disposition du corps enseignant.

1.4. Rapport d'activité de l'ECOLE SECONDAIRE

Les rapports complets des établissements secondaires de Cheseaux et Prilly sont à disposition auprès du Greffe municipal pour les personnes intéressées.

Nous reproduisons ci-dessous le rapport annuel 2013 présenté par le comité de direction au conseil intercommunal de l'ASIGOS du 19 mars 2014.

Rapport annuel 2013

de Monsieur Sylvain Corday, Directeur de l'établissement secondaire de Prilly

Rentrée scolaire

En août 2013, le nombre d'élèves est en baisse (869 élèves) par rapport à l'année précédente (913 élèves). Cette différence s'explique par une volée sortante plus grande que la volée entrante, mais aussi par le choix fait par l'établissement de La Chamberonne de garder les 9 VP à Cheseaux.

47 classes ont été ouvertes, dont 16 au collège du Grand-Pré (288 élèves en 7-8P).

Au collège de l'Union, il y a donc 581 élèves dans les classes de 9^e, 10^e et 11^e années et la classe d'accueil.

Corps enseignant

Outre le départ remarqué d'Alain Gillieron après plus de 35 ans d'enseignement à Prilly, une petite dizaine d'enseignants sont partis vers d'autres horizons. Tous ont été chaleureusement remerciés. Ces quelques changements furent compensés par des transferts d'enseignants venant d'autres établissements et des stagiaires en formation.

C'est ainsi que l'on compte 9 nouvelles et nouveaux enseignant-e-s titulaires, remplaçant-e-s ou stagiaires dans l'établissement.

Conseil de direction

Le conseil de direction s'est aussi légèrement modifié puisqu'Anne-Françoise Bonard a quitté le poste de doyenne pour se concentrer sur ses élèves et sur la formation des stagiaires. On peut toujours compter sur l'engagement de Christian Pralong, Christian Baur, Luc Matthey-Doret, Muriel Cantin et Marc Isenring, doyens et doyenne, qui voient Caroline Stupar les rejoindre pour partager les tâches et les responsabilités décanales.

Le Conseil siège une fois par semaine, sous la présidence du directeur, et traite de tous les dossiers administratifs ou pédagogiques en cours.

Pédagogie

L'année scolaire 2012-2013 s'est terminée sereinement avec, en ligne de mire, les nombreux changements prévus pour la rentrée suivante. La préoccupation générale concernait plutôt la préparation de l'année scolaire 2013-2014.

En août 2013 est entrée en vigueur la LEO (Loi sur l'Enseignement Obligatoire). L'accent a été mis sur l'organisation d'une structure qui permet d'individualiser l'horaire des élèves, mais qui génère de nombreuses contraintes difficiles à respecter.

Ce travail de préparation a permis à la nouvelle 9^e VG/VP de démarrer en conformité avec les textes légaux. Les élèves de 9VG doivent utiliser de manière systématique un casier, puisqu'ils changent régulièrement de salle et de groupe. On a pu remarquer assez rapidement que les cours sans niveau (anglais en particulier) allaient être compliqués à enseigner tellement les écarts entre les élèves sont importants. De plus, l'absence de véritable classe et maîtres de classes déstabilise les plus fragiles. Pour cette raison, nous avons engagé une enseignante spécialisée en soutien et accompagnement. Elle peut ainsi prendre en charge les élèves en difficulté dans leurs apprentissages et dans leur organisation.

La vie de l'écuyer de l'établissement est toujours enrichie par de nombreux camps, sorties, visites ou spectacles. Ils contribuent à développer les compétences sociales et apportent des connaissances culturelles ou sportives.

Appui en 7P et 8P

Les périodes hebdomadaires d'appui par classe continuent de permettre aux élèves de progresser et de tenir le rythme imposé par les objectifs à atteindre. Les horaires permettent d'organiser un appui en mathématiques, français et allemand. Ces appuis collectifs sont complétés par la mise en place d'un groupe de soutien, formé de trois enseignantes spécialisées. Ce dispositif permet d'aider les élèves, en fonction de leurs difficultés, par des appuis individuels ciblés.

Etudes surveillées

Aux heures d'études surveillées, un quart des élèves reste à l'école pour les devoirs. Depuis août, ces études surveillées ont été remplacées, au Grand-Pré, par des devoirs surveillés. Engagés par la commune, les trois surveillants permettent aux élèves de faire leurs devoirs. Ce n'est pas un appui mais uniquement un espace permettant aux élèves de travailler dans un environnement propice. Le subventionnement est assuré par la Commune de Prilly.

Structure d'Accueil Temporaire SAT

Les élèves et les maîtres utilisent toujours cette structure. Elle permet de réduire les problèmes de comportement. La fréquence d'utilisation a fortement progressé (118 élèves cette année, 60 l'année précédente). Cette augmentation justifie son fonctionnement et le conseil de direction est attentif au fait que cette solution ne se banalise pas.

MATAS (Module d'Activités Temporaires et Alternatives à la Scolarité)

Trajectoire et Dynamo, les structures MATAS ouvertes à Renens et à Montheron pour les établissements de la Couronne Ouest-Lausannoise (CRENOL), ont accueilli 6 élèves de Prilly, pour une période de trois mois. Encadrés par un éducateur et un enseignant, ces jeunes ont trouvé une aide pour reprendre confiance en leurs possibilités, retrouver une motivation personnelle, mieux respecter les règles de la vie scolaire et, dans certaines situations, pour définir un projet pour leur futur professionnel.

Ces structures sont co-dirigées par une institution "SPJ" et un établissement scolaire. Depuis août 2013, c'est la direction de l'établissement de Prilly qui est responsable "DGEO" du MATAS de Renens. Une séance de travail par mois permet de coordonner les admissions et gérer les affaires courantes.

Formation continue

Les enseignants suivent régulièrement des formations continues personnelles, encouragées par la direction générale. La direction de l'établissement a organisé une journée consacrée à l'utilisation de sa plateforme intranet (educanet2), son utilisation et les procédures de communication interne, en février 2013. Depuis cette date, une grande partie de la communication entre le secrétariat, la direction et les enseignants passe par voie électronique. Cette plateforme permet également de partager des ressources pédagogiques, un agenda commun et des liens en rapport avec notre travail.

L'atelier de supervision, animé par Mme Nicole Dovat, se poursuit cette année.

L'école, lieu de vie, de rencontre et de partage

La collaboration avec les services de la Ville de Prilly permet de fournir aux élèves des solutions multiples pour les accueillir à midi, et dès 15h30, dans de bonnes conditions.

Pause de midi

A midi, les élèves qui ne rentrent pas chez eux ont la possibilité d'aller au réfectoire de St-Etienne ou de rester à l'école pour pique-niquer. Des fours à micro-ondes sont à disposition des élèves.

Les élèves de 7-8P (Grand-Pré) peuvent participer à un atelier bricolage ou aux "midis-qui-bougent", dans une salle de gymnastique. Ces activités sont surveillées. La salle d'informatique (certains jours) et la bibliothèque de l'Union sont aussi à disposition. Un espace pique-nique est à disposition dans le hall du collège de l'Union. Les élèves y bénéficient également de la bibliothèque et de l'accueil, en salle d'informatique ou en salle d'études.

Dès 15h30

Au Grand-Pré, les devoirs surveillés permettent aux élèves de rester à l'école jusqu'à 16h50 pour travailler.

A l'Union, les études surveillées sont assurées par des enseignants et ressemblent souvent à des appuis. Les élèves y viennent sur une base de volontariat et sont peu nombreux.

* * * * *

L'engagement de chacun a permis de terminer l'année 2013 sereinement et dans un esprit positif. L'excellente collaboration régnant au sein des enseignants, du personnel de l'administration, de la conciergerie et des services parascolaires a permis d'offrir un service de qualité à nos élèves. Les divers services de la Commune de Prilly, les directeurs MM. Michel Haslebacher et André Nikles, nous ont apporté leur précieux soutien.

Les infrastructures, l'engagement financier et les relations avec les Communes de l'ASIGOS nous permettent de travailler dans d'excellentes conditions et d'offrir aux enfants de la région une formation à la hauteur de ce qu'ils attendent.

C'est à elles que vont mes derniers remerciements, pour la confiance témoignée durant cette année scolaire.

Nombre d'élèves dans l'Etablissement secondaire de Prilly - Répartition par Commune :

Bournens :	2	Boussens :	11	Cheseaux :	40	Jouxens-Mézery :	61
Prilly :	538	Romanel s/L. :	168	Sullens :	11	Autres (dérogation	35
						+ enclaves lausannoises)	

Total des élèves au 31 décembre 2013 : 866

Effectifs et répartition des élèves au 31.12.2013

Répartition dans les voies

Années	Nombre de classes	ACC	Développement	Cycle 2	9 ^e VP 10 ^e – 11 ^e VSB					9 ^e VG	10 ^e – 11 ^e VSG	10 ^e – 11 ^e VSO (sans ER)	Effectif réduit (VSO)	Totaux	Filles	Garçons
					lat	Ita	MeP	Eco	Tot.							
ACC	1	9											9	5	4	
7P	7			137									137	73	64	
8P	8			140									140	52	88	
DEP 7-8	1		12										12	6	6	
					lat	Ita	MeP	Eco	Tot.							
9 ^e	10				10	15	27	29	81	101			182	79	103	
10 ^e	9				11	18	28	17	74		58	53	185	88	97	
11 ^e	8				18	24	27	20	89		44	48	181	96	85	
10-11 VSO-R	2											20	20	5	15	
Totaux	47	9	12	277					244	101	102	101	20	866	404	462

1.4.1. Réfectoire scolaire de St-Etienne

Il a ouvert ses portes en mai 1995. Le nombre total de repas qui a été servi en 2013 est de 8943 (9'019 en 2012).

Tableau de fréquentation pour Romanel s/L. du réfectoire St-Etienne

2013

			2012-2013				2013-2014	
	7.01-1.02.	4.02-8.03	11.03-26.04	29.04-24.05	27.05-21.06	02.09-27.09.	30.09-15.11	18.11-20.12
Nbre de semaines	4	4	5	4	4	4	5	5
	335	347	404	265	331	309	443	461

Total 2'895 repas

Tableau de fréquentation pour Romanel s/L. du réfectoire St-Etienne

2012

			2011-2012				2012-2013	
	9.01 - 3.02.	6.02 - 9.03	12.3 - 27.4	30.4. -25.5	28.5 - 22.6	3.09 - 28.09.	1.10-16.11	19.11-21.12.
Nbre de semaines	4	4	5	4	4	4	5	5
	412	394	411	301	240	319	392	417

Total 2'886 repas

Tableau de fréquentation pour Romanel s/L. du réfectoire St-Etienne**2011**

			2010-2011				2011-2012	
	10.1 - 31.1.	7.2-7.3	14.3-4.4	11.4.-16.5	23.5-13.6	29.8-26.09.	3.10-14.11	21.11-19.12.
Nbre de semaines	4	4	4	4	4	5	5	5
	329	336	311	308	210	460	519	466

Total 2'939 repas

Tableau de fréquentation pour Romanel s/L. du réfectoire St-Etienne**2010**

			2009-2010				2010-2011	
	4.1-29.1.	1.2-5.3	8.3-23.4	26.4.-21.5	24.5-18.6	30.8-1.10.	4.10-19.11	22.11-23.12.
Nbre de semaines	4	4	4	5	4	5	5	5
	255	248	309	207	219	391	412	456

Total 2'497 repas

Rapport de gestion du Comité de direction de l'ASIGOS

Au cours de l'année 2013, le Comité de direction s'est réuni afin de préparer les séances du Conseil intercommunal et d'adopter les préavis qui lui seront présentés. Nous vous donnons également succinctement les sujets traités lors de ces séances.

L'essentiel des travaux du Comité de direction pour l'année écoulée s'est porté sur le dossier de demande de sortie de l'ASIGOS des Communes de Bournens, Bousens, Cheseaux-sur-Lausanne et Sullens, et avancer ainsi pour trouver des solutions, tant au niveau juridique que financier.

• 29 janvier 2013

- Comptes et rapport de gestion 2012
- Conseil d'établissement adoption du règlement
- Sortie de l'ASIGOS des Communes de l'Etablissement de la Chamberonne

• 13 mars 2013

- Séance avec les 7 Syndics et Municipaux à Romanel pour suite de la procédure de sortie

• 27 mars 2013

- Séance avec les 7 Syndics et Municipaux pour suite de la procédure de sortie
- Conseil intercommunal à Cheseaux-sur-Lausanne

• 3 juillet 2013

- Présentation par M. Jacques Baudet, chef de projet SDNL, sur l'état des travaux du groupe de travail en vue de l'étude en cours « Accueil et formation 0-16 ans dans le Nord-ouest lausannois »
- Nouvelle convention avec les Communes pour le réfectoire de St-Etienne.
- Budget 2014 - 1^{ère} lecture
- Règlement des transports à établir selon instruction du Département

• 23 juillet 2013

- Séance avec les 7 Syndics et Municipaux à Cheseaux pour suite de la procédure de sortie

- **14 août 2013**

- Adoption du budget 2014
- Sortie de l'ASIGOS des Communes de la Chamberonne
- Convention sortie réfectoire St-Etienne

- **12 septembre 2013**

- Conseil intercommunal à Jouxens-Mézery

- **17 octobre 2013**

- délégation CD avec Me Chavanne, confrère de Me Recordon, afin d'établir un avis de droit relatif aux conditions juridiques de sortie

M. D. Crot a également participé aux séances du bureau du Conseil intercommunal, qui ont eu lieu à Romanel-sur-Lausanne.

D'autre part, Mme A. Bourquin Büchi, M. D. Crot et M. R. Valet ont rencontré les membres de la Commission de gestion afin de les renseigner et pour répondre à leurs questions :

- 14 février 2013, comptes et rapport de gestion
- 27 août 2013, budget

De plus, des séances ont eu lieu entre les Syndics et les Municipaux des écoles concernant la sortie de la Chamberonne.

Le Conseil intercommunal a été régulièrement informé de l'état de l'avancement des travaux et le sera encore de manière détaillée lors de la séance du 19 mars 2014 suite à la réception de l'avis de droit reçu fin janvier de Me. Chavanne.

Comme demandé par la Commission de gestion dans son rapport de l'année dernière, nous vous donnons ci-dessous les principaux objets en cours qui ont retenu principalement le Comité de direction :

- Conseil d'établissement

Un préavis d'adoption du règlement du conseil d'établissement secondaire de Prilly a été adopté en date du 27 mars 2013.

Ce règlement a été validé par le Conseil d'Etat.

La mise en place de celui-ci sera effectuée d'ici fin 2014

- Vol de cuivre au collège de l'Union

Comme indiqué à plusieurs reprises, nous avons poursuivi la procédure de continuation de poursuite à l'encontre de M. Braz Rodrigues Rui et avons reçu un acte de défaut de bien le 9 août 2013.

Bien entendu nous ne manquerons pas de vous tenir informés et d'essayer de récupérer quelque chose.

- Renouvellements d'emprunts 2013

Nous avons procédé au renouvellement de deux emprunts BCV, respectivement de **CHF 2'000'000.--** et **CHF 1'000'000.--** (taux 3 % et 3,15%) et les avons renouvelés pour cinq et six ans, respectivement au taux de 0.90% et 1.35%, mais pour **CHF 1'000'000.--** chacun; (page 30 des comptes).

- Réfectoire de St-Etienne

Lors de la séance du Conseil intercommunal ASIGOS du 6 septembre 2012, un postulat a été déposé, qui invitait « le Comité directeur de l'ASIGOS à prendre des mesures pour diminuer de manière significative, durable, dès que possible, le coût moyen des repas à la cantine, tout en assurant la fourniture de repas de qualité aux élèves » En même temps, la convention liant l'ASIGOS à la Ville de Prilly et à l'Association du centre paroissial de St-Etienne arrivait à un terme qui permettait sa dénonciation, avec un préavis de 6 mois pour la fin de l'année 2013. Le Comité directeur de l'ASIGOS a décidé de résilier cette convention au plus tard pour le 31

décembre 2013 mais, si possible, de la négocier avec l'Association de paroisse et la Ville de Prilly, pour la fin de l'année scolaire 2012-2013.

Suite à cette résiliation, c'est la Ville de Prilly qui devient responsable de la gestion de ce réfectoire, et qui refacture aux communes concernées les frais de l'utilisation du réfectoire par leurs élèves.

Afin d'optimiser le fonctionnement de ce réfectoire, la Ville de Prilly a déposé un préavis devant son Conseil Communal, qui a été accepté lors de la séance du 10 mars 2013.

Dans ce préavis, il a été proposé d'ouvrir dans les locaux de St-Etienne 30 places de réfectoire pour les élèves de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaire. Il est également proposé que le menu du jour soit fourni par St-Etienne au réfectoire primaire de la Fringale. Ce sont donc 60 repas en plus qui sont fabriqués et livrés chaque jour, soit 9360 repas par an. Cette mesure multiplie par deux le nombre de repas fournis par les cuisines de St-Etienne, tout en n'impliquant pas de coûts supplémentaires en personnel. Ceci a permis de faire baisser de manière significative le prix du réfectoire pour les élèves de la 7^{ème} à la 9^{ème} année.

Une convention entre la Ville de Prilly et chaque commune concernée du périmètre de l'ASIGOS a été signée afin de fixer la modalité de paiement des frais générés par la fabrication et distribution des repas aux élèves du périmètre ASIGOS, chaque commune ne payant plus que les repas pris par leurs élèves respectifs.

➤ Demande de sortie de l'ASIGOS des Communes de l'Etablissement scolaire de la Chamberonne (Boussens-Bournens-Cheseaux et Sullens)

Comme déjà évoqué ci-dessus, et lors de nos conseils, nous vous avons tenu informés des différentes démarches en cours.

Des informations complémentaires seront données au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

Commission de gestion

Bournens :	Danièle Nieto-Porchet
Boussens :	Philippe Favre
Cheseaux :	Pierre-Yves Zimmermann
Jouxens-Mézery :	Jacek Manthey
Prilly :	Ruth Pfeiffer
Romanel :	Patrick Maspoli
Sullens :	Alain Badan

2. Police

2.1. *Effectif*

La composition du Service de la Sécurité publique de l'année 2013 est la suivante :

Un Assistant de Sécurité publique : M. J.-M. Cornu

2.2. *Emploi du temps*

Notre ASP a assuré son service pour des patrouilles de surveillance générale, motorisées et pédestres, lors de manifestations, services de parcage, régulation du trafic, convois funèbres et par des interventions sur demande de la Gendarmerie ou de la population. Il a également œuvré comme huissier lors des séances du Conseil Communal.

En collaboration avec la Police cantonale, ou seul, il est intervenu à plusieurs reprises pour des infractions diverses, notamment pour des véhicules sans plaques abandonnés, dommages à la propriété, fuites après accidents, etc., ainsi que pour le transport d'animaux morts à Penthaz. La gestion de caméra de vidéosurveillance, la pose et la gestion du système de comptage de véhicules, la signalisation routière (changement des ampoules, réglage des feux, modifications, marquages, pose de signalisation lors de manifestations), la police du cimetière, les demandes d'enseignes, le traitement des bulletins d'hôtels et la gestion des entreprises ont également occupé M. Cornu.

Durant l'année écoulée, la collaboration entre les services de Sécurité publique de notre Commune et de celle de Cheseaux a été maintenue. Depuis la signature de ce partenariat, en 2012, notre ASP a assuré plusieurs services sur le territoire voisin, notamment en matière de circulation, et lors de manifestations.

2.3. Amendes

- 151 véhicules ont été dénoncés dans le courant de l'année.
- 127 contraventions ont été réglées dans les délais légaux.
- 42 procès-verbaux ont été dressés et traités, conformément à la Loi sur les sentences municipales (Rappels, Sentences et Sommations).
- 5 Personnes ont été mises aux poursuites pour des amendes impayées.
- 95 Sentences ont été établies pour des contraventions au Code de droit privé et judiciaire vaudois (stationnement sur domaine privé).
- 9 personnes ont été dénoncées au Règlement Général de Police.
- 52 personnes ont été dénoncées au Règlement sur les déchets.

2.4. Divers

Bulletins d'hôtels

620 fiches d'hôtels ont été récoltées sur les deux sites offrant des chambres pour les gens de passage, à savoir l'Auberge de la Charrue et La Chotte. Ce dernier établissement représente environ le 98 % des nuitées sur notre territoire.

Demande de naturalisations

Depuis janvier 2012, la Police cantonale ne traite plus les demandes de naturalisations. Ces dernières sont directement confiées aux communes. Au terme d'une enquête administrative, les requérants sont convoqués afin d'être auditionnés, avant l'établissement d'un rapport circonstancié. Il est à préciser qu'à partir de janvier 2014, les polices cantonales seront à nouveau chargées d'établir des rapports de naturalisations simplifiés.

- 10 rapports de naturalisation ordinaire.
- 9 rapports de naturalisation simplifiée.

Gestion des accès aux bâtiments communaux

Le bureau de la Sécurité publique gère entièrement les accès aux bâtiments communaux et autres écoles. Le service est notamment chargé de créer les badges de la société DOM, d'en assurer le suivi, d'initialiser les divers lecteurs d'accès, de s'occuper de leur entretien et de leur remplacement, ainsi que d'effectuer de régulières mises à jour. Actuellement, 42 portes d'accès sont munies d'un tel dispositif et sont réparties sur 10 sites (Collège de Prazqueron, salle polyvalente de Prazqueron, école du Rosset, La Villageoise, Four Banal, Ludothèque, école des Esserpys, dépôt de Voirie, Centre sportif du Marais et Maison de commune).

Macarons de stationnement

Légère hausse pour les "Macarons" de stationnement. En 2012, 74 autorisations pour le stationnement privilégié avaient été établies. A fin décembre 2013, nous comptons 101 "Macarons" distribués. Près du 80 % l'ont été pour des employés de grandes et moyennes entreprises de la commune.

Vidéosurveillance

Le système de caméra de surveillance situé à la Déchetterie a permis de dénoncer plusieurs auteurs de dépôts sauvages devant les grilles d'accès. De fréquents contrôles sont effectués pour le visionnage des données enregistrées, ainsi que pour s'assurer du bon fonctionnement du matériel.

Un projet d'implantation d'une quinzaine de caméras devrait voir le jour dans le courant 2014. Ce système de vidéosurveillance serait installé dans des zones considérées comme "sensibles", à proximité immédiate de bâtiments communaux. Le but étant clairement d'éradiquer les incivilités et autres dommages subis par les édifices.

2.5. **Commandements de payer**

Durant l'année écoulée, 167 commandements de payer provenant de l'Office des poursuites du district de Lausanne ont été notifiés. 75 ont été retournés aux Offices concernés. Les personnes recherchées avaient quitté le territoire communal. Depuis juin 2013, une diminution s'est faite ressentir, étant donné que les organes de dénonciations ont changé leur méthode de convocation des débiteurs.

2.6. **Inhumations, cimetière**

29 personnes sont décédées durant l'année 2013 (30 en 2012), dont 8 étaient pensionnaires de l'Etablissement Médico-Social de la commune (EMS Donatella-Mauri). Il y a eu 4 inhumations d'urnes cinéraires et 2 inhumations de corps dans notre cimetière, avec 9 dépôts de cendres au Jardin du Souvenir. 9 corps ont été enterrés dans une autre Commune et 5 urnes sont restées en mains des familles.

2.7. **Procédés de réclame**

Plusieurs entreprises nous ont sollicités pour installer diverses enseignes. Les demandes des entreprises du village ont été accordées en application des dispositions de la Loi cantonale et son Règlement entrés en vigueur le 01.04.1990 et du Règlement communal en la matière du 14.11.1978. Une mise à jour de la Loi doit être discutée prochainement, afin de réajuster les redevances.

2.8. **Bureau de Prévention des Accidents (BPA)**

L'Assistant de Sécurité publique est le délégué BPA à la sécurité pour la Commune. Il agit notamment à la recherche d'améliorations dans le cadre de la circulation routière, des infrastructures sportives, ainsi que pour l'habitat et les loisirs.

Plusieurs cours de formations continues ont lieu dans l'année. Le dernier s'est effectué sur notre territoire et a principalement parlé de la sécurité dans les bâtiments scolaires et les aires de jeux.

2.9. **Système POCAMA**

En 2013, la nouvelle version informatique d'annonce de manifestations a été lancée par le Bureau des Manifestations de la Police cantonale. 19 dossiers ont été traités par ce biais, qui permet une centralisation optimale du suivi des demandes.

2.10. **Rapport d'activité 2013 de ROMANEL-sur-LAUSANNE établi par la Police cantonale / Gendarmerie**

Services spéciaux

Pour rappel, le contrat de prestations de la Police cantonale a été dénoncé le 31 août 2011. La Gendarmerie du Mont-sur-Lausanne assure toujours des contrôles réguliers sur notre territoire. Les interventions détaillées sont répertoriées dans l'organigramme situé à la page suivante. A noter toutefois une diminution non négligeable de vols par effraction commis sur la commune (47 en 2012 et 27 en 2013), ainsi que de vols dans les véhicules (19 en 2012 et 2 en 2013).

Judiciaire

Durant l'année écoulée, la Commune de Romanel a été victime de plusieurs actes de vandalisme et d'incivilités. Quelques auteurs ont pu être identifiés et déférés aux différentes instances compétentes. Actuellement, plusieurs enquêtes pénales sont en cours. Afin d'assurer un suivi, et dans sa volonté de punir les auteurs déférés, notre Commune est représentée par son Assistant de Sécurité publique lors d'audiences de jugements.

<u>Evénements 2013</u>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
Accident animaux :			1	1			1			1	1	2	7
Accident BC :								2		1		2	5
Accident DM :	2	3	1		4		2	2	1	2	1		18
Accident fuite :			2	6	1		1	2				1	13
Accident de travail :			1	1									2
Appréhension/Arrestation :							1						1
Auteurs identifiés :													0
Autres :	16	4	5	3	7	7	14	7	13	11	10	3	100
Bagarre :			1	1			1	1				1	5
Demande ambulance :						1		1					2
Demande assistance :	1	3	3	4	8	4	4	3	4	3	2	6	45
Disparition :				1				1		1	1	1	5
Dommmages propriété :	1	4	2	2		1	2	1		1			14
Drogues :		1			1				1				3
Fuites :										1			1
Incendie :						1			1				2
Information :													0
Individu perturbé :	3	3		3		1	2		5	1	1	3	22
Individu suspect :	2	3	4	1		2	1	1	4	4		2	24
Inondations :													0
Lésions corporelles :	1											3	4
Levée de corps :				1								1	2
Menaces :			1		1	1		1	1		2	1	8
Services préventifs :	7	19	5	2	4	4	6		16		4	8	75
Pollution :					1						1		2
Tapage / Nuisance :	2	2	1	1	2	2	3	1	2	2	1		19
Véhicule suspect :	1	2	1	2	3		2		1	1		2	15
Violences domestiques :	1						1						2
Voies de fait :			1		2	1			1			2	7
Vol :	2		3	1	1	3	2	2	2	2	3		21
Vol à la tire :									1				1
Vol effrac. Tentative :						1	2						3
Vol effraction :	4	1		2	5	2	2	1	1	3	2	4	27
Vol intro. cland. :	1				1	1	1	1		1			6
Vol véhicules :						1			1				2
Total mensuel :	44	45	32	32	41	33	48	27	55	35	29	42	463

3. Contrôle des Habitants (CH)

3.1. Effectif

Une Préposée au Contrôle des Habitants : Mme M. Cuche

Durant ses vacances et lors de divers cours de perfectionnement, Mme M. Cuche a été remplacée par Mme D. Pittet.

3.2. Emploi du temps

Mme M. Cuche gère le Contrôle des Habitants, la police des étrangers, le registre civique et le vote par correspondance. Suite à l'entrée en vigueur, au 01.01.2006, de la nouvelle Loi sur l'emploi, les missions de l'Office communal du travail ont été supprimées pour les gestions liées au marché du travail et à la politique de l'emploi, notamment dans les domaines de la gestion du chômage et la prise en charge des chômeurs, ainsi que la gestion de la main-d'œuvre étrangère. En matière de chômage, toutes les compétences ont été confiées à l'Office Régional de Placement d'Echallens. Les demandeurs d'emploi doivent seulement se présenter au Contrôle des Habitants pour obtenir une attestation de domicile gratuite.

Dès le 01.03.2010, tous les nouveaux passeports émis en Suisse sont des passeports biométriques. De ce fait, les nouvelles demandes sont enregistrées par le Centre cantonal de biométrie à Lausanne. Contrairement au passeport, la carte d'identité actuelle n'est soumise à aucun changement. Elle continuera à être émise sans données biométriques et la commande se fait toujours auprès de la commune de domicile. En 2013, nous avons enregistré 175 demandes, soit 114 cartes d'identité adultes et 61 cartes d'identité enfants.

52 enfants sont régulièrement inscrits à la cantine scolaire ROMIDI et plus de 1'200 bons repas ont été vendus par Madame Cuche, depuis fin août, jusqu'à fin décembre 2013.

3.3. Population

Etat au 31.12.2012 :	3'297	Cette population est répartie comme suit :	
Arrivées	+ 272	Suisses de plus de 16 ans :	2'116
Naissances	+ 34	Suisses de moins de 16 ans :	445
Départs	- 293	Etrangers de plus de 16 ans :	614
Décès	- 21	Etrangers de moins de 16 ans :	114
Population au 31.12.2013	3'289	Total :	3'289
	=====		=====

Les Suisses en résidence secondaire, les frontaliers et domiciles tutélaires ne figurent pas dans ces chiffres.

Les 728 étrangers représentent **55 nationalités** différentes.

La migration de la population de notre Commune durant l'année 2013 a été de 620 unités, soit **18,85 %** de la population moyenne.

Notre Commune compte 513 personnes âgées de 65 ans et plus, **soit 15,59 %** de la population résidente. Diminution de la population en 2013, **8 habitants**.

3.4. Registre civique - Vote par correspondance

L'entrée en vigueur du vote par correspondance, au printemps 2002, a vu une augmentation sensible de la participation des électeurs. Durant l'année 2013, la participation moyenne aux différents scrutins est de **45,19 %** pour la votation fédérale le 3 mars 2013, **35,94 %** pour la votation cantonale le 9 juin 2013, **37,88 %** pour la votation fédérale le 9 juin 2013, **45,88 %** pour la votation fédérale le 22 septembre 2013, **55,48 %** pour la votation fédérale le 24 novembre 2013.

D'autre part, durant l'année 2013, le registre civique a contrôlé 21 initiatives et/ou référendums (fédéraux et/ou cantonaux) et validé 416 signatures d'électeurs régulièrement inscrits au rôle.

3.5. Office Régional de Placement (ORP)

Situation

La réception des personnes en recherche d'emploi se fait directement à l'ORP d'Echallens depuis le 01.01.2006.

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'emploi au 1^{er} janvier 2006, les chiffres relatifs au chômage ne sont plus communiqués aux Communes.

Néanmoins, vous pouvez consulter le site du SCRIS (Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistiques) sur le lien suivant : <http://www.scris.vd.ch> où vous trouverez les détails de la statistique cantonale relative au chômage.

4. Service de Défense Incendie et de Secours – SDIS La Mère

Rapport du Major Bernard Borgeaud, commandant du SDIS.

4.1. Ressources humaines

Effectifs au 01.01.2013 :

Etat-Major :

Commandant :	Maj. Bernard Borgeaud
Quartier-maître :	Lt. Nicolas Petit
Chef du site du Mont :	Cap. Christophe Corbaz
Chef du site de Cheseaux :	Cap. Alain Blanc
Chef du site de Romanel s/L.:	Cap. Jean-Luc Blanchard
Responsable de l'instruction :	Plt. Charles Gujer
Responsable ARI :	Plt. Christophe Rauschert
Responsable matériel :	Plt. Thierry Chapuis

Site opérationnel du Mont

Officiers :	8
Sous-officiers :	9
Appointés :	5
Sapeurs :	34
Recrues :	5

Au total : 61

Site opérationnel de Cheseaux

Officiers :	7
Sous-officiers supérieurs :	2
Sous-officiers :	6
Appointés :	5
Sapeurs :	16
Recrues :	7

Au total : 43

Site opérationnel de Romanel-sur-Lausanne

Officiers :	5
Sous-officier supérieurs :	2
Sous-officiers :	4
Appointés :	2
Sapeurs :	22
Recrues :	5

Au total : 40

Le SDIS est complété par une section de JSP comprenant 20 jeunes de 8 à 18 ans, entourés de moniteurs provenant des 3 sites:

Durant l'année, le SDIS a enregistré dans son effectif 13 arrivées et 22 départs, dus pour la plupart à des déménagements, ou pour raisons professionnelles.

4.2. Formation

Comme chaque année, afin de poursuivre leur formation et parfaire leurs connaissances, plusieurs sapeurs sont allés suivre divers cours cantonaux. En 2013, 292 jours de cours ont été suivis au centre de formation de la Grangette à Lausanne ou au centre PCi de Gollion, ce qui représente 1'452 heures de cours.

4.3. Activités de l'année 2013

Activités programmées

Recrutement	1
Planification intercommunale recrues	1
Séance de la Commission du feu	4
Séance d'Etat-Major	13
Séance d'Etat-Major de site	2
Exercice officiers	3
Exercices sof	4
Exercices Détachement d'Appui (DAP)	5
Exercices Détachement 1er Secours (DPS)	8
Exercices porteurs ARI 1	9
Exercices porteurs ARI 2	9
Exercices porteurs ARI 3	6
Exercices recrues	6
Cours de cadre recrues	4
Exercices JSP	8
Séances EM JSP	5
Cours de cadre JSP	4

Les thèmes de l'instruction sont : Ascenseurs, monte-charges, installations de détention et d'extinction incendie, les échelles, divers exercices d'interventions.

Un JSP a passé brillamment la flamme 3 lors d'un examen cantonal.

Un JSP (gymkhana) a participé au concours de la FVSP à Genolier.

Le SDIS a organisé les journées cantonales JSP sur 3 jours, ayant réuni 110 moniteurs, 99 cadets et 230 JSP.

4.4. Nominations

Adj. Gygax Frédéric au grade de lieutenant
 Cpl. Descloux Olivier au grade d'adjudant
 Cpl Gaille Alain au grade de sergent
 Cpl Dumas Sergio au grade de sergent
 Cpl Desponds Stéphane au grade de sergent
 App. Vauthy Yanick au grade de caporal
 App. Duport Robin au grade de caporal
 Sap. Graf Sébastien au grade de caporal
 Sap. Penza Andréa au grade de caporal
 Sap. Freda Alessio au grade d'appointé
 Sap. Lammer Olivier au grade d'appointé
 Sap. Lehmann André au grade d'appointé
 Sap. Ritter David au grade d'appointé

4.5. Service de garde

Fête nationale du 1er août	3 sites
Passeports vacances	3 sites
Sécurité feu match FC Le Mont	Le Mont

4.6. Représentations

En outre, notre SDIS a été régulièrement représenté aux assemblées de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers, au Groupement des Jeunes Sapeurs-pompiers, au rapport de la PCi et au rapport du SPSL.

4.7. Interventions

Durant l'année 2013, nous sommes intervenus à 96 reprises, contre 116 en 2012.

Ces 96 interventions ont mobilisé notre personnel pendant 1'228 heures.
Elles se répartissent comme suit :

Feux	17
Alarme automatique	32
Inondations	28
Sauvetages	05
Assistance sanitaire	04
Officier de service	00
Renfort éléments naturels	04
Divers	06

4.8. Véhicules

- Le 30 août 2013, un nouveau véhicule tonne-pompe 2'000 litres, d'une valeur de **CHF 600'000.--**, a été mis à disposition du SDIS la Mèbre, pour le site de Cheseaux, par l'ECA.



4.9. Commission du feu

La Commission du feu s'est réunie à quatre reprises, pour le rapport annuel du SDIS, modifier les règlements et conventions du SDIS, et pour le budget 2014.

5. Protection civile

Suite à la nouvelle réorganisation territoriale, le rapport complet des activités 2013 de la Protection civile Région Lausanne-District est à disposition auprès du Greffe municipal pour les personnes intéressées.

6. Sécurité sociale

6.1. Activités communales

6.1.1. Ludothèque "Le Sac à malices"

Extrait du rapport d'activité de Mme F. de Chastonay, du 01.09.2012 au 31.08.2013

- **Novembre 2012** - Assemblée Générale Ludothèque-Bibliothèque
- **Décembre 2012** - Fenêtre Avent en collaboration avec la Bibliothèque
- **Janvier 2013** - Assemblée Générale du GSL
- **Mai 2013** - Après-midi de Jeux + Goûter à la Concorde
- Souper annuel du Comité et des Bénévoles
(Repas offert : 25 ans d'existence de la Ludothèque)

Nous étions absents pour la manifestation de réception des nouveaux habitants : Merci à Carmen d'avoir présenté la Ludothèque pour nous ce soir-là.

- **1^{er} Août 2013** - Animation offerte aux enfants - Jeux à disposition
Il y a eu beaucoup d'enfants et les parents ont bien participé-Nous avons eu moins l'impression cette année d'avoir servi de garderie !

Et merci à la Commune de nous avoir ensuite bien nourries !
- **Fin août :** - Réouverture de la Ludothèque (rentrée scolaire)

Tous les lundis après-midi et mardis soir, en présence d'une personne du comité et d'une bénévole.

Il faut également mentionner les différentes tâches faites au cours de l'année par certains membres du comité :

- Pour les achats de jeux : 2 à 3 fois par année.
- Pour la mise à jour de la cartothèque : un numéro est attribué à chaque jeu et chaque pièce de jeu est ensuite numérotée.
- Pour la mise à jour du classeur : chaque jeu est photographié et répertorié.
- Pour le "plastifiage" des jeux.
- Pour la tenue des comptes et le contrôle de la caisse.

Et vous devez vous dire : "Mais que fait la Présidente ?" Et bien elle cause !

Un petit mot maintenant sur les "JEUX".

Les Jeux ont heureusement encore leur place dans de nombreuses familles.

Car, instructifs ou juste divertissants, les jeux de société permettent d'expérimenter la victoire, mais aussi d'apprendre aux enfants la défaite et à ne pas devenir de mauvais perdants.

Les chercheurs s'y intéressent aussi, car les jeux sont les miroirs des sociétés dans lesquelles ils se créent.

Qu'il s'agisse de cartes ou de jeux de plateaux, les jeux n'ont pas d'âge.

Des archéologues ont trouvé cet été, au Sud-Est de la Turquie, près de 50 pièces d'un hypothétique jeu, dans un tombeau datant de 3'000 ans avant Jésus-Christ.

La majorité des ludothèques en Suisse ont entre 15 et 35 ans (la nôtre vient de souffler ses 25 bougies). La plupart sont bien établies et font partie intégrante du paysage de la Commune ou de la Ville.

Elles offrent la possibilité aux personnes de tous âges et de toutes conditions d'approcher le jeu et de cultiver celui-ci comme un bien culturel précieux.

Les ludothèques peuvent être considérées d'une certaine manière comme un véritable "projet durable".

Je cite : "Entre le 20 et le 28 août 2013, les Terriens ont consommé les ressources que peut produire durablement la planète pendant une année" (Parution dans le Journal Economie en ligne le 29 août 2013).

En effet, combien d'objets sont ainsi fabriqués et commercialisés pour les enfants, et ensuite, à très court terme, jetés ?

Les ludothèques sont nées dans un contexte bon enfant (dans les années 70), en majorité par des femmes qui se sont mises à proposer un service de prêt aux enfants et aux familles.

Le concept pourrait paraître désuet aujourd'hui, pourtant il a plus que sa place dans notre Société, qui va devoir choisir sa façon de consommer.

Les ludothèques du 21^{ème} siècle s'avèrent peut-être indispensables dans une logique de développement durable.

Je terminerai par un petit mot sur les Bénévoles.

Sachez qu'être Bénévole, c'est bon pour le moral, mais aussi excellent pour la santé !

"Lorsque l'on fait du bien autour de soi, la satisfaction ressentie renforce le système immunitaire, dicit une enquête de l'université de LA !"

Et, à savoir le bien-fondé de cette célèbre maxime tirée de la Bible : "Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir".

6.1.2. Bibliothèque "Papyrus"

Rapport d'activité de Mme Carmen González Tornare

Voilà un peu plus d'une année que je suis à la barre de Papyrus, après le passage de témoin. Isabelle Hirschi, l'ancienne responsable de la bibliothèque, a tout fait pour me faciliter la tâche et je lui en suis très reconnaissante.

Je remercie tout d'abord le comité et la Commune de Romanel qui m'ont soutenue dans cette période, et les lecteurs, fidèles ou nouveaux, qui m'ont accueillie avec le sourire.

Service de prêt et fréquentation

2012-2013 a été une période de transition : si le nombre de familles inscrites reste stable, les cotisations ont un peu faibli. Nous allons, j'en suis persuadée, vite reprendre le dessus. Les rappels de cotisations en début d'année contribueront, pour une bonne partie, à la réussite de l'entreprise.

Le nombre de prêts annuels reste stable, autour de 12'000-13'000. Quant à la fréquentation, elle est bien sûr liée à la météo, à l'ouverture conjointe les lundis avec la ludothèque, et à d'autres facteurs échappant à notre contrôle...

Tâches administratives

Je ne peux que répéter ce que Isabelle Hirschi a déjà dit, 12-13 heures hebdomadaires pour l'ensemble des heures d'ouverture, des différentes animations et des accueils des classes, ne laissent que peu de place pour les autres tâches courantes.

Le désherbage en particulier, c'est-à-dire la gestion cohérente des collections, leur maintien et développement dans les règles de l'art, demanderait un peu plus de temps. La période de vacances scolaires serait un moment idéal pour revoir les ouvrages, dans le calme et la réflexion, et pouvoir ainsi maintenir un catalogue attractif et adapté aux lecteurs.

Acquisitions

Le budget alloué par la Commune, ainsi que celui tiré des cotisations et des quelques généreux dons, nous a permis de compléter et de renouveler certains rayons de la bibliothèque. Durant l'été, avec l'aide désintéressée de quelques membres du comité, nous avons trié le rayon documentaire. De nouveaux achats ont été faits pour remplacer les livres, ainsi éliminés de notre catalogue.

Les albums pour tous petits et pour lecteurs débutants, ainsi que pour les plus grands, ont aussi été enrichis avec de nouvelles acquisitions. Nous restons de même attentifs aux demandes des lecteurs.

Animations

L'accueil des nouveaux habitants nous a permis de leur faire découvrir la bibliothèque, ainsi que de partager un moment sympathique. Certains sont devenus de nouveaux lecteurs.

Les classes de Romanel et de Jouxens, au nombre de 15, sont, comme habituellement, passées nous rendre visite 5 à 6 fois dans l'année scolaire écoulée.

« l'Heure du conte » s'est déroulé 8 fois dans l'année, en alternant les petits et les grands, de façon à satisfaire tout le public, en faisant appel aux conteurs-euses de l'Association « L'oreille qui parle ».

Les animations « Né pour lire », adressées aux petits de 0 à 5 ans, continuent à se dérouler les derniers lundis et samedis de chaque mois.

La fenêtre de l'Avent, en décembre dernier, a à nouveau réuni autour de quelques friandises les habitants de Romanel, qui nous ont accordé leur présence toujours chaleureuse.

Le « samedi des bibliothèques », qui eut lieu le 2 février 2013, organisé par l'association BiblioVaudois, a permis à plus d'une quarantaine d'enfants, avec leurs parents, de nous trouver (et de nous rencontrer) autour du plaisir des histoires partagées.

Le prix Enfantaïsie a permis à Papyrus, comme chaque année, de faire connaître aux classes, aux petits et grands lecteurs, une excellente sélection d'ouvrages, parmi lesquels ils pouvaient choisir leurs préférés.

Dans le cadre de la Fête du lac, « Papyrus » a été représentée dans la course A Travers Romanel par mon humble personne, vêtue d'un magnifique T-shirt personnalisé avec notre nouveau logo, qui figure dorénavant sur les marque-pages flambant neufs que nous distribuons à nos lecteurs, gracieusement offerts par l'imprimerie Grand au Mont-sur-Lausanne. Nous lui adressons nos chaleureux remerciements.

Un nouveau rayon « langues étrangères » a été créé, constitué grâce à la location annuelle d'un stock de livres de la bibliothèque interculturelle Globlivres, à Renens. Il permet ainsi aux familles venues d'ailleurs de lire dans leur langue maternelle, tout en continuant à emprunter des livres en français.

En collaboration avec le journal communal « Romanel Info », la bibliothèque fait paraître, tous les deux mois, un article « coup de cœur » au sujet d'un livre qui nous semble particulièrement attachant.

Conclusion

Un peu plus d'une année de labeur auprès de Papyrus m'a permis de me rendre compte peu à peu de l'ampleur de la tâche. Néanmoins, j'ai la chance d'être entourée d'une équipe de bénévoles enthousiastes et bienveillantes, auxquelles je veux rendre hommage ici.

Nous gardons l'espoir que, dans un avenir pas trop lointain, les adultes aussi pourront accompagner les « juniors » sur ce chemin. Les demandes ne manquent pas et nous faisons confiance à la Commune pour nous épauler sur ce projet lorsque les circonstances le permettront.

Encore merci à tous et à toutes pour votre soutien et votre écoute.

7. Divers

Concept canicule

Sous l'égide de la Préfecture, les communes sont tenues de développer un concept canicule. La mission des communes, en cas de canicule, est d'assurer le contact avec les personnes de plus de 75 ans qui ne sont pas déjà suivies par le CMS.

Madame N. Pralong, Secrétaire municipale, a la charge de ce dossier.

Cette organisation se répétera ces prochaines années.

Conclusion

Ainsi se termine la relation des travaux, objets et divers faits qui ont occupé votre Exécutif au cours de l'année 2013.

Nous espérons que ce document puisse servir de base de travail pour la Commission de gestion du Conseil communal.

Merci de votre attention.

LA MUNICIPALITE

**Définition des sigles utilisés dans le
Rapport de gestion de l'Administration communale**

Par mesure de simplification et d'adaptation aux nouvelles pratiques en vigueur, tous les sigles sont reproduits sans point, à l'instar des acronymes.

AAS	Agence d'Assurances Sociales
AC	Assurance Chômage
ACI	Administration Cantonale des Impôts
ACM / ACT	Activités Créatrices Manuelles / Activités Créatrices sur Textile
ADB	Acte de Défaut de Biens
AF	Allocations Familiales
AG	Assemblée Générale
AI	Assurance Invalidité
AIP	Association Immobilière de la Paroisse de Cheseaux-Romanel-Vernand
AJENOL	Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois
AMF	Accueillantes en Milieu Familial
APG	Allocations pour Perte de Gains (aux militaires)
APROMAD	Association pour la Promotion de la Santé et le Maintien à Domicile
ARASPE	Association Régionale pour l'Action Sociale Prilly-Echallens
ARI	Appareil Respiratoire Isolant
ASE	Assistants Socio-Educatifs
ASIGOS	Association Intercommunale pour la construction, la Gestion des bâtiments et l'Organisation de l'environnement Scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
ASPAN	Association Suisse Pour l'Aménagement National
ASSC	Assistants en Soins et en Santé Communautaire
ASV	Aide Sociale Vaudoise
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVCEM	Association Vaudoise des Conservatoires et Ecole de Musique
AVS	Assurance Vieillesse et Survivants
BBL	Béjart Ballet Lausanne
BBZ	Budget Base Zéro
BCV	Banque Cantonale Vaudoise
BH	Borne Hydrante
BN	Bonne Nouvelle

BPA	Bureau de Prévention des Accidents
BT	Basse Tension
CCRMI	Commission Communale de Recours en Matière d'Impôts et de taxes
CCST	Cour Constitutionnelle du Tribunal cantonal
CH	Contrôle des Habitants
CHUV	Centre Hospitalier Universitaire Vaudois
CIAFJ	Communauté d'Intérêt pour l'Accueil Familial de Jour
CIF	Cours Intensifs de Français
CIP	Caisse Intercommunale de Pensions
CISTEP	Commission Intercommunale de la Station d'Epuration des Eaux usées de Vidy
CMS	Centre Médico-Social
COMUMAT	Commission Municipale en Matière d'Aménagement du Territoire
COPIEC	Comité de Pilotage Etat-Communes
COFIL	Comité de Pilotage
COREL	Communauté de la Région Lausannoise
COV	Conservatoire de l'ouest lausannois
CRENOL	Couronne de la Région Nord-Ouest Lausannoise
CRIDEC	Centre de Récupération et d'Identification des Déchets spéciaux, Eclépens
CS	Crédit Suisse
CS	Chef de Service
CSP	Centre Social Protestant
CSR	Centre Social Régional
CTS	Commission Technique et de Salubrité
DAP	Détachement d'Appui
DEC	Département de l'Economie
DEPOL	Délégation Politique
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication
DFIRE	Département des Finances et des Relations Extérieures
DFJC	Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture
DGE	Direction Générale de l'Environnement
DGEO	Direction Générale de l'Enseignement Obligatoires

DIB	Déchets Industriels Banals
DINF	Département des Infrastructures
DIRE	Département des Institutions et des Relations Extérieures
DPS	Détachement de Premier Secours
DSAS	Département de la Santé et de l'Action Sociale
DSE	Département de la Sécurité et de l'Environnement
ECA	Etablissement d'assurance Contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
EC / EU	Eaux Claires / Eaux Usées
EdB	Eau de Boisson
EERV	Eglise Evangélique Réformée de l'Etat de Vaud
EESP	Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques
EMCR	Ecole de Musique de Cheseaux-Romanel
EMS	Etablissement Médico-Social
EOS	Energie Ouest-Suisse
EP	Eclairage Public
EPT	Emploi Plein Temps
ESTI	Inspection fédérale des installations à courant fort
EtaCom	Etat / Communes
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
FC	Football-Club
FEM	Fondation pour l'Enseignement de la Musique
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
GD	Groupe Décisionnel
GI (impôts)	Gains Immobiliers
GPS	Global Positioning System
GROPIL	Groupe de Pilotage
GSL	Groupement des Sociétés locales
GSP	Groupe de Suivi de Projet
GT	Groupe de Travail
HEMu	Haute Ecole de Musique
HES	Haute Ecole Spécialisée

HT	Haute tension
IA	Impôts Anticipés
IBC	Impôt sur le Bénéfice et le Capital des P.M.
ICI	Impôt Complémentaire sur les Immeubles des P.M.
IF	Impôt Foncier
IFICF	Inspection Fédérale des Installations à Courant Fort
IRCAM	Institut de Recherche parisien
IRF	Impôt revenu / fortune
JSP	Jeunes Sapeurs-Pompiers
LACI	Loi sur l'Assurance Chômage obligatoire et l'Indemnité en cas d'insolvabilité
LAJE	Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants
LAMAL	Loi sur l'Assurance Maladie et accidents
LApEI	Loi sur l'Approvisionnement en Electricité
LASV	Loi sur l'Action Sociale Vaudoise
LATC	Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions
LEB	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher
LEM	Loi sur les Ecoles de Musique
LEO	Loi sur l'Enseignement Obligatoire
LVMP	Loi Vaudoise sur les Marchés Publics
MATAS	Module d'Activité Temporaire et Alternatif à la Scolarité
MT	Moyenne Tension
OAJE	Office d'Accueil de Jour des Enfants
OCL	Orchestre de Chambre de Lausanne
OFAS	Office Fédéral des Assurances Sociales
OFE	Office Fédéral des Etrangers
OIBT	Ordonnance sur les Installations à Basse Tension
OR	Organisation Régionale
OREA	Ordonnance sur la Restitution, la reprise et l'Elimination des Appareils électriques et électroniques
ORNI	Ordonnance sur la Protection contre le Rayonnement Non Ionisant
ORP	Office Régional de Placement
ORPC	Organisme Régional de Protection Civile

P (+1 à +4)	Primaire cycle élémentaire
P (+5 à +8)	Primaire cycle moyen
P (+9 à +11)	Secondaire cycle d'orientation
PAC	Protection Atomique-Chimique
PALM	Plan d'Agglomération Lausanne-Morges
PAM	Prévention des Accidents par Morsures
PCi	Protection Civile
PC (AVS/AI)	Prestations Complémentaires
PD	Plan Directeur
PDD	Plan Directeur de Détail
PDDE	Plan Directeur de Distribution des Eaux
PERSAM	Personnel de Soins et d'Aide au Ménage
PF	Pompes Funèbres
PGD	Plan cantonal de Gestion des Déchets
PGEE	Plan Général d'Evacuation des Eaux
pm	Pour mémoire
PM (impôts)	Personnes Morales
POCAMA	Portail Cantonal des Manifestations
PP (impôts)	Personnes Physiques
PPA	Plan Partiel d'Affectation
PPE	Propriété Par Etage
PQ	Plan de Quartier
RAAS	Règlement sur les Agences d'Assurances Sociales
READDM	Réadaptation A Domicile
RC (assurances)	Responsabilité Civile
RC	Route Cantonale
RCPC	Règlement Communal sur la Police des Constructions
RH	Ressources Humaines
RI	Revenu d'Insertion
RN	Routes Nationales
RPAC	Règlement cantonal de Prévention des Accidents dus aux Chantiers
RTS	Radio Télévision Suisse

SAT	Structure d'Accueil Temporaire
SAT	Service de l'Aménagement du Territoire
SCHV	Société Cantonale des Musiques Vaudoises
SCRIS	Service Cantonal de Recherches et d'Informations Statistiques
SDCL	Schéma Directeur du Centre Lausanne
SDI	Sécurité Incendie
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SDNL	Schéma Directeur du Nord Lausannois
SDOL	Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois
SDT	Service du Développement Territorial
SEL	Service Electrique de Lausanne
SELT	Service de l'Economie, du Logement et du Tourisme
SEPE	Service des Eaux et de la Protection de l'Environnement
SEREC	Association suisse pour le Service aux Régions et Communes
SESA	Service des Eaux, Sols et Assainissement
SIL	Services Industriels de Lausanne
SIR	Service Industriels de Romanel
SIT	Système d'Information du Territoire
SOCOSEV	Société Coopérative des Sites et Espaces Verts
SPJ	Service de Protection de la Jeunesse
SPSL	Service de Protection et Sauvetage
STEP	Station d'Epuration des eaux usées de Vidy
SVPA	Société Vaudoise pour la Protection des Animaux
TRIDEL	Traitement par Recyclage et Incinération des Déchets Encombrants
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VG	Voie Générale
VP	Voie Prégymnasiale
VS	Voie Secondaire Baccalauréat
VSG	Voie Secondaire Générale
VSO	Voie Secondaire à Options